

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iv
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES TABLEAUX	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONDITIONS D’EXISTENCE ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE AU XIX^E SIÈCLE : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, SOURCES ET MÉTHODES	8
1.1 Bilan de la production scientifique	10
1.1.1 La culture matérielle.....	10
1.2.1 La reproduction sociale des familles.....	20
1.2 Les sources	29
1.3 La méthodologie	33
1.3.1 La collecte des données.....	33
1.3.2. L’analyse des données.....	35
Conclusion	36
CHAPITRE 2 : LES TRANSFORMATIONS DE L’ENVIRONNEMENT MATÉRIEL ET DES HABITUDES DE CONSOMMATION	40
2.1 L’habitation et l’espace domestique	42
2.1.1 La maison et l’architecture domestique.....	43
2.1.2 Le chauffage et l’éclairage.....	48
2.1.3 Les objets d’hygiène personnelle.....	58
2.2 Le mobilier et les objets d’agrément	63
2.2.1 Les meubles fonctionnels et d’apparat.....	64
2.2.2 Les objets de luxe et de décoration.....	71
2.2.3 Les objets de culture et de loisir.....	77

Conclusion	81
CHAPITRE 3 : LA VIE MATÉRIELLE ET LE NIVEAU DE RICHESSE :	
REGARD SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES CULTIVATEURS	84
3.1 Le cultivateur et sa famille	86
3.2 La terre et les moyens de production	93
3.2.1 Le foncier	94
3.2.2 Les biens de production.....	100
3.2.3 Le cheptel	106
3.2.4 La production agricole	111
3.3 Les dettes et l'argent sonnante	117
3.3.1 Les dettes actives et le numéraire.....	118
3.3.2 Les dettes passives	126
3.4 Les cultivateurs : un groupe hétérogène	136
Conclusion	141
CONCLUSION	147
BIBLIOGRAPHIE	157

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Répartition du nombre de divisions internes dans la maison des cultivateurs (1800-1820).....	44
TABLEAU 2 : Répartition du nombre de divisions internes dans la maison des cultivateurs (1880-1900).....	46
TABLEAU 3 : Répartition du nombre de poêles selon la période	49
TABLEAU 4 : Types de poêles inventoriés (1880-1900).....	52
TABLEAU 5 : Répartition du nombre de luminaires selon la période.....	55
TABLEAU 6 : Types de luminaires inventoriés selon la période	57
TABLEAU 7 : Répartition du nombre de bureaux de toilette et de lave-mains (1880-1900).....	60
TABLEAU 8 : Répartition du nombre de pots de chambre et de vases de nuit selon la période.....	62
TABLEAU 9 : Proportions d'inventaires contenant des meubles fonctionnels selon la période.....	65
TABLEAU 10 : Proportion d'inventaires contenant des meubles d'apparat selon la période.....	68
TABLEAU 11 : Proportion d'inventaires contenant des objets de luxe (1880-1900).....	73

TABLEAU 12 : Proportion d'inventaires contenant des objets décoratifs (1880-1900)	76
TABLEAU 13 : Répartition des ménages paysans en fonction de l'âge au moment du décès selon la période.....	89
TABLEAU 14 : Répartition du nombre de terres possédées selon la période	96
TABLEAU 15 : Répartition des inventaires selon la valeur des biens de production mobiliers (1800-1820).....	101
TABLEAU 16 : Répartition des inventaires selon la valeur des biens de production mobiliers (1880-1900).....	103
TABLEAU 17 : Proportion d'inventaires contenant des animaux adultes (1800-1820)	107
TABLEAU 18 : Proportion d'inventaires contenant des animaux adultes (1880-1900)	110
TABLEAU 19 : Composition du produit agricole des exploitations paysannes selon la période.....	113
TABLEAU 20 : Répartition des inventaires selon la valeur des dettes actives et selon la période	119
TABLEAU 21 : Nature de dettes actives selon la période.....	121
TABLEAU 22 : Répartition des inventaires selon la valeur des dettes passives et selon la période	128
TABLEAU 23 : Nature des dettes passives selon la période	131
TABLEAU 24 : Répartition des fortunes mobilières des ménages paysans selon la période.....	137

INTRODUCTION

Le 17 août 1819, le notaire Pierre Bazin se rend à Sainte-Anne-d'Yamachiche pour procéder à l'inventaire des biens de la communauté qui a existé entre Jean-Baptiste Pelletier¹, cultivateur, et Josephte Tousignant dit Lapointe, son épouse décédée le 6 mai 1819 à l'âge de 30 ans. Le couple avait cinq enfants encore mineurs et habitait une maison ne comptant aucune division interne. L'acte notarié, réalisé devant deux témoins et avec l'aide de deux estimateurs, répertorie les biens mobiliers et immobiliers possédés par le couple et fait état de leurs dettes actives et passives. Marié depuis 1808, le couple avait accumulé une quantité appréciable de biens, pour l'époque, leur procurant un certain degré d'aisance matérielle : une table, sept chaises, deux lits et un coffre, un poêle de fonte, un fanal et un chandelier. Le couple possédait également quelques vaches et porcs, un cheval et une jument. Véritable instantané des biens possédés par le couple, l'inventaire après décès nous informe donc sur l'environnement matériel propre au milieu auquel appartenait le couple et sur la constitution du patrimoine légué à la génération suivante.

Soixante-dix-neuf ans plus tard, soit le 1^{er} mars 1898, c'est au tour du notaire Jules Milot de se rendre à Sainte-Anne-d'Yamachiche. À la demande d'Évariste

¹ Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Centre d'archives de Trois-Rivières, fonds Cour supérieure, district de Trois-Rivières, CN401 (dorénavant BAnQ-TR, CN401), S8 (greffe de Pierre Bazin, certains inventaires n'ont pas de numéro), 17 août 1819, inventaire de Jean-Baptiste Pelletier.

Lafontaine², le notaire a procédé à l'inventaire des biens de la communauté qui a existé entre le cultivateur et son épouse, Clara Lamy, décédée le 7 décembre 1897 à l'âge de 38 ans. Le couple avait 11 enfants encore mineurs et habitait une maison comptant huit pièces, dont quatre chambres à coucher. Certains des biens répertoriés dans l'acte notarié, pour la plupart absents des maisonnées du début du siècle, comme trois petits fauteuils, un sofa, une horloge, dix images encadrées et un lot de plusieurs tapis de plancher et rideaux, nous renseigne quant à l'émergence de nouvelles conditions d'existence en vigueur à la fin du XIX^e siècle. Tout comme au début du siècle, les actifs que le couple a été en mesure d'accumuler constituent le point de départ pour l'établissement de leurs enfants.

Situé au confluent de l'histoire sociale, de l'histoire du droit et de l'histoire culturelle, notre projet de recherche a pour objet général la culture matérielle et les conditions d'existence. Il s'agira donc pour nous de reconstituer le plus fidèlement possible la vie quotidienne des populations dans une région et à une époque données, soit le district judiciaire de Trois-Rivières au XIX^e siècle. Plus spécifiquement, nous étudierons les deux premières et les deux dernières décennies du siècle afin de mettre en relief les bouleversements d'ordre matériel, culturel, économique et social liés à l'essor du capitalisme industriel. À cet égard, la transition au capitalisme à partir du milieu du XIX^e siècle a considérablement ébranlé le rapport à la terre et au travail. Dans la mesure où l'industrialisation et le développement du salariat ont entraîné un ralentissement dans la production à domicile, les ménages ont dû commencer à se procurer certains biens de

² BAnQ-TR, CN401, S121 (greffé de Jules Milot), no 5023, 1^{er} mars 1898, inventaire de Évariste Lafontaine.

première nécessité en dehors de leur propre unité de production familiale. Bien que ces grandes transformations ne s'opèrent pas également dans tous les ménages, la famille devient plus exclusivement un lieu de reproduction sociale, et non plus une unité combinant à la fois la reproduction sociale et la production domestique. Précisons à cet égard que le XIX^e siècle a vu une séparation plus grande, surtout dans les classes moyennes ou élitaires, entre reproduction dans la sphère privée, et production dans la sphère publique. C'est l'accentuation d'un clivage, alors que les deux phénomènes sont assez intimement liés auparavant. Et ils le demeurent notamment dans les ménages agricoles, bien que le rapport au marché s'accroisse chez ces derniers. Par ailleurs, la poussée de l'urbanisation qui a favorisé l'accumulation du capital financier et culturel a modifié ce que Daniel Roche appelle les « habitudes matérielles³ ». Ces nouvelles habitudes ont, entre autres, mené à l'émergence de nouvelles pratiques en matière d'habitation qui se distinguent selon les classes sociales.

Au début du XIX^e siècle, notre terrain d'enquête est un vaste territoire s'étendant jusqu'à la frontière américaine. Amputé une première fois en 1831 pour la création du district de Saint-François, puis à nouveau en 1851 pour la création du district d'Arthabaska, le district de Trois-Rivières est réduit, à la fin du XIX^e siècle, au comté de Nicolet sur la rive sud et aux comtés de Saint-Maurice, Champlain et Maskinongé sur la rive nord⁴. Avec son centre économique en plein processus d'urbanisation et d'industrialisation et une périphérie encore largement rurale, notre terrain d'enquête

³ Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Fayard, 1997, p. 58-59.

⁴ René Hardy et Normand Séguin, dir., *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 297.

abrite deux milieux de vie à la fois distincts et complémentaires. Que ce soit en milieu urbain ou rural, les transformations des structures sociales et économiques sont profondes tout au long du XIX^e siècle. En milieu rural, la possession du sol et des ressources commande pour une large part les hiérarchies sociales au sein de la paysannerie tandis qu'une toute nouvelle bourgeoisie régionale se met en place dans les villages⁵. En milieu urbain, le temps industriel et la vie associative prennent peu à peu le dessus sur le déroulement de la vie quotidienne et la ville, quoique toujours influencée par le mode de vie rural au début du siècle, voit son organisation sociale redessinée par la présence de représentants de l'administration civile, d'hommes de loi et de commerçants⁶. Le district de Trois-Rivières du XIX^e siècle est donc une société régionale en transition où, peut-on croire, se dessinent et s'accroissent certains changements de mentalités et d'habitudes liés, notamment, aux habitudes de consommation et à la transmission du patrimoine. Et la compréhension de ces nouvelles habitudes permettrait de mieux comprendre comment se sont définies certaines inégalités sociales tout au long du siècle.

Dans ce mémoire, nous nous interrogerons sur l'ampleur et la nature des impacts de la transition au capitalisme industriel sur l'environnement matériel des populations du district de Trois-Rivières. Pour ce faire, nous aborderons cette question sur trois fronts. D'abord, nous devons caractériser cet environnement matériel selon les époques ciblées (1800-1820 et 1880-1900). Les biens caractérisant un environnement pauvre ou riche sont-ils les mêmes au début et à la fin du siècle ? Par la suite, nous devons faire la

⁵ Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir., *Histoire du Centre-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 284-285.

⁶ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 386-432.

corrélation entre le patrimoine des individus et leur milieu socioéconomique. La transition au capitalisme industriel a-t-elle entraîné une redéfinition des inégalités de classes ? L'enrichissement lié à cette transition a-t-il profité à tous également au sein d'une même classe sociale ? Finalement, il nous faudra mettre en évidence les transformations des habitations et de l'utilisation du marché pour l'achat de biens. La modification des habitudes de consommation liée à l'avancement de l'économie de marché s'est-elle faite au même rythme dans tous les milieux socioéconomiques ? Dans cette optique, nous faisons l'hypothèse que le XIX^e siècle a été témoin d'une transition d'un environnement matériel homogène et pauvre (lié à l'importance du monde de la terre) vers un environnement plus diversifié en matière d'avoirs et de pratiques (sous l'impulsion de l'urbanisation et de la complexification des structures sociales). Ce premier volet de la problématique s'appuiera sur le concept de culture matérielle, concept sur lequel nous reviendrons plus en détail dans le premier chapitre.

En filigrane de notre étude, nous tenterons également de cerner en quoi l'émergence du capitalisme industriel a influencé certaines modalités de transmission du patrimoine. Cette dimension de la recherche impliquera donc de retracer certaines pratiques mises à profit par les ménages pour assurer la transmission de leur patrimoine à la génération suivante et ainsi assurer le maintien de la lignée familiale. Pour ce faire, nous caractériserons, çà et là, certaines des pratiques en fonction des époques étudiées. Est-ce que la densité démographique grandissante influence les pratiques de transmission ? La montée du capitalisme industriel met-elle un frein au pluriétablissement des enfants ? Par ailleurs, le niveau de vie et de richesse des couples agit-il sur les pratiques de transmission ? À cet égard, nous faisons l'hypothèse que la

modification des stratégies de reproduction sociale vers des pratiques de plus en plus inégalitaires est le produit de l'adaptation des collectivités aux nouvelles nécessités économiques, démographiques et sociales qui ont émergé tout au long du XIX^e siècle. Ce second volet de la problématique s'appuiera, quant à lui, sur le concept de reproduction sociale. Nous y reviendrons également plus en détail dans le premier chapitre.

Notre étude se déclinera en trois chapitres. Le premier chapitre présentera un bilan de la production scientifique en fonction des deux axes conceptuels pertinents. Sans prétendre à l'exhaustivité la plus absolue, ce bilan offrira un survol des recherches historiques qui se sont intéressées à la culture matérielle et à la reproduction familiale au XIX^e siècle. Essentiellement, il s'agira de retracer les interrogations qui ont guidé les chercheurs et de soulever, çà et là, certaines lacunes ou limites de l'historiographie. Il sera également question dans ce chapitre des sources sur lesquelles repose notre étude, les inventaires après décès. Outre leur contribution indéniable dans le cadre d'un projet comme celui-ci, nous insisterons sur les faiblesses et les biais inhérents à l'analyse de ce type d'acte notarié. Finalement, nous présenterons les méthodes qui ont présidé à notre analyse des inventaires après décès.

Dans le deuxième chapitre, nous tenterons de caractériser les mutations de l'environnement matériel des populations et d'observer leurs habitudes de consommation en fonction des deux périodes à l'étude. Cette démarche permettra de mettre en lumière certaines transformations d'ordre matériel engendrées par l'essor du capitalisme. D'une part, nous examinerons les transformations dans l'occupation de

l'espace domestique. Nous pourrons ainsi détecter une possible amélioration des conditions d'existence, voire une véritable augmentation du niveau de richesse. D'autre part, il sera question de l'évolution des habitudes de consommation et d'utilisation du marché. Nous pourrons, notamment, observer l'émergence éventuelle de nouveaux modèles de consommation.

Le troisième et dernier chapitre aura pour objectif de dresser un portrait relativement exhaustif de l'environnement matériel d'un groupe social précis : les cultivateurs. Nous pourrons ainsi appréhender certains impacts de la transition au capitalisme non seulement sur le niveau de richesse des ménages paysans, mais aussi sur les inégalités dans la répartition des richesses qui existent au sein de la paysannerie. Après une brève présentation du groupe social, il sera question de la propriété foncière et des moyens de production. Nous pourrons ainsi examiner la terre comme indicatif de richesse à travers le siècle. Nous examinerons également l'ampleur et la nature de l'endettement paysan. Enfin, nous tenterons de mettre en relief les inégalités de classe qui existent durant une même période et de voir si la transition au capitalisme et l'émergence d'une société plus axée vers la consommation ont redéfini de manière déterminante ces inégalités entre le début et la fin du siècle.

CHAPITRE 1

Conditions d'existence et transmission du patrimoine au XIX^e siècle : bilan historiographique, sources et méthodes

Dans le large champ de l'histoire sociale, les actes notariés, et plus particulièrement les inventaires après décès, constituent une source incontournable pour les historiens et les anthropologues qui ont tenté de dresser un portrait des caractéristiques sociales et matérielles de certaines classes sociales, que ce soit l'élite urbaine, les hommes de métier ou encore la paysannerie. Ces chercheurs ont tenté de comprendre comment se structurait la vie quotidienne des populations à diverses époques. En étudiant le rapport des hommes aux objets, ils ont cherché à savoir la place que ces derniers occupaient dans la vie de tous les jours. Comprendre comment se structure l'environnement matériel quotidien des populations permet ainsi de saisir et de dépeindre, du moins partiellement, leurs manières de vivre, les possibilités qui étaient les leurs et les contraintes avec lesquelles elles devaient composer. Ces travaux d'histoire sociale et culturelle ont pris pour assise conceptuelle la culture matérielle, une notion permettant aux chercheurs d'appréhender les phénomènes de distribution, de consommation et, surtout, d'appropriation individuelle ou collective des biens et des marchandises¹. Il s'agit du principal concept mis à contribution dans notre démarche.

¹ Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.

Puisque notre démarche a également pour objet la composition de patrimoines familiaux qui seront légués, nous avons aussi fait appel au concept de reproduction sociale. Ce concept, central dans notre projet, nous permettra de faire le pont entre le patrimoine et les stratégies mises en œuvre pour assurer la pérennité de la lignée familiale. Les historiens du Bas-Canada et du Québec qui se sont intéressés aux mécanismes de reproduction sociale des familles ont mis en évidence deux éléments : d'une part, les différentes stratégies adoptées par les familles de toutes les classes pour parvenir à maintenir leur statut et, si possible, pour connaître une ascension sociale, et d'autre part, les résultats de ces mêmes stratégies (phénomènes d'exclusion, de mobilité sociale ascendante ou descendante, etc.). Au-delà d'une reconstitution de l'environnement matériel des populations (donc du patrimoine familial constitué), les inventaires après décès permettent également une compréhension partielle de ces stratégies de reproduction sociale et de la manière dont sont répartis certains avoirs laissés en héritage.

Le présent chapitre se décline en trois volets. Dans un premier temps, nous présenterons un bilan de la production scientifique en fonction des deux champs de recherche interpellés par notre démarche. Sans prétendre épuiser le sujet, ce bilan propose un survol des recherches historiques qui se sont intéressées à la culture matérielle et à la reproduction familiale au XIX^e siècle, que ce soit au Bas-Canada, au Québec ou ailleurs au Canada et en France. Essentiellement, il s'agira de retracer les questionnements qui ont guidé les chercheurs et de soulever, çà et là, certaines lacunes ou limites de l'historiographie. Dans un deuxième temps, il sera question des sources sur lesquelles repose notre étude, les inventaires après décès. Outre leur valeur et leur utilité

dans le cadre d'un projet comme celui-ci, nous insisterons sur les lacunes et biais inhérents à l'analyse de ce type de document. Finalement, nous présenterons les méthodes qui ont présidé à notre plongée dans les inventaires après décès.

1.1 BILAN DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

1.1.1 La culture matérielle

D'emblée, mentionnons que bien peu d'historiens ou d'anthropologues se sont risqués à tenter de définir plus précisément la notion de culture matérielle, qui demeure relativement vague. Jean-Pierre Hardy en a fait le concept phare de sa vaste observation de la vie quotidienne dans la vallée laurentienne entre 1790 et 1835, affirmant qu'il permet de combiner à la fois l'étude des commodités matérielles et celle de leurs significations inhérentes, permettant ainsi de faire le lien entre objets et mentalités². Daniel Roche a approfondi cette notion en disant « ... qu'elle permet... aux historiens de toutes les périodes et de toutes les aires culturelles de relier un ensemble de faits marginaux par rapport à l'essentiel, le politique, le religieux, le social, l'économique, autrement dit d'étudier "les réponses données par les hommes aux contraintes des milieux où ils vivent"³ ». Dans la mesure où notre projet de recherche porte sur les conditions d'existence au XIX^e siècle, l'utilisation de ce concept nous permettra de mieux comprendre les multiples changements liés à l'essor du capitalisme industriel, notamment en ce qui a trait à la consommation, à l'accumulation de divers types de biens et aux transformations internes des habitations.

² Jean-Pierre Hardy, *La vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent*, Sillery, Septentrion/Musée canadien des civilisations, 2001, 174 p.

³ Roche, *Histoire des choses banales*, p. 10.

Dans plusieurs régions du monde occidental, les premières transformations liées à l'essor du capitalisme sont survenues dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. C'est précisément ce qu'a observé Paul G. E. Clemens dans le cadre de son étude sur l'émergence d'une culture de consommation aux États-Unis. En étudiant trois comtés américains⁴ entre 1760 et 1820, ce chercheur a relevé la mise en place de nouveaux modèles de consommation qui se sont traduits par une plus grande variété d'objets possédés, notamment en ce qui a trait à la vaisselle⁵. L'analyse de plus de 600 inventaires après décès produits pendant cette période lui a permis de constater que malgré une croissance économique inégale, l'ensemble de la population bénéficie d'une augmentation de richesse ; les biens possédés, particulièrement après la Révolution américaine, signalent une transition lente vers une forme primitive de société de consommation alimentée par l'industrialisation émergente⁶. Par ailleurs, un schéma semblable se dessine en France à la même époque. Par l'analyse comparée d'inventaires après décès produits pendant les périodes 1700-1720 et 1780-1789 dans la région de Chartres, Benoît Garnot a constaté une évolution dans les habitudes de consommation s'étant traduite par une augmentation du nombre d'objets possédés⁷. Bien que tous ces changements de l'environnement matériel soient inégaux selon les milieux socioéconomiques et les sexes, ils sont intimement liés à un changement de mentalités : les individus, peu importe leur classe sociale, recherchent le confort et une meilleure organisation du cadre de leur vie privée⁸.

⁴ Il s'agit des comtés de Kent au Maryland, de Chester en Pennsylvanie et de Fairfield au Connecticut.

⁵ Paul G.E. Clemens, « The Consumer Culture of the Middle Atlantic, 1760-1820 », *The William and Mary Quarterly*, Third Series, vol. 62, no 4 (octobre 2005), p. 578-579.

⁶ *Ibid.*, p. 619-620.

⁷ Benoît Garnot, « La culture matérielle du peuple de Chartres au XVIII^e siècle : méthodes de recherche et résultats », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 95, no 4 (1988), p. 405.

⁸ *Ibid.*, p. 406-407.

Des transformations semblables sont également identifiables ailleurs en Europe à la même époque et même antérieurement. Dominique Margairaz a réalisé une synthèse de plusieurs études européennes au profit du *Oxford Handbook of the History of Consumption*⁹. En mettant à contribution des travaux portant notamment sur la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne entre 1600 et 1800, cette chercheuse s'est intéressée aux possessions matérielles, à l'habillement, à l'alimentation, à l'occupation de l'espace domestique et a cherché à mettre en lumière la relation qui existe entre la consommation domestique et le degré d'intégration des ménages au marché. Margairaz s'est en outre attachée à démontrer que la frontière entre le monde rural et le monde urbain est perméable et qu'il existe de nombreuses disparités d'un milieu urbain à l'autre et d'un milieu rural à l'autre¹⁰. Cette étude nous rappelle l'importance de ne pas appréhender l'urbain et le rural comme des entités homogènes non communicantes.

Un survol de l'historiographie portant sur le Bas-Canada et le Québec révèle l'existence de tendances similaires. En effet, dès la fin du XVIII^e siècle, les populations bas-canadiennes, dont l'existence est conditionnée par de multiples besoins issus d'habitudes et de valeurs bien enracinées, même en temps de crise, sont elles aussi entraînées dans les premiers rouages des rapports marchands¹¹. En analysant un livre de compte (1794-1797) de Joseph Cartier, un marchand général de Saint-Hyacinthe, Claude Desrosiers a cherché à s'inscrire dans le prolongement des recherches sur la pénétration

⁹ Dominique Margairaz, « City and Country : Home, Possessions, and Diet, Western Europe, 1600-1800 », dans Frank Trentmann, dir., *The Oxford Handbook of the History of Consumption*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 192-210.

¹⁰ *Ibid.*, p. 194.

¹¹ Claude Desrosiers, « Un aperçu des habitudes de consommation de la clientèle de Joseph Cartier, marchand général à Saint-Hyacinthe à la fin du XVIII^e siècle », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 19, no 1 (1984), p. 109.

et le développement de l'économie de marché dans le monde rural laurentien. À cet égard, ce chercheur a noté que le mouvement des ventes est intimement lié au déroulement de la vie rurale dicté par le cycle des saisons et le rythme des activités agricoles¹² et que l'interprétation voulant que les paysans tendent vers l'autosuffisance en période difficile est démentie par la structure des dépenses de consommation¹³.

L'étude de la consommation quotidienne, qui se trouve au croisement des phénomènes d'endettement et d'avancement du marché, permet aussi de comprendre l'éclosion économique et matérielle du monde rural¹⁴. Selon Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, cette éclosion aurait entraîné le passage d'une société de subsistance à une société plus axée vers la consommation et le superflu où l'habitant a recours au crédit lorsque les revenus annuels sont insuffisants¹⁵. Étant donné les faibles revenus de la majorité des habitants, notons ici que le terme « consommation » doit être employé avec prudence lorsqu'il est question du XIX^e siècle, il en va de même, et encore plus, pour le « superflu ». Bien qu'on ait progressivement moins recours à la production domestique, la plupart des ménages et des individus peuvent encore difficilement se payer des biens très peu utiles à cette époque.

Dans son ouvrage *La vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent, 1790-1835*, Jean-Pierre Hardy a constaté deux tendances importantes relatives aux

¹² *Ibid.*, p. 97-98.

¹³ *Ibid.*, p. 110. Selon Desrosiers, les dépenses sont effectuées en fonction des besoins réels ou vus comme tels.

¹⁴ *Ibid.*, p. 92.

¹⁵ Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle : préliminaires à une analyse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 2 (1976), p. 198-199.

habitations : premièrement, les élites coloniales et bas-canadiennes ont emboité le pas aux pays européens en ce qui a trait à la recherche d'un certain confort, multipliant rapidement les nouvelles pièces dans la maison pour refléter ostensiblement leur enrichissement¹⁶; deuxièmement, malgré certains réaménagements de l'espace intérieur comme le cloisonnement des chambres à coucher, les classes inférieures se montrent plus réfractaires aux principales modifications structurelles des habitations¹⁷. À ce sujet, Paul-Louis Martin soutient une thèse semblable. Dans le cadre de son étude portant sur la maison rurale québécoise, Martin a procédé à l'analyse de diverses sources¹⁸ pour tenter de démontrer que l'évolution de l'architecture domestique témoigne de plusieurs faits culturels qui ont longtemps échappé aux observateurs. Par exemple, Martin a constaté que les nouveaux espaces privés à l'intérieur des maisons se distribuent selon une hiérarchie interne et progressive, un partage qui représente à la fois un fractionnement des fonctions concrètes de la maison et un accroissement de l'individualité¹⁹.

L'historiographie bas-canadienne a également souligné à grands traits une autre réalité importante : l'intégration progressive des collectivités à l'économie de marché dès la fin du XVIII^e siècle ne s'est pas faite uniformément parmi toutes les classes sociales. En ce sens, il est possible d'identifier certains groupes sociaux se situant nettement au-dessus du niveau de vie moyen du reste de la population, leurs biens

¹⁶ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 26.

¹⁷ *Ibid.*, p. 26-27.

¹⁸ Martin a analysé des contrats notariés, des inventaires après décès, des représentations iconographiques et des sources écrites.

¹⁹ Paul-Louis Martin, *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 119.

meubles dépassant toujours les besoins réels de la famille²⁰ et leur maison devenant synonyme de lieu de sociabilité, certes, mais surtout d'ostentation²¹. Dans le cadre de son étude sur les marchands-négociants de la ville de Québec entre 1820 et 1830, George Bervin a procédé à l'analyse de divers actes notariés (inventaires après décès, quittances, ventes, etc.), des sources qui lui ont permis de constater que ces représentants de la bourgeoisie des affaires bas-canadienne voyaient leurs avoirs non seulement comme un investissement à long terme, mais aussi comme le symbole d'une réussite et d'une appartenance à un groupe social précis²². En exerçant sa capacité à se procurer des biens de luxe, la bourgeoisie d'affaires confirmait son appartenance à une tranche privilégiée de la société²³.

De plus, dès le milieu du XVIII^e siècle, des inégalités se manifestent également entre les niveaux de richesses au sein d'une même classe sociale²⁴. Dans le cas particulier du quartier Saint-Roch de Québec entre 1820 et 1850, Jean-Pierre Hardy s'est appuyé sur l'étude d'inventaires après décès pour mener ses recherches. Sa démarche cherchait à vérifier si l'enrichissement collectif entraîné par l'essor du commerce du bois et de la construction navale s'est répercuté également sur trois groupes d'occupations précis, soit les journaliers, les artisans et les commerçants. Hardy a constaté deux

²⁰ George Bervin, « Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du 19^e siècle (1820-1830) », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 14 (1982), p. 16.

²¹ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 133.

²² Bervin, « Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant », p. 9.

²³ *Ibid.*, p. 16.

²⁴ Jean-Pierre Hardy, « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3 (1987), p. 343.

tendances : l'enrichissement des commerçants et la paupérisation des artisans²⁵. En contrepartie, le même chercheur souligne l'apparition, au sein des groupes sociaux inférieurs comme les charpentiers, de nouvelles habitudes de consommation, de nouveaux objets et de nouvelles attitudes par rapport à l'environnement matériel durant le deuxième quart du XIX^e siècle²⁶. Par contre, les ménages des classes laborieuses n'ont pas tous pu suivre le mouvement. Cette question des inégalités à l'intérieur d'une même classe se trouve également au cœur de certains travaux menés par Christian Dessureault. En étudiant des inventaires après décès de deux régions frontalières (les seigneuries du Lac-des-Deux-Montages et de Saint-Hyacinthe) entre 1780 et 1835, Dessureault a tenté d'identifier les caractéristiques techniques de l'agriculture traditionnelle et de les confronter aux conditions différenciées dans lesquelles s'exerce le travail des paysans²⁷. L'un des indices de différenciation sociale identifiés en ce sens est la répartition du bétail entre les habitants, un indice qui permet d'appréhender la nature de l'économie locale²⁸ et des hiérarchies au sein de la paysannerie. Nous serons également attentive à cette donnée.

Si l'historiographie bas-canadienne sur la culture matérielle a bien mis en exergue des inégalités sociales, les inégalités régionales ont aussi retenu l'attention. Dans le cadre d'une étude sur la culture matérielle des Canadiens au XVIII^e siècle, Dominique Bouchard a procédé à l'analyse d'inventaires après décès faits dans les

²⁵ Jean-Pierre Hardy, « Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850 », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 88-89.

²⁶ *Ibid.*, p. 87.

²⁷ Christian Dessureault, « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 137.

²⁸ *Ibid.*, p. 132.

régions de Montréal et de Québec entre 1740 et 1780. Bouchard s'est principalement intéressée aux artisans du fer et aux habitants de ces deux régions et a noté, d'une part, un niveau de vie supérieur des premiers par rapport aux seconds tant au chapitre de l'essentiel que du superflu, et d'autre part, un niveau de vie plus élevé à Montréal qu'à Québec²⁹. Sur ce dernier aspect, Bouchard offre une piste d'explication : l'évolution démographique de la région montréalaise, en croissance constante alors que la région de Québec stagne après la Conquête, permet le développement de l'activité économique et l'apparition de créneaux plus spécialisés³⁰. Jean-Pierre Hardy, dans son étude sur les artisans de Québec et de Montréal entre 1740 et 1755, a examiné la fortune mobilière, une valeur fort révélatrice du genre de vie mené par les individus puisqu'elle est pour l'essentiel composée d'objets meublant leur paysage quotidien³¹. Hardy a constaté que la richesse mobilière des artisans de Montréal dépasse de 46 % celle des artisans de Québec. Ce chercheur avance que les Montréalais ont un intérêt fort pour les moyens de transport, les animaux et les denrées, qui sont moins des items de consommation que des domaines d'investissement reliés aux moyens de production ou de subsistance. Cela vient confirmer le caractère très rural de Montréal, le dynamisme de ce terroir et indique des investissements plus prononcés dans certains secteurs de production³². Hardy a toutefois nuancé son propos en expliquant que la capacité des artisans de l'une ou l'autre région à investir dans l'achat de biens mobiliers ou immobiliers réside moins dans leur

²⁹ Dominique Bouchard, « La culture matérielle des Canadiens au XVIII^e siècle : analyse du niveau de vie des artisans du fer », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, no 4 (1994), p. 489-492.

³⁰ *Ibid.*, p. 493-497.

³¹ Hardy, « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle », p. 343.

³² *Ibid.*, p. 355-357.

attitude respective face au capital que dans les limites qu'imposent des fortunes peu considérables et dans les possibilités variables qu'offre le marché local et régional³³.

Bien réelles, ces inégalités ne sont toutefois pas exclusivement synonymes de régression ou de stagnation. En effet, les premières décennies du XIX^e siècle sont les témoins d'une progression significative de la richesse et d'une stratification sociale de plus en plus importante. Malgré le niveau de richesse assez faible qu'on lui reconnaît généralement, la paysannerie bas-canadienne n'est pas pour autant mise à l'écart des circuits économiques ni des retombées de la modernisation économique³⁴ apportées par l'essor du capitalisme commercial, d'abord, puis industriel. Au demeurant, les individus qui parviennent à diversifier leurs activités économiques semblent arriver au terme de leur vie avec des avoirs matériels plus importants que ceux se limitant à un seul secteur d'activités³⁵. C'est du moins ce qu'a observé Nicolas Landry dans le cadre de ses travaux sur la culture matérielle et le niveau de richesse dans les colonies de Plaisance et de l'île Royale dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il semble donc être possible pour un individu de faire preuve d'un certain degré d'esprit d'entreprise qui ne serait ultimement limité que par les conjonctures économiques et sa situation financière personnelle³⁶. Ces résultats incitent aussi à garder en tête l'importante question de la pluriactivité éventuelle des ménages que nous étudions, malgré le fait que cette question ne soit pas au cœur de la problématique de ce mémoire.

³³ *Ibid.*, p. 371.

³⁴ Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « Structures sociales et niveaux de richesse dans les campagnes du Québec : 1792-1812 », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 29.

³⁵ Nicolas Landry, « Culture matérielle et niveaux de richesse chez les pêcheurs de Plaisance et de l'île Royale, 1700-1758 », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 48 (1998), p. 119.

³⁶ Hardy, « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle », p. 343.

Mais qu'en est-il dans les dernières décennies du XIX^e siècle ? Aucune des études relevées jusqu'ici ne porte sur cette période ou ne s'attarde du moins à souligner les impacts de la transition au capitalisme sur les économies familiales et les conditions d'existence. Notre projet se distingue donc de l'historiographie à cet égard puisqu'il s'agit de l'une des deux périodes ciblées par notre étude. Les recherches menées par Bettina Bradbury sur Montréal pendant la phase d'industrialisation éclairent cependant les facteurs pouvant influencer le pouvoir d'achat des classes ouvrières de la fin du XIX^e siècle. À une époque où la responsabilité de la reproduction quotidienne de la force de travail passe progressivement des propriétaires des moyens de production aux familles des travailleurs, une séparation de plus en plus nette entre le travail productif et le travail domestique se met en place³⁷. Dès 1860, de nouvelles conditions de travail transforment les rythmes de la vie quotidienne et une perpétuelle quête de salaires suffisants pour survivre domine les préoccupations d'une classe ouvrière de plus en plus nombreuse³⁸. Bien qu'il soit difficile de déterminer où se situe le seuil de pauvreté et ce qui est considéré comme des biens de première nécessité, l'instabilité des salaires et du coût de la vie influence grandement les niveaux de richesse, de sécurité et de confort des ménages ouvriers³⁹.

En somme, l'étude des biens légués par les individus au moment de leur décès propose des pistes de recherche porteuses : une meilleure compréhension du mode de vie d'une classe sociale en reconstituant son environnement matériel ; une meilleure

³⁷ Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie au quotidien pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1991, p. 25-26.

³⁸ *Ibid.*, p. 39-44.

³⁹ *Ibid.*, p. 113-133.

appréhension de l'accumulation ou de l'absence de richesses mobilières et/ou immobilières, et cela d'une classe à l'autre ou d'une région à l'autre. Bien que la région mauricienne n'ait pas encore été abordée, l'historiographie bas-canadienne de la culture matérielle offre aussi des assises solides et pertinentes pour comprendre les transformations des conditions d'existence des populations du XIX^e siècle et les rapports culturels qu'elles entretiennent avec les objets meublant leur quotidien.

1.1.2 La reproduction sociale des familles

Dans le cadre de son imposant travail d'histoire sociale portant sur le milieu rural saguenéen entre 1838 et 1971, Gérard Bouchard a défini le concept de reproduction familiale ainsi : « ... l'ensemble des aménagements ou des dispositions — pouvant éventuellement prendre la forme de stratégies — au gré desquelles, à chaque génération, les couples paysans disposaient de leurs avoirs (fonciers, mobiliers) en faveur de leurs descendants immédiats tout en servant des intérêts variés, souvent divergents⁴⁰ ». Cette reproduction sociale comporte donc de nombreux objectifs, comme assurer la sécurité du couple vieillissant ou encore assurer l'établissement du plus grand nombre d'enfants, objectifs qui demandent une planification et l'adoption de stratégies déployées, parfois, sur plusieurs décennies⁴¹. Plus globalement, il s'agit de mieux saisir les voies empruntées par une population pour reconduire les structures et les rapports qui la constituent en tant que collectivité⁴², une perpétuation qui va de pair avec la recherche d'un mieux-être. Le concept de reproduction sociale, central dans notre projet de

⁴⁰ Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, p. 159.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Gérard Bouchard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du 17^e au 20^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 16, no 31 (mai 1983), p. 35.

recherche, nous permettra de faire le pont entre le patrimoine légué et les stratégies mises en œuvre pour assurer le maintien de la lignée familiale dans la longue durée. Bien entendu, nos sources nous renseignent mieux sur le patrimoine en tant que tel que sur les stratégies des ménages, mais elles portent parfois la marque de ces stratégies, comme lorsque le notaire relève que des biens ont été transmis du vivant de l'individu décédé. Il convient, pour le reste, de tenir compte du fait que l'inventaire après décès ne constitue qu'un des moments importants ponctuant les trajectoires des familles, d'où l'inclusion des enjeux de la reproduction sociale pour bien interpréter nos données.

Dans son étude menée sur la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné, en France, aux XVII^e et XVIII^e siècles, Laurence Fontaine rappelle un fait important : les stratégies individuelles et familiales adoptées, aussi contradictoires peuvent-elles être d'une génération à l'autre, tendent toutes vers un modèle de transmission jugé idéal, mais difficile à atteindre en raison des aléas biologiques et économiques de la société⁴³. Par l'analyse de contrats de mariage et de testaments, Fontaine a ainsi relevé deux tendances opposées : le partage égal entre tous les enfants, d'une part, et l'exclusion des enfants dotés au profit d'un héritier unique, d'autre part. Cette analyse a mis en lumière toute la rigueur ou la souplesse dont les couples ont à faire preuve lorsque vient le temps de mettre en application ces mêmes stratégies⁴⁴. Par exemple, la poussée démographique du milieu du XVIII^e siècle oblige les familles à prendre de moins en moins le risque d'établir leurs enfants du vivant du père pour

⁴³ Laurence Fontaine, « Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 47^e année, no 6 (1992), p. 1263.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 1263-1265.

assurer la cohésion du patrimoine familial dans la longue durée⁴⁵. C'est donc dire que, malgré un désir de conserver le patrimoine intact, les modalités de transmission du patrimoine mises en œuvre changent selon certaines variables comme la relation entre l'âge du père au moment de sa mort et celui de ses enfants, ainsi que le nombre de ces derniers⁴⁶. À la même époque, au Bas-Canada, la Coutume de Paris ordonne le partage égal de tous les biens entre les héritiers directs. Pour éviter le fractionnement de l'exploitation après le décès des parents et assurer une certaine cohésion patrimoniale, il est d'usage que l'un des fils héritier procède au remembrement du domaine par le biais de rachats ou d'échanges avec ses frères et sœurs⁴⁷. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, on essaie aussi de prévenir le morcellement du patrimoine en pratiquant la donation, un mode de transmission permettant au père de privilégier un enfant plus qu'un autre.

Tout au long du XVIII^e siècle, dans la plupart des régions rurales bas-canadiennes, les habitants capables de le faire accumulent des terres pour les donner à leurs fils aînés et donnent le « vieux bien », contre rente viagère, à l'un des derniers nés⁴⁸. Tout comme en France, le modèle de transmission bas-canadien n'est pas fixe dans le temps. Selon Diane Gervais, le XIX^e siècle a vu cohabiter deux modèles de transmission : d'une part, une transmission tardive après le décès des parents, et d'autre part, à une transmission du vivant des parents (par une donation entre vifs, par exemple). En outre, la nouvelle pratique de la vente, de plus en plus populaire au XX^e siècle, va

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*, p. 1263.

⁴⁷ Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, p. 333.

⁴⁸ L'héritier qui recevait la terre familiale était généralement celui en âge de se marier au moment de la retraite du père. Béatrice Craig, « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut-Saint-Jean au 19^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no 2 (décembre 1991), p. 209.

laisser transparaître de nouveaux usages et de nouvelles mentalités⁴⁹. En combinant une approche ethnographique et une analyse d'archives notariales, Gervais a observé que les stratégies de reproduction sociale du début des années 1900 tendent vers un cycle familial plus court, allant en quelque sorte vers l'exclusion des parents par la vente des terres, alors que la cohabitation était autrefois d'usage⁵⁰. Au fil des années et au rythme des déplacements vers de nouvelles zones de peuplement, les stratégies de reproduction sociale et les systèmes de transmission du patrimoine ont évolué. En ce sens, la monétarisation de la succession a modifié l'équilibre des rapports entre les individus, entre parents et enfants, dans la mesure où la vente implique une compensation pécuniaire qui annule le sentiment de dette envers les parents⁵¹.

Par ailleurs, lorsqu'il est question d'un déplacement vers une nouvelle zone de peuplement, il est primordial de prendre en considération un élément important ciblé par Christian Dessureault et John Dickinson : le modèle de reproduction familiale par redéploiement dans l'espace n'est pas neutre économiquement. En constituant un échantillon de plus de 200 inventaires après décès de paysans habitant les seigneuries de l'île de Montréal et de Boucherville entre 1740 et 1804, ces chercheurs ont voulu mettre en lumière la notion d'égalitarisme au sein de la paysannerie⁵². À cet égard, ils sont arrivés à la conclusion que la proximité d'un centre économique entraîne une croissance

⁴⁹ Diane Gervais, « Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1 (été 1996), p. 91-92.

⁵⁰ *Ibid.*, 87-89.

⁵¹ *Ibid.*, p. 82.

⁵² Cet égalitarisme découlerait d'un modèle de reproduction sociale particulier, c'est-à-dire la capacité des sociétés paysannes à établir leurs surplus démographiques et à conserver une structure agraire fondée sur la propriété paysanne grâce au redéploiement vers des terroirs neufs. Christian Dessureault et John Dickinson, « Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal, 1740-1804 », dans Rolande Bonnain *et al.*, dir., *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 153.

significative des niveaux de vie. Cette croissance ne rend pas nécessairement la reproduction sociale plus facile, mais elle signifie que, malgré les écarts importants entre les anciens et les nouveaux terroirs de peuplement, les habitants des régions frontalières mènent un mode de vie qui suit la courbe ascendante de l'économie globale, avec un décalage⁵³.

La question du degré de saturation du terroir a été couramment soulevée pour tenter d'expliquer les transformations dans les stratégies de reproduction sociale et dans les pratiques de transmission du patrimoine qui s'y rattachent⁵⁴. Si, comme nous l'avons vu, le rapport à l'espace influence les inégalités en matière de culture matérielle, il en est de même, dans la durée, pour le processus de reproduction sociale des familles. Dans ses travaux sur le Saguenay, Gérard Bouchard a affirmé que les sociétés rurales préindustrielles se caractérisent par différents modèles de transmission, selon qu'elles soient ou non en période d'expansion géographique⁵⁵. À cet égard, le système de transmission en vigueur dans les zones de peuplement plus anciennes comme la vallée du Saint-Laurent a d'abord privilégié des stratégies d'expansion du patrimoine (pour établir le plus d'enfants possible) et des modèles migratoires axés sur la famille et la parenté⁵⁶.

⁵³ *Ibid.*, p. 165-166.

⁵⁴ Sur la question des impacts de la saturation du terroir sur la reproduction sociale des familles en France, voir Jérôme Luther Viret, *Le sol et le sang : la famille et la reproduction sociale en France du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 219-303.

⁵⁵ Gérard Bouchard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux », p. 51.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 56-57.

Or, dès l'instant où le peuplement a atteint les limites de l'espace exploitable, la pratique de la donation montre des signes de resserrement social et d'inégalités⁵⁷. La densité de la population rurale semble donc être un facteur explicatif des formes, de l'orientation et de l'efficacité du système de reproduction sociale. Cependant, nous avons relevé dans l'historiographie certaines nuances à ce sujet. En s'attardant à la notion d'« efficacité » des stratégies de reproduction, Sylvie Dépatie a insisté sur l'importance de comprendre l'évolution économique des ménages sur plusieurs décennies (achats de terres, donations à rente, dot, mise en apprentissage, etc.) et de connaître la nature des biens transmis, pour cerner le degré d'égalité et l'orientation du système de reproduction⁵⁸. Ainsi, plutôt que d'être le résultat d'une saturation de l'espace cultivable, la donation apparaît davantage liée, selon Dépatie, à la capacité des paysans à produire les surplus nécessaires au paiement de la rente viagère, au versement de légitimes et à l'acquisition de terres supplémentaires⁵⁹. Cependant, les stratégies de transmission que nous venons de voir ne semblent pas tout à fait correspondre à celles adoptées par les habitants établis en périphérie de l'espace bas-canadien. En étudiant les actes notariés de la région du Haut-Saint-Jean au XIX^e siècle, Béatrice Craig a relevé que, contrairement aux ménages bas-canadiens, les couples de cette région semblent davantage soucieux de la sécurité matérielle de leurs vieux jours que de l'établissement de leurs enfants⁶⁰. Sans pour autant infirmer le modèle bas-canadien, Craig est arrivée à la conclusion que ce n'est pas le degré de saturation du terroir qui détermine le choix des parents de cette région en matière de transmission (donations, partages, ventes, etc.),

⁵⁷ Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, p. 416-422.

⁵⁸ Sylvie Dépatie, « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion : un exemple canadien au 18^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no 2 (décembre 1990), p. 174-175.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 198.

⁶⁰ Craig, « La transmission des patrimoines fonciers », p. 220.

mais plutôt la gamme de métiers et emplois ouverts à leurs enfants⁶¹. L'établissement sur une terre n'est donc qu'une des différentes options envisagées.

Au fil des décennies, la transmission du patrimoine semble donc avoir un objectif double : établir les enfants et garantir les vieux jours des parents, tant d'un point de vue matériel que financier. Or, les stratégies mises en œuvre pour parvenir à une reproduction sociale réussie ne sont pas toujours suffisantes. En effet, la reproduction sociale de la cellule familiale connaît parfois quelques revers, voire des échecs, tant individuels que familiaux. Certaines études traitant de la reproduction sociale ont noté des modalités nettement différenciées de la transmission des biens meubles et immeubles selon le sexe des enfants, voire des inégalités entre frères et sœurs, au détriment celles-ci⁶². Dans son étude sur le rôle joué par les femmes dans la transmission du patrimoine en France aux XVIII^e et XIX^e siècles, Antoinette Fauve-Chamoux a affirmé d'entrée de jeu que les femmes font toujours partie prenante du processus de transmission des biens puisque, dès lors qu'elles reçoivent une part du patrimoine parental, elles participent inévitablement à la constitution et à l'accroissement de la fortune de leur propre famille conjugale⁶³. Si dans certaines régions comme les Pyrénées centrales, la reproduction familiale passe par la voie féminine, tel n'est pas le cas en Provence, une région où le maintien du nom et de la dignité de la famille passe par les enfants masculins, les filles mettant un terme à la lignée⁶⁴. Au Québec, le changement de

⁶¹ *Ibid.*, p. 227-228.

⁶² Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, p. 277-284 et Dépatie, « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion », p. 187-189.

⁶³ Antoinette Fauve-Chamoux, « Le rôle des femmes dans la transmission des biens en France, 18^e-19^e siècles », dans Christian Dessureault, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir., *Famille et marché. 16e-20e siècles*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 245.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 250.

comportement à l'égard de la cohabitation au tournant du XX^e siècle ajoute une responsabilité supplémentaire aux « exclus ». Dans la mesure où les parents doivent quitter pour le village au moment où le successeur prend possession du « vieux bien », la responsabilité des parents âgés échoie désormais aux célibataires, qui consacrent leur vie à « finir » leurs parents et ne reçoivent en héritage que l'usufruit de la maison du village⁶⁵. En d'autres termes, la résistance du sentiment lignager fait en sorte que l'ampleur de la transmission faite aux célibataires est intimement liée à leur statut matrimonial⁶⁶, c'est-à-dire que les avoirs légués aux enfants célibataires (qui ne contribuent pas au maintien de la lignée) seraient de moins grande valeur que ceux légués aux enfants mariés et avec enfants.

Par ailleurs, dès lors que les donations impliquent des obligations rigides et astreignantes pour les donataires, tant sur le plan moral que financier, les annulations sont souvent nombreuses⁶⁷. Dans certains cas, le refus des parents de quitter le « vieux bien » brise la chaîne de la transmission familiale⁶⁸ et la possibilité d'une reproduction sociale couronnée de succès. Les échecs de la reproduction sociale ne se limitent pas à la paysannerie, tant s'en faut. En procédant à l'analyse des inventaires, partages, testaments et de la correspondance d'une famille influente, les Masson, entre 1850 et 1930, Thierry Nootens a cherché à comprendre quels pouvaient être les effets sociologiques et relationnels d'un patrimoine considérable. De cette étude ressort un fait important : un

⁶⁵ Cet héritage correspond à celui de la mère veuve. Gervais, « Succession et cycle familial », p. 88.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 89.

⁶⁷ Les annulations peuvent être de l'ordre de 10 % dans certaines régions. Luce Vermette, « Les donations : activités domestiques et genre de vie, 1800-1820 et 1850-1870 », dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, dir., *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, 17e-20e siècles*, Paris/Montréal, Éditions de l'École des hautes études/Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 512.

⁶⁸ Gervais, « Succession et cycle familial », p. 89.

patrimoine opulent ne fait pas toujours que des heureux et sa transmission peut avoir comme conséquence sociale et familiale d'encourager l'apparition d'héritiers « manqués »⁶⁹. Au sein des classes aisées, un échec de la reproduction serait donc synonyme d'aggravation des conflits et d'accentuation des rapports de pouvoir à l'intérieur de la famille⁷⁰.

Bref, à bien des égards, les transformations mises en branle par la transition au capitalisme industriel ont affecté toutes les classes sociales, que ce soit à l'échelle familiale ou individuelle. Ces transformations mettent également en lumière les nombreux dilemmes auxquels ont dû faire face les familles au moment de transmettre leur patrimoine à la génération suivante. Quelle pratique les parents devraient-ils adopter ? Quel compromis leur faudra-t-il faire pour installer le plus d'enfants (ou du moins de fils) possible tout en assurant le confort de leurs vieux jours ? Dans certaines familles, le patrimoine transmis influence profondément la condition sociale, l'occupation et le parcours des héritiers, et particulièrement ceux des descendants masculins⁷¹. En effectuant une analyse comparée du début et de la fin du XIX^e siècle, nous pourrions identifier, du moins partiellement, certaines de ces transformations et avancer des hypothèses quant à leur impact sur les stratégies de transmission du patrimoine.

⁶⁹ Il s'agit de jeunes hommes jugés incompétents et qui ne répondent pas aux attentes familiales de voir la réussite de la lignée reconduite d'une génération à l'autre. Thierry Nootens, « 'Je crains fort que mon pauvre Henri ne fasse pas grand-chose...' : les héritiers 'manqués' et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, no 3 (hiver 2006), p. 233-234.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 249.

⁷¹ *Ibid.*, p. 255-256.

1.2 LES SOURCES

Notre projet se fonde sur l'étude d'archives notariales produites dans le district de Trois-Rivières au XIX^e siècle. Plus précisément, nous avons analysé un corpus d'inventaires après décès produits pendant les périodes 1800-1820 et 1880-1900⁷². L'inventaire après décès « est une description des biens d'un défunt, délaissés après sa mort, laquelle se fait solennellement et par des officiers de justice [des notaires], pour maintenir les droits de tous ceux qui peuvent avoir intérêt, comme des créanciers, des héritiers, légataires et autres ; et cet inventaire doit être fait à la réquisition des parties⁷³ », que ce soit par le conjoint survivant, l'exécuteur testamentaire ou encore le tuteur des enfants mineurs. Bien que la loi n'exige pas la production d'un inventaire après décès, diverses situations peuvent le rendre nécessaire. D'abord, un inventaire permet aux héritiers de « justifier de leur bonne foi » et ainsi éviter qu'on ne puisse les accuser de recèle ou de détournement de biens⁷⁴. L'inventaire permet également de voir l'état de la succession, « pour l'accepter ou y renoncer suivant ce que l'on juge à propos⁷⁵ ». Aussi, il est essentiel de recourir à l'inventaire après décès pour interrompre la communauté de biens entre l'individu décédé et le conjoint survivant⁷⁶. Mentionnons enfin que si les créanciers ou les héritiers craignent un détournement des biens de la

⁷² Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives de Trois-Rivières, fonds Cour supérieure, district de Trois-Rivières, greffes de notaires, CN401 (dorénavant BAnQ-TR, CN401).

⁷³ Claude-Joseph de Ferrière, *La science parfaite des notaires ou Le parfait notaire : contenant les ordonnances, arrests & réglemens rendus touchant la fonction des notaires, tant royaux qu'apostoliques*, volume 2, Paris, 1752, p. 287.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 288.

⁷⁶ Si l'inventaire n'est pas produit dans le délai prescrit par la loi (trois mois après le décès), le conjoint survivant est réputé avoir accepté tacitement la communauté ; celle-ci se continue entre le survivant et les enfants nés du mariage, avec de nombreux inconvénients dont la responsabilité des dettes de la communauté ; Paquet et Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle », p. 177.

succession, ils peuvent faire apposer des scellés sur les effets de la succession du débiteur rapidement après son décès⁷⁷.

En règle générale, l'inventaire après décès contient une multitude d'informations tant de nature quantitative que qualitative. Outre les noms du défunt et du requérant et le lieu et la date de production, on retrouve également dans l'inventaire une énumération, une description sommaire et la prise des biens mobiliers, une description des dettes actives et passives, une énumération des biens immobiliers, une liste des actes notariés laissés par le défunt, ainsi qu'une liste des biens personnels des époux (habits, linges, hardes) et des « biens propres »⁷⁸ du survivant. En d'autres termes, l'inventaire après décès est une fenêtre ouverte sur le passé permettant d'appréhender l'environnement matériel des individus de toutes les classes sociales, leur niveau de richesse (donc les biens transmis aux ayants droit) et certaines pratiques culturelles liées, notamment, à la consommation. Mais laisser derrière soi un patrimoine quelconque, que les inventaires après décès relatent en détail, ne nous indique pas à qui il est transmis. Privilégie-t-on un héritier au détriment des autres ? Y a-t-il un partage à parts égales ? Donne-t-on une moitié au conjoint survivant et l'autre aux enfants ? Contrairement au testament, au contrat de mariage et à la donation entre vifs, l'inventaire après décès n'a pas pour but premier de décrire à qui et de quelle manière le patrimoine est transmis. Il demeure néanmoins que l'inventaire après décès contient quelques indices relatifs aux modalités de transmission des avoirs et nous nous y attarderons brièvement dans cette étude.

⁷⁷ De Ferrière, *La science parfaite des notaires*, p. 292.

⁷⁸ Les « propres » de communauté comprennent les immeubles échus aux époux avant leur mariage, ceux qui leur adviennent pendant le mariage par succession ou donation d'ascendant, ceux qui leur viennent pendant le mariage d'une succession collatérale et tout immeuble qui leur est donné en tant que « propre » par stipulation de l'acte. Paquet et Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle », p. 179 (note 46).

Les biens légués par les individus décédés témoignent indirectement, mais néanmoins de manière substantielle, de l'existence au quotidien, des inégalités de classes, des stratégies de distinction sociale et, dans une certaine mesure, des significations culturelles des objets ayant accompagné le ménage en cause dans son existence. Puisque les inventaires après décès sont faits par des notaires en présence d'arbitres et de témoins choisis par la famille, le caractère public de l'acte et la présence d'un officier civil constituent d'assez bonnes garanties d'intégrité⁷⁹. Cependant, en dépit de ses modalités précises de production et de sa richesse inhérente, il demeure que ce type d'archives présente quelques difficultés, voire quelques biais, dont il est impératif de tenir compte lors de la construction et de l'interprétation des données.

Nous l'avons mentionné précédemment, l'inventaire après décès a pour finalité le recensement en principe exhaustif des éléments qui composent le patrimoine mobilier et immobilier d'un ménage ou d'un individu. Toutefois, l'exactitude du relevé peut considérablement varier d'un inventaire à l'autre, selon le soin mis par le notaire à bien conduire l'opération. Si certains notaires entrent dans les moindres détails, d'autres se contentent d'inventorier en vrac un ensemble d'objets (tous les ustensiles, par exemple) sans vraiment les distinguer⁸⁰. À cela s'ajoutent la prisée des biens répertoriés et la difficulté à distinguer ce qui a été produit à domicile de ce qui a été acheté. En effet, il revient au notaire de déterminer la valeur des biens qu'il inventorie. Dans certains cas, le notaire est accompagné « d'experts » (huissiers, gens de métier, voisins) ; ensemble, « ils sont censés priser les grains et le bétail au prix du marché, les stocks des marchands, au

⁷⁹ Bouchard, « La culture matérielle des Canadiens », p. 480.

⁸⁰ Paquet et Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle », p. 181.

prix de la facture, avec ou sans indication sur l'inclusion ou l'exclusion du bénéfice ordinaire⁸¹ ». Dans d'autres cas, par contre, le notaire se contente d'évaluer plusieurs articles simultanément et de leur attribuer une valeur globale⁸². Par ailleurs, l'examen de procès-verbaux de vente a permis à certains chercheurs de constater que les prisées peuvent s'écarter de la valeur marchande réelle dans des proportions parfois considérables.⁸³ À cet égard, mentionnons que certains actes servent à la fois d'inventaire et de procès-verbal de vente. Dans ces cas particuliers, la prisée des biens apparaît être inférieure à leur valeur réelle.

Certains inventaires, s'ils ne sont pas carrément incomplets, demandent en outre des recherches supplémentaires pour trouver des informations manquantes comme l'âge au moment du décès et la profession du chef de famille. Un croisement avec les recensements canadiens de 1871, 1881 et 1891 ainsi que les registres paroissiaux a permis de combler partiellement ce manque. Sans nécessairement affecter la fiabilité de l'acte, la question de l'âge d'un individu au moment de son décès introduit également un biais non négligeable. En effet, il est important de garder à l'esprit les disparités qui peuvent ressortir de la comparaison entre l'inventaire d'un homme décédé dans la quarantaine qui n'a pas encore établi ses enfants et celui d'un homme décédé dans la soixantaine qui a déjà donné ou vendu une partie de ses biens de son vivant⁸⁴. Le patrimoine de l'homme dans la quarantaine pourrait nous paraître plus important que celui du vieillard du fait que les deux individus n'ont pas franchi les mêmes étapes du

⁸¹ *Ibid.*

⁸² John A. Dickinson, « L'évolution des fortunes normandes au XVIII^e siècle : méthodologie et critique des sources », *Histoire sociale/Social History*, vol. 23, no 44 (novembre 1989), p. 258.

⁸³ Bouchard, « La culture matérielle des Canadiens », p. 481 et Paquet et Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle », p. 181.

⁸⁴ Dickinson, « L'évolution des fortunes normandes au XVIII^e siècle », p. 254.

cycle de vie familiale. Par ailleurs, une autre difficulté se présente lorsqu'on prend en considération le temps écoulé entre la mort d'un individu et le moment où l'inventaire de ses biens est produit. Dans la mesure où il peut s'écouler plusieurs mois, voire plusieurs années, entre les deux événements, la crédibilité de l'inventaire peut être compromise par les héritiers eux-mêmes qui auront peut-être déjà disposé d'une partie des biens du défunt⁸⁵. Rappelons finalement que l'inventaire après décès demeure un instantané du patrimoine au moment du décès et ne dresse en aucun cas un portrait de tous les biens meubles et immeubles qui ont été possédés par un individu tout au long de sa vie.

1.3 LA MÉTHODOLOGIE

1.3.1 La collecte des données

Le corpus d'inventaires après décès analysé dans le cadre de notre projet de recherche résulte d'un échantillonnage conduit en deux temps. Dans un premier temps, nous avons ciblé les inventaires produits pendant les deux périodes à l'étude (1800-1820 et 1880-1900). Un dépouillement exhaustif des index des greffes de notaires du district de Trois-Rivières numérisés et disponibles sur le site Internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec a permis de répertorier 332 inventaires pour la période 1800-1820 et 470 inventaires pour la période 1880-1900⁸⁶. La quantité d'inventaires répertoriés, particulièrement pour la seconde période, nous laisse croire qu'un certain nombre d'index de greffes de notaires n'ont pas été numérisés ou ne sont

⁸⁵ Yvan Morin, « La représentativité de l'inventaire après décès : l'étude d'un cas : Québec au début du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 4 (1981), p. 520.

⁸⁶ Les index numérisés sont disponibles à l'adresse suivante : <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/>.

tout simplement plus disponibles. Nous n'avons cependant pas de raison de croire que cela ait introduit un biais de nature socioéconomique ou géographique dans notre corpus documentaire. Les index des greffes de notaires ont été répertoriés dans un fichier Excel selon l'ordre alphabétique du nom des notaires et en fonction des deux périodes. Par la suite, chaque inventaire a été répertorié selon l'ordre chronologique de la date de production, en prenant soin de noter, outre la date, le numéro de l'acte (lorsque disponible) ainsi que les noms des individus concernés par l'inventaire.

Nous avons ensuite procédé à un deuxième échantillonnage afin d'obtenir un corpus de taille un peu plus raisonnable. Nous avons ainsi retenu deux inventaires sur cinq pour la première période (pour un total de 134) et un inventaire sur cinq pour la deuxième période (pour un total de 94). La sélection des inventaires a été faite en suivant la liste du fichier Excel, sans tenir compte des limites de chaque groupe d'inventaires, c'est-à-dire qu'un groupe de cinq inventaires peut inclure des inventaires produits par deux notaires différents. Par la suite, 25 des 228 inventaires retenus ont été exclus du corpus complet parce qu'ils ont été produits en dehors du district ou parce qu'ils sont tout simplement manquants des greffes. Ce procédé a permis une ventilation large parmi les greffes sans toutefois perdre la variété socioéconomique et géographique des inventaires. Puisque certains notaires ont œuvré dans le même milieu socioéconomique et géographique tout au long de leur carrière, sélectionner un groupe de notaires au détriment d'un autre aurait entraîné un biais important à ce niveau. L'ensemble du corpus a été numérisé puis consigné dans une base de données *FileMaker Pro*. Ce logiciel permet de recueillir l'ensemble des informations qualitatives et quantitatives contenues dans les sources et de les organiser en fonction des diverses

catégories de biens meubles et immeubles mentionnés dans les inventaires. La fiche documentaire utilisée pour colliger les informations pertinentes est une adaptation de celle utilisée dans le cadre des recherches en histoire du droit civil au Québec menées par M. Thierry Nootens.

Nous l'avons mentionné précédemment, les inventaires après décès ne permettent pas d'appréhender tous les tenants et les aboutissants des stratégies de transmission du patrimoine tout au long du XIX^e siècle. Des données contenues dans certains inventaires, relatives à un partage de la succession par exemple, autorisent tout de même une compréhension partielle de la manière dont sont répartis certains avoirs laissés par un individu après sa mort. Ces données permettent aussi de savoir si certains héritiers doivent composer avec une succession plus onéreuse que profitable, une situation pouvant grandement affecter la reproduction familiale et le maintien de la lignée dans la longue durée. En de rares cas, les inventaires nous renseignent également sur ce qui a déjà été transmis du vivant du défunt ou de la défunte. Ces différentes données autorisent une reconstitution, certes fragmentaire, de trajectoires patrimoniales familiales et offrent un aperçu de certaines stratégies de reproduction familiale mises en place par les couples pour assurer, toujours tant bien que mal, la pérennité de la lignée à laquelle ils appartiennent et qu'ils ont continuée en ayant des enfants.

1.3.2 L'analyse des données

Le traitement du corpus d'inventaires après décès a été principalement de nature quantitative et typologique. En plus de relever les divisions entre les différents biens meubles et immeubles, une attention particulière a été accordée aux divers types de

biens meubles. Ce faisant, les biens mobiliers ont été classés dans l'une ou l'autre des neuf catégories suivantes : « meubles fonctionnels et d'apparat », « ustensiles, vaisselle et entretien ménager », « vêtements, lingerie et objets d'hygiène personnelle », « chauffage et éclairage », « instruments et outils de travail », « objets de culture et de loisir », « moyens de transport et accessoires », « objets de luxe et décoratifs », « animaux », « inventaire et stocks agricoles » et « autres ». Nous avons également relevé la nature et l'ampleur des dettes actives et passives ainsi que la valeur totale du patrimoine des individus. Ces informations, construites en variables, ont par la suite été comptabilisées et croisées entre elles, que ce soit en fonction du métier, du milieu géographique (ville et campagne), du niveau de richesse ou de la période (début et fin du siècle). De plus, l'approche qualitative a été privilégiée pour le traitement des informations relatives à la transmission du patrimoine contenues dans les inventaires. En relevant certaines des stratégies de transmission du patrimoine, nous avons replacé ces mêmes stratégies dans les contextes sociaux et économiques différenciés étudiés afin de mettre en lumière les transformations survenues dans les pratiques de reproduction sociale entre le début et la fin du XIX^e siècle.

CONCLUSION

Comme le montre notre bilan de la production scientifique, les historiens et anthropologues du Bas-Canada et du Québec ont beaucoup étudié les questions relatives aux conditions d'existence, à la culture matérielle et à la reproduction sociale des familles à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Cet état de la question permet de dégager un certain nombre d'observations. Il faut d'emblée souligner que la

grande majorité des études recensées portent sur les premières décennies du XIX^e siècle. Ce faisant, nous ne disposons que de bien peu d'indices des impacts de la transition au capitalisme industriel sur les conditions d'existence et la transmission du patrimoine. Par ailleurs, nombre de ces études ont pour cadre spatial les régions de Montréal et de Québec, des milieux de vie où les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation se font sentir plus rapidement et plus fortement qu'ailleurs sur le territoire de la province. Quels ont été les impacts de l'essor du capitalisme sur des sociétés régionales en transition, comme le district judiciaire de Trois-Rivières, où s'interpénètrent à divers degrés deux milieux de vie (ville et campagne), milieux à la fois distincts et complémentaires ? Les études recensées ne nous permettent pas de répondre clairement à cette question.

Il demeure cependant que nos acquis historiographiques actuels sur la question de la culture matérielle et de la reproduction sociale et familiale sont nombreux et nous permettent d'inscrire notre démarche scientifique dans un cadre spatial et temporel pertinent. En effet, nombre de chercheurs ont identifié le tournant du XIX^e siècle comme étant une époque charnière où se sont mis en branle plusieurs changements d'ordre social et économique, sous l'égide d'une intégration progressive et inégale des populations à l'économie de marché. Un clivage se dessine entre la reproduction dans la sphère privée et production dans la sphère publique, particulièrement au sein des groupes élitaires. Bien que cette nouvelle dichotomie ne touche pas ou très peu les ménages agricoles, leur rapport au marché s'accroît néanmoins. Influencée par les élites en perpétuelle recherche de confort, la masse de la population emboîte tranquillement le pas, notamment en ce qui a trait au fractionnement des fonctions concrètes de la maison et à l'accroissement de la part prise par le privé. À divers degrés,

toutes les classes bénéficient d'une augmentation et d'une diversification de leurs biens. Mais les inégalités de classes relevées, tout comme les inégalités régionales, confirment que tous ne profitent pas également de cette hausse du niveau de richesse entraînée par l'essor du capitalisme. C'est donc une pluralité de conditions d'existence qui dicte la vie quotidienne de tout un chacun au début du XIX^e siècle.

Que ce soit en léguant la totalité du patrimoine à un seul enfant ou en le divisant également entre tous les héritiers, de nombreuses avenues sont possibles lorsque vient le temps de la transmission. Bien que ces modalités aient elles aussi été affectées par la transition au capitalisme industriel, reste que la transmission du patrimoine et la reproduction familiale sont des entreprises complexes influencées par de multiples facteurs d'ordre familial, économique et démographique. Les parents doivent ainsi jongler avec deux finalités pourtant contradictoires : établir le plus d'enfants possible tout en assurant la sécurité de leurs vieux jours. Par ailleurs, la nature des biens transmis, la capacité des couples à produire des surplus suffisants pour faciliter l'établissement des enfants (en achetant des terres supplémentaires, par exemple) ainsi que la densité de la population pèsent lourd dans la balance lorsqu'il est question de l'efficacité des modalités de transmission. Il n'est donc pas étonnant que les chercheurs aient relevé nombre d'échecs, partiels ou complets, de la reproduction au sein de certaines familles, fussent-elles de l'élite ou de la paysannerie.

De par leur nature, les inventaires après décès constituent une source incontournable dans le cadre d'un projet de recherche historique axé sur les conditions d'existence et la culture matérielle au XIX^e siècle. Malgré ses omissions et ses non-dits,

l'inventaire après décès autorise une incursion dans les conditions d'existence d'une époque révolue, incursion permettant d'appréhender, du moins partiellement, l'environnement matériel d'individus de toutes les classes sociales, leur niveau de richesse (donc les biens qui sont transmis aux ayants droit) et certaines pratiques culturelles liées, notamment, à la consommation. Et c'est précisément ce sur quoi nous nous penchons dans les pages qui suivent.

CHAPITRE 2

Les transformations de l'environnement matériel et des habitudes de consommation

Des changements sans précédent surviennent au XIX^e siècle. Certains, qui s'amorcent dès les dernières décennies du XVIII^e siècle à la faveur d'une certaine croissance de la consommation, concernent le quotidien de la majorité ; d'autres, plus englobants, ont trait aux transformations des structures démographique et économique¹. Sous l'impulsion combinée de la croissance naturelle et de l'immigration majoritairement anglo-saxonne, la population du Bas-Canada se multiplie par quatre entre 1790 et 1844 pour atteindre environ 697 000 habitants. Et les effets de cette croissance se font sentir tant à la ville qu'à la campagne : disponibilité des terres, emplois, salaires, religions, mœurs, et bien sûr, habitudes de consommation² sont affectés. Stimulé par la flambée du commerce du bois et malgré certains déboires de l'agriculture au début du siècle³, le Bas-Canada s'ouvre lentement à un vaste marché national et international. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, ces changements structuraux, qui s'intensifient tout au long du siècle, laissent des traces profondes. Avec la montée de l'économie capitaliste sous l'effet conjugué de l'industrialisation, de l'essor du marché et de la révolution des transports, un tout

¹ Jean-Pierre Hardy, *La vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent. 1790-1835*, Sillery, Septentrion/Musée canadien des civilisations, 2001, p. 7.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*

nouveau contexte de développement se met en place au Québec à cette époque⁴. Si les grands centres que sont Montréal et Québec vivent, avec certains décalages, une transition plus rapide vers l'industrialisation et l'urbanisation, les sociétés régionales expérimentent d'une manière spécifique les grands bouleversements du XIX^e siècle. En effet, le développement de régions comme la Mauricie et le Centre-du-Québec conjugue une hausse marquée de la production agricole pour satisfaire la demande croissante des marchés urbains québécois et étrangers et la mise en place des premiers sites industriels employant une main-d'œuvre spécialisée⁵ dans l'exploitation de certaines ressources comme la forêt. De par son caractère à la fois urbain, avec un centre économique en plein processus d'urbanisation et d'industrialisation, et une périphérie encore largement rurale, le district de Trois-Rivières est un territoire en perpétuelle mutation où s'opposent et se complètent deux milieux de vie. De nombreux travaux sur le niveau de vie et l'enrichissement collectif dans le premier tiers du XIX^e siècle le démontrent : entre les élites marchande et professionnelle qui bénéficient d'une augmentation quasi constante de leur niveau de vie et les habitants qui demeurent tributaires des aléas climatiques et environnementaux et des conditions du marché local et international⁶, c'est une pluralité de conditions d'existence qui dicte la vie quotidienne de tout un chacun.

Dans ce chapitre, nous tenterons de caractériser les mutations de l'environnement matériel des populations et d'observer leurs habitudes de consommation en fonction des

⁴ René Hardy et Normand Séguin, dir., *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 121.

⁵ Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir., *Histoire du Centre-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 150-187.

⁶ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 8.

deux périodes étudiées. Cette démarche permettra de mettre en lumière les transformations d'ordre matériel engendrées par la transition au capitalisme. Dans un premier temps, nous procéderons à l'examen des transformations dans l'occupation de l'espace domestique. Nous pourrions ainsi nous pencher sur une possible amélioration des conditions d'existence, voire une véritable augmentation du niveau de richesse des populations. Dans un second temps, il sera question de l'évolution des habitudes de consommation et d'utilisation du marché. Nous pourrions, notamment, examiner l'émergence éventuelle de nouveaux modèles de consommation et la question de la mise en place de ce qui deviendra, plus tard au XX^e siècle, un véritable pouvoir d'achat.

2.1 L'HABITATION ET L'ESPACE DOMESTIQUE

La maison faite de bois et construite en pièce sur pièce, très répandue dans la campagne mauricienne et centricoise du tournant du XIX^e siècle, n'offre certainement rien d'ostentatoire. Elle représente cependant une excellente adaptation aux rigueurs d'une contrée froide où les ressources en bois d'œuvre sont abondantes⁷. La maisonnée précapitaliste ne connaît pas la distinction entre les milieux « de vie » et « de travail » ; l'espace n'est que rarement spécialisé en vertu d'une fonction spécifique, et il est donc courant de trouver, dans une même pièce, des pots, des faucilles, des rouets et des lits⁸. Mais qu'en est-il à la fin du siècle ? Bien qu'elle soit toujours bâtie pour assurer la protection de la famille contre les éléments, l'habitation de la fin du XIX^e siècle abrite un espace domestique transformé. Une analyse détaillée des pratiques en matière de

⁷ Allan Greer, *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu (1740-1840)*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 69.

⁸ *Ibid.*, p. 73-74.

recherche du confort et de l'intimité a été menée à bien afin de rendre compte de façon plus précise de l'augmentation du niveau de vie entraînée par l'émergence du capitalisme tout au long du XIX^e siècle.

2.1.1 La maison et l'architecture domestique

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, la maison remplit des fonctions importantes et concrètes. Elle est un abri contre les éléments et les variations saisonnières du climat ; elle est un lieu de production et de reproduction⁹. Témoin de la vie quotidienne des hommes et des femmes qui l'habitent, la maison du XIX^e siècle fait l'objet de nombreuses transformations d'ordre structurel et symbolique. Déjà à la fin du XVIII^e siècle, la manière bourgeoise de se loger est imitée de tous et pénètre lentement jusqu'aux couches inférieures de la société¹⁰. Selon Jean-Pierre Hardy et Paul-Louis Martin, cette « manière bourgeoise », qui privilégie le bien-être matériel, le confort et l'individualité, voire l'isolement du reste de la maisonnée, sera un idéal à atteindre pour de nombreuses familles.

Un indice probant des transformations structurelles de l'habitation entre le début et la fin du XIX^e siècle est la multiplication du nombre de pièces. Les changements à cet égard sont de deux ordres : d'une part, ceux qui affectent l'aire semi-publique de la maison, cette zone occasionnellement ouverte aux visiteurs et aux étrangers, et d'autre

⁹ Paul-Louis Martin, *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 2 et Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Fayard, 1997, p. 96.

¹⁰ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 503.

part, ceux qui affectent les espaces privés réservés aux membres de la famille¹¹. Les inventaires après décès permettent, dans une certaine mesure, de relever certaines de ces modifications de l'espace domestique paysan. Le tableau 1 présente la répartition du nombre de divisions internes dans la demeure de 94 cultivateurs, soit la totalité des ménages paysans échantillonnés pour la période 1800-1820¹².

TABLEAU 1
Répartition du nombre de divisions internes dans la maison des cultivateurs
(1800-1820)

	Aucune	1-2	3-4	5 et plus	Total
Nombre	60	17	15	2	94
Pourcentage	63,8	18,0	16,0	2,1	100

Sources : BAnQ-TR. CN401. 94 inventaires des années 1800-1820.

On constate d'emblée que ce sont les maisons ne comptant aucune division interne qui dominent, représentant un peu plus de 63 % des occurrences¹³. Les maisons comptant une à deux divisions arrivent au second rang avec 18 %. Précisons que dans la majorité des cas, la ou l'une des deux pièces recensées est le grenier, un espace qui peut servir à la fois d'entrepôt pour les grains, d'espace de production et de lieu de repos¹⁴. Il n'est donc pas nécessairement question d'un espace de vie à proprement parler. Les maisons comptant trois ou quatre pièces représentent, quant à elles, 16 % des occurrences. Sauf exception, les sources indiquent que c'est à partir de trois pièces que la chambre à

¹¹ Martin, *À la façon du temps présent*, p. 119.

¹² Afin d'avoir une meilleure base de comparaison, notre analyse des changements structurels de l'espace domestique est circonscrite aux cultivateurs, le groupe le plus largement représentés dans les sources.

¹³ Sans remettre en question la généralité de la maison sans division en milieu rural, précisons que les résultats obtenus ne sont pas absolus dans la mesure où il est possible que certains notaires n'aient pas jugé nécessaire de faire la nomenclature des pièces de la maison de manière systématique.

¹⁴ Martin, *À la façon du temps présent*, p. 178.

coucher est recensée. Les divisions internes les plus communes en milieu rural pour la période 1800-1820 sont la cuisine, le grenier et la chambre, avec occasionnellement une salle ou un cabinet supplémentaire. Selon Paul-Louis Martin, dès qu'augmente la superficie au sol pour atteindre plus ou moins 30 pieds de long par 28 pieds de large, on note l'addition d'une ou de deux pièces supplémentaires, appelées cabinets ou « petites chambres », et après 1810, « chambres à coucher »¹⁵. Sans grande surprise, les habitations comptant cinq pièces et plus sont plutôt rares dans la campagne du début du siècle. Seuls quelques cultivateurs plus aisés semblent avoir sensiblement assimilé cette « manière bourgeoise » de se loger¹⁶ qui sépare plus nettement les aires publiques des aires privées.

L'absence complète de cloisonnement dans la maison peut être interprétée comme le signe d'une pauvreté matérielle inhérente, ou du moins, d'un environnement matériel rudimentaire. Dans certains cas, les cultivateurs et leur famille occupent un espace relativement restreint ne dépassant pas 200 pieds carrés. Par exemple, Antoine Trottier, Josephte Bronssard dit Langevin et leurs trois enfants mineurs occupent, au moment du décès du chef de famille, une maison d'une superficie de 196 pieds carrés¹⁷ tandis que Ambroise Brière, Josephte Bertrand dit St-Arnoix, son épouse décédée, et

¹⁵ Cette dénomination changeante serait attribuable à une période transitoire précédant leur affectation exclusive au repos nocturne. Martin, *À la façon du temps présent*, p. 177.

¹⁶ Seuls deux inventaires de cultivateurs dénombrent cinq pièces et plus au début du siècle. BAnQ-TR, CN401, S33 (greffe de Joseph-Casimir Dury, dorénavant désigné par sa cote), no 193, 25 février 1817, inventaire de Alexis Vallé, fils et S31 (greffe de François-Louis Dumoulin, dorénavant désigné par sa cote), no 1117, 7 avril 1810, inventaire de François Couturier dit Verville.

¹⁷ BAnQ-TR, CN401, S45 (greffe de Louis Guillet, dorénavant désigné par sa cote), no 444, 3 avril 1813, inventaire de Antoine Trottier.

leur unique enfant mineur occupent une maison d'une superficie de 160 pieds carrés¹⁸. Ces habitations unicellulaires n'offrent bien souvent que peu d'espace aux membres de la famille et la répartition spatiale s'y organise à partir du foyer, qui est le centre de la vie quotidienne¹⁹. C'est donc dans une seule et même pièce que se situe l'aire d'alimentation, de chauffage et d'éclairage et, parfois, de travail. Afin de déterminer dans quelle mesure la maison paysanne a subi des transformations internes, nous avons calculé la répartition du nombre de divisions internes dans la maison de 55 cultivateurs, soit l'ensemble des ménages paysans échantillonnés pour la période 1880-1900 (voir tableau 2).

TABLEAU 2
Répartition du nombre de divisions internes dans la maison des cultivateurs
(1880-1900)

	Aucune	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et plus	Total
Nombre	22	12	7	4	7	3	55
Pourcentage	40,0	21,8	12,7	7,3	12,7	5,5	100

Sources : BAnQ-TR, CN401. 55 inventaires des années 1880-1900.

À l'instar des résultats obtenus pour la première période, on remarque que la maison sans division interne est encore largement représentée, signe de la persistance, peut-on croire, d'une large frange de très modestes familles de cultivateurs. Ce qui distingue les deux périodes, toutefois, est la multiplication relativement importante du nombre de divisions dans les habitations paysannes. En effet, un peu plus de 38 % des habitations rurales de la grande région trifluvienne comptent au moins trois pièces dans les dernières

¹⁸ BAnQ-TR, CN401, S8 (greffe de Pierre Bazin, dorénavant désigné par sa cote), 20 août 1820, inventaire de Ambroise Brière.

¹⁹ Martin, *À la façon du temps présent*, p. 71-72.

décennies du XIX^e siècle, contre seulement 18 % au début siècle. Ces transformations structurelles se traduisent, d'une part, par une augmentation du nombre de chambres à coucher. Rarement présente plus d'une fois dans la maison rurale du début du siècle, on compte jusqu'à six chambres à coucher à la fin du siècle. La majorité des habitations paysannes ne comptent qu'une ou deux chambres à coucher. La demeure de Joseph Rivard²⁰, résidant de Sainte-Flore, fait toutefois exception avec six chambres. D'autre part, on constate un accroissement de l'aire semi-publique de la maison avec l'introduction de la salle d'entrée et du salon dans un nombre croissant d'habitations. Ces deux pièces, grandes absentes au début du siècle, sont présentes plus fréquemment pendant la période 1880-1900. À bien des égards, certaines habitations paysannes de la fin du siècle rivalisent avec celles des élites marchande et professionnelle du début du XIX^e siècle en ce qui a trait aux divisions internes²¹. L'émergence d'une classe de cultivateurs aisés capables de commercialiser leur production est certainement en cause et les inégalités sont maintenant peut-être plus frappantes dans le monde rural.

Une augmentation du nombre de pièces dans la maison, particulièrement de celles rattachées à l'aire privée, contribue à définir de nouvelles pratiques en matière d'intimité et d'individualité. Puisque de nombreuses familles semblent avoir délaissé la coutume ancestrale de s'isoler en suspendant des rideaux autour du lit²², c'est un tout

²⁰ BAnQ-TR, CN401, S124 (greffe de Elzéar-Hubert Tremblay, dorénavant désigné par sa cote), no 7094, 14 novembre 1898, inventaire de Joseph Rivard.

²¹ La maison de Maxime-Aimé-Alfred Loranger compte 11 pièces réparties sur deux étages. BAnQ-TR, CN401, S125 (greffe de Joseph-Édouard Charbonneau, dorénavant désigné par sa cote), no 3820, 9 mars 1888, inventaire de Maxime-Aimé-Alfred Loranger. Ces divisions internes s'apparentent à celles que George Bervin a recensées dans la demeure de trois marchands-négociants de la ville de Québec. « Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du 19^e siècle (1820-1830) », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 14 (1982), p. 6-7.

²² Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 505.

nouveau cadre de vie qui prend forme à la fin du siècle. La teneur de ce phénomène se précise avec à un croisement entre les inventaires après décès et les recensements canadiens. À partir des 35 ménages paysans retracés dans les recensements de 1871, 1881 et 1891, on constate un ratio moyen de 3,8 personnes par pièce de la maison. Une telle moyenne indique qu'il est de plus en plus possible de s'isoler, ne serait-ce que temporairement, du reste de la maisonnée. Bien que ce ratio change probablement au fil des naissances et des décès ou des allées et venues de membres de la famille élargie, il est indéniable que certains ménages bénéficient, à une étape ou une autre du cycle de vie familiale, d'un degré relativement élevé d'intimité et de confort. Ce sera le cas, entre autres, du couple formé par Onésime Vanasse dit Beauvais²³ et Marie-Louise-Céline Houde de Saint-Joseph-de-Maskinongé. Avec leurs six enfants, ils habitent une maison comptant une salle à manger, une salle d'entrée, un salon, trois chambres à coucher, une cave et un grenier.

2.1.2 Le chauffage et l'éclairage

Au Canada, le poêle prendra près de 100 ans (1660-1750) pour détrôner ou du moins seconder le foyer ouvert dans la plupart des habitations²⁴. La généralisation du poêle survient au XVIII^e siècle, en milieu urbain d'abord, puis, progressivement, en milieu rural. Il s'agit d'un acquis considérable selon Jean-Pierre Hardy, dans la mesure où ni la France, ni l'Angleterre, ni les États de l'actuelle Nouvelle-Angleterre n'adoptent pleinement cet apport technique pourtant déjà bien répandu dans certains pays

²³ BAnQ-TR, CN401, S112 (greffe de Louis-Édouard Galipeault, dorénavant désigné par sa cote), no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

²⁴ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 29.

nordiques²⁵. C'est toutefois au cours du premier quart du XIX^e siècle qu'on assiste, de manière plus ou moins rapide selon les niveaux de richesse, à une véritable multiplication du nombre de poêles dans les maisons, une pratique largement attribuable à la recherche d'un confort calorifique auquel tous aspirent, tant riches que pauvres²⁶.

Afin de déterminer dans quelle mesure ce phénomène de multiplication du nombre de poêles dans les habitations du district de Trois-Rivières s'est poursuivi tout au long du XIX^e siècle, nous avons comptabilisé (voir tableau 3) tous les poêles inventoriés par les notaires dans notre échantillon d'inventaires après décès, sans distinction quant à la classe sociale, au milieu de vie (milieu rural vs milieu urbain), à la taille des poêles ou aux matériaux de fabrication (fonte, tôle, etc.).

TABLEAU 3
Répartition du nombre de poêles selon la période

	Aucun	1	2	3 et plus	Total
1800-1820	27 (22,7 %)	70 (58,8 %)	16 (13,4 %)	6 (5,0 %)	119 (100 %)
1880-1900	22 (26,2 %)	41 (48,8 %)	13 (15,5 %)	8 (9,5 %)	84 (100 %)
Total	49 (24,1 %)	111 (54,7 %)	29 (14,3 %)	14 (6,9 %)	203 (100 %)

Sources : BANQ-TR, CN401. Inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

En regard des données colligées, on constate d'emblée que le poêle est présent dans la vaste majorité des habitations concernées par notre étude, peu importe la période. En

²⁵ *Ibid.*, p. 37.

²⁶ *Ibid.*, p. 29.

effet, on compte au moins un poêle dans un peu plus 77 % des inventaires après décès produits pendant la période 1800-1820 et dans un peu moins de 74 % de ceux produits pendant la période 1880-1900. À bien des égards, cela confirme amplement le phénomène de généralisation de l'utilisation du poêle comme appareil de chauffage dès le début du XIX^e siècle. L'absence complète de poêle dans certains inventaires après décès soulève cependant un questionnement²⁷. Puisqu'il semble fort improbable qu'une habitation, particulièrement au Canada, soit complètement dénuée de toutes sources de chauffage, nous avons cherché des indices de la présence de sources alternatives de chaleur. À cet égard, la présence dans les inventaires de certains accessoires comme les chenets, un support métallique placé dans un foyer pour recevoir les bûches, et la crémaillère, une tige de fer munie de crans et fixée à l'intérieur d'une cheminée permettant de suspendre les marmites, laisse sous-entendre qu'un ou plusieurs foyers ouverts se trouvent dans les habitations en cause²⁸.

En de rares occasions, les inventaires après décès font explicitement mention d'une cheminée simple ou double construite en terre, en pierres ou en pierres de chaux²⁹.

²⁷ Il est probable que certains notaires n'aient pas jugé nécessaire de faire la nomenclature des cheminées de manière systématique. Et à cause de son prix, le poêle n'entre pas également dans toutes les demeures. Il est donc possible que certains ménages aient opté pour la location d'un poêle pour la saison hivernale, une information qui n'est pas contenue dans nos sources. Pour des exemples de locations, voir Robert-Lionel Séguin, *La civilisation matérielle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles : fonds matériel*, Montréal, Fides, 1973, p. 375.

²⁸ Deux paires de chenets sont inventoriés dans la demeure du chirurgien médecin François Rieutord, ce qui nous laisse croire que sa maison de deux étages comptait probablement plus d'une cheminée. BAnQ-TR, CN401, S32 (greffe de Jean-Emmanuel Dumoulin, dorénavant désigné par sa cote), 8 février 1819, inventaire de François Rieutord.

²⁹ BAnQ-TR, CN401, S33, no 272, 18 décembre 1817, inventaire de Joseph Roy Chatebreu. S33, no 528, 6 mars 1820, inventaire de Alexandre Rousseau. S45 (greffe de Louis Guillet, dorénavant désigné par sa cote), no 1154, 25 mars 1818, inventaire de Joseph Baudouin. S42 (greffe de Laurent Genest, dorénavant désigné par sa cote), no 1101, 22 septembre 1815, inventaire de Hyacinthe Courteau.

Dans certains cas, comme chez Joseph Tessier³⁰, il s'agit de la seule et unique source de chauffage inventoriée par le notaire. Dans d'autres cas, cependant, cette cheminée est combinée à un ou plusieurs poêles de fer ou de tôle. En ce sens, dans un inventaire fait en 1817, le notaire Joseph-Casimir Dury a relevé trois poêles de fer en plus d'une cheminée en pierres de chaux dans la demeure d'un résident de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Alexis Vallé, fils³¹. Cette combinaison est révélatrice d'un certain niveau d'aisance matérielle et d'un degré de confort domestique relativement plus élevé. Puisque le poêle est généralement placé dans une autre pièce que le foyer, il accroît l'aire de l'habitation où l'on peut vaquer en tout confort à ses occupations quotidiennes tout en dégagant la zone immédiate du foyer ouvert³².

Il ne semble donc pas y avoir eu une augmentation fulgurante du nombre de poêles dans les habitations du district de Trois-Rivières entre le début et la fin du XIX^e siècle. En effet, la répartition entre chaque catégorie demeure relativement constante d'une période à l'autre. Les sources indiquent également que la proportion de ménages ruraux qui ne possèdent pas de poêle et qui vivent dans une habitation unicellulaire se maintient autour de 25 % entre le début et la fin siècle, signe de la présence constante d'une tranche pauvre de la paysannerie dans le district. Par contre, lorsque nous nous attardons plus longuement à la période 1880-1900, on constate une nette démarcation quant aux types de poêles répertoriés dans les inventaires après décès (voir tableau 4).

³⁰ BAnQ-TR, CN401, S45, no 559, 29 mars 1814, inventaire de Joseph Tessier.

³¹ BAnQ-TR, CN401, S33, no 193, 25 février 1817, inventaire de Alexis Vallé, fils.

³² Jean-Pierre Hardy. « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3 (1987), p. 358.

TABLEAU 4
Types de poêle inventoriés (1880-1900)

	Poêle simple/non spécifié	Poêle à 2 ponts	Poêle à 3 ponts	Poêle de cuisine	Total
Nombre	56	26	6	9	97
Pourcentage	57,7	26,8	6,2	9,3	100

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1880-1900.

Les données recueillies indiquent une hausse non négligeable du nombre de poêles doubles, plus communément appelé « poêle à deux ponts »³³, pendant la période 1880-1900. Il s'agit d'un poêle simple surmonté d'une autre boîte parfois légèrement plus petite, parfois légèrement plus grande, munie d'une porte latérale et qui sert de fourneau. Ce poêle, qui a fait son apparition dans les habitations pendant le dernier quart du XVIII^e siècle, aurait connu son âge d'or entre 1820 et 1840³⁴. Il semble cependant bénéficier encore d'un certain niveau de popularité à la fin du XIX^e siècle, particulièrement en milieu rural où il s'est implanté plus tardivement qu'en milieu urbain. Le poêle à trois ponts, absent des inventaires produits pendant la période 1800-1820, bénéficie également d'une certaine popularité à la fin du siècle. L'introduction du poêle double ou triple dans les habitations laisse entendre une hausse de la qualité et de l'efficacité des appareils ; sa masse de métal presque deux à trois fois plus importante dégage

³³ Nous n'avons répertorié de poêles doubles ou à deux ponts qu'à deux reprises pour la période 1800-1820 : un poêle dans la résidence de l'aubergiste François Garceau, fils, et deux poêles dans la résidence du chirurgien médecin François Rieutord. BAnQ-TR, CN401, S32, 28 novembre 1814, inventaire de François Garceau et S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord.

³⁴ C'est ce qu'avance Jean Provencher dans son étude sur *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 21. Il affirme également qu'il y aurait en moyenne un poêle double par habitation inventoriée. Précisons cependant que cette étude est circonscrite exclusivement au périmètre de Place-Royale.

nécessairement plus de chaleur³⁵ et offre, ainsi, un plus grand confort thermique³⁶ à l'ensemble de la maisonnée. De plus, les tuyaux longs de plusieurs sections (aussi appelées « feuilles ») permettent d'éloigner le poêle de la cheminée, offrant ainsi une diffusion plus large de la chaleur. Et les ménages qui possèdent plus d'un poêle les installent généralement dans différentes pièces, par exemple la salle à manger et la cuisine³⁷, contribuant ainsi à l'uniformisation de la température ambiante.

Au milieu du XVIII^e siècle, les habitants de la vallée du Saint-Laurent éclairent leur maison à l'aide de chandelles et de lampes à l'huile, tout comme on le faisait ailleurs dans le monde à la même époque³⁸. Près d'un siècle plus tard, ce sont toujours les mêmes luminaires qui dominent dans les foyers des Canadiens³⁹. Cette constance dans les moyens d'éclairage n'est cependant pas synonyme de stagnation d'un point de vue des améliorations, tant s'en faut. De fait, une révolution dans les moyens d'éclairage dans les foyers plus aisés, que Jean-Pierre Hardy attribue à l'avènement de la lampe à mèche verticale, se fait déjà sentir vers 1820⁴⁰. Pour le reste de la population, cette révolution est plus lente et de nature plus modeste et se traduit davantage par une augmentation du nombre de luminaires possédés qu'une diversification⁴¹. Cette augmentation contribue néanmoins à l'amélioration des conditions d'existence. Posséder

³⁵ Jean-Pierre Hardy, « La naissance du confort ou La mutation de la vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent (1790-1835) », thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1997, p. 61.

³⁶ Rappelons ici une réflexion formulée par Jean-Pierre Hardy dans *La vie quotidienne*, p. 33 : un appareil de chauffage n'est pas choisi uniquement pour son efficacité thermique; les habitudes culinaires, en pleine mutation tout au long du XIX^e siècle, comptent probablement parmi les raisons influençant la décision d'opter pour un appareil plutôt qu'un autre.

³⁷ BAnQ-TR, CN401, S127 (greffe de Honoré Rivard dit Dufresne, dorénavant désigné par sa cote), no 2988, 19 septembre 1895, inventaire de Téléphore Rousseau.

³⁸ Hardy, « La naissance du confort », p. 76.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 57.

⁴¹ *Ibid.*, p. 57-58.

de nombreux luminaires permet de profiter plus longuement, que ce soit pour le travail, les tâches domestiques ou les veillées en famille et avec le voisinage, des heures de noirceur entre la tombée du jour et le coucher.

Avant d'aborder plus en profondeur la répartition du nombre de luminaires entre le début et la fin du siècle, attardons-nous brièvement à la question des combustibles. Notre corpus d'inventaires après décès n'offre que très peu d'indices sur la nature des combustibles utilisés pour alimenter les différents types de luminaires⁴². Seuls quelques inventaires, dont certains réalisés par le notaire Pierre Désilets pendant la période 1880-1900, précisent l'utilisation d'huile de charbon pour alimenter des lampes⁴³. Le combustible le plus répandu, particulièrement au début du siècle, est la chandelle. Qu'elle soit fabriquée à partir de la graisse des animaux de la ferme, d'huile de baleine ou de paraffine (à partir du milieu du XIX^e siècle), la chandelle est largement utilisée parce qu'elle est économique. Bien que seulement 20 % des inventaires de la période 1800-1820 et 4 % des inventaires de la période 1880-1900 mentionnent la présence d'une ou de plusieurs chandelles, il est clair qu'une part beaucoup plus grande de la population les utilisait. En effet, un peu moins de 53 % des ménages comptent au moins un chandelier au début du siècle. Cet écart est-il attribuable aux habitudes de certains notaires qui n'ont pas jugé bon d'inventorier les chandelles déjà entamées ? Ou est-ce simplement parce que nombre de ménages étaient en rupture de stock au moment de l'inventaire ? Toutes les hypothèses sont valables. Rappelons seulement que certains

⁴² Une quantité variable d'huile ou de graisse est présente dans certains inventaires, mais nous pouvons difficilement savoir avec certitude l'utilisation qu'on en faisait.

⁴³ Voir par exemple BAnQ-TR, CN401 S116 (greffe de Pierre Désilets, dorénavant désigné par sa cote), no 2458, 20 juillet 1887, inventaire de Joseph Petit. S116, no 2789, 23 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon. S116 no 5070, 2 mars 1893, inventaire de Dosithé Mongrain. S116 no 5889, 23 avril 1894, inventaire de Joseph Dargis.

ménages avaient la capacité de fabriquer leurs propres chandelles à la maison⁴⁴. Afin de mieux comprendre comment se répartissent les sources de lumière entre le début et la fin du siècle, nous les avons comptabilisés en fonction de la période (voir tableau 5).

TABLEAU 5
Répartition du nombre de luminaires selon la période

	Aucun	1	2	3	4 et plus	Total
1800-1820	35 (29,4 %)	34 (28,6 %)	24 (20,2 %)	15 (12,6 %)	11 (9,2 %)	119 (100 %)
1880-1900	22 (26,2 %)	10 (11,9 %)	10 (11,9 %)	12 (14,3 %)	30 (35,7 %)	84 (100 %)
Total	57 (28,1 %)	44 (21,6 %)	34 (16,7 %)	27 (13,3 %)	41 (20,2 %)	203 (100 %)

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

L'absence de luminaires dans certains inventaires après décès ne signifie pas que ces familles vivaient dans la noirceur la plus complète dès la tombée du jour. Une simple chandelle fixée à une assiette ou un récipient quelconque pouvait fournir toute la lumière désirée, sans toutefois être digne de mention dans les inventaires. Sans dénoter d'une augmentation massive du nombre de luminaires possédés, les pourcentages avancés indiquent clairement qu'un plus grand nombre de familles du district s'éclairent mieux à la fin du XIX^e siècle. En effet, un ménage sur deux compte trois luminaires et plus pendant la période 1880-1900, contre un peu plus d'un sur cinq seulement pendant la période 1800-1820. Bien qu'une part relativement importante de la population à l'étude (environ 25 %) ne semble pas avoir été touchée par la nouvelle conjoncture économique

⁴⁴ Bien qu'aucune chandelle n'ait été inventoriée dans la demeure de Joseph-Olivier Marcot, on y recense cependant trois moules à chandelles. BAnQ-TR, CN401, S42, no 882, 29 mars 1814, inventaire de Joseph-Olivier Marcot.

qui se met en place au milieu du XIX^e siècle, il est indéniable qu'une large proportion de la population mauricienne a profité d'une avancée notable en matière d'éclairage à la fin du siècle⁴⁵. Sans grande surprise, les inventaires comptant le plus de luminaires dans l'une ou l'autre période sont ceux de ménages ou d'individus provenant des classes plus aisées et qui comptent sur l'écrit pour vivre⁴⁶. Certains cultivateurs se démarquent toutefois du lot. C'est le cas entre autres d'Hercule Garceau, chez qui on a inventorié sept luminaires⁴⁷.

Au-delà du nombre de luminaires possédés par les ménages ou les individus, il nous semble pertinent d'aborder également la question des types de luminaires utilisés. En ce sens, les travaux de Jean-Pierre Hardy confirment la prééminence du chandelier dans la vallée laurentienne au début du XIX^e siècle. Afin d'observer si la popularité de ce type de luminaire a été influencée par la nouvelle conjoncture économique et les avancées techniques qui s'amorcent au milieu du XIX^e siècle, nous avons répertorié les différents types de luminaires utilisés pendant les deux périodes à l'étude (voir tableau 6).

⁴⁵ Cette affirmation doit être relativisée dans la mesure où des différences régionales ou occupationnelles parfois notables existent encore à la fin du XIX^e siècle.

⁴⁶ Par exemple, l'inventaire du prêtre Charles Écuyer compte 12 luminaires, celui du marchand général Téléphore Rousseau en compte 13 et celui du juge de paix Henry George Fearon en compte 10. BAnQ-TR, CN401, S32, 20 juin 1820, inventaire de Charles Écuyer. S127, no 2988, 19 septembre 1895, inventaire de Téléphore Rousseau. S116, no 2789, 23 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon.

⁴⁷ BAnQ-TR, CN401, S62 (greffe de Flavien Lemaitre-Lottinville, dorénavant désigné par sa cote), no 11771, 14 mars 1890, inventaire de Hercule Garceau.

TABLEAU 6
Types de luminaires répertoriés selon la période

	Chandelier^a	Lampe^b	Fanal	Lanterne	Total
1800-1820	130	29	52	4	215
1880-1900	22	154	36	45	257
Total	152	183	88	49	472

a : Incluant les martinets

b : Incluant les lampes suspendues et sur pied

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

En regard des données colligées, on remarque effectivement une prédominance du chandelier par rapport aux autres types de luminaires pendant la période 1800-1820. Et il existe tout un éventail de prix pour ce type de luminaire sur le marché bas-canadien du début du siècle. Par exemple, le chirurgien médecin François Rieutord⁴⁸ possède notamment trois chandeliers argentés évalués ensemble à 12 livres, ce qui en font des items de luxe ; le cultivateur François Côté⁴⁹ possède, quant à lui, une paire de chandeliers en cuivre évalués à 3 livres et le cultivateur Pierre Pellerin⁵⁰ possède, pour sa part, un unique chandelier évalué à 10 sols. Il y a donc un chandelier pour chaque portefeuille. Il apparaît toutefois y avoir eu un renversement des tendances en matière d'éclairage dans les dernières décennies du XIX^e siècle. On semble en effet avoir délaissé le chandelier au profit de la lampe. Selon Jean-Pierre Hardy, la lampe qui éclaire l'habitant, l'artisan ou le journalier en 1835 est la même que celle qui l'éclairait

⁴⁸ BAnQ-TR, CN401, S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord.

⁴⁹ BAnQ-TR, CN401, S77 (greffe de Charles-Claude Pratte, dorénavant désigné par sa cote), 23 juin 1814, inventaire de François Côté.

⁵⁰. BAnQ-TR, CN401, S8 (greffe de Pierre Bazin, dorénavant désigné par sa cote), 8 juillet 1816, inventaire de Pierre Pellerin.

un siècle plus tôt⁵¹. La lampe à godet, mieux connue sous le nom de « bec-de-corbeau », est la lampe la plus répandue au début du XIX^e siècle. Les sources ne permettent pas de confirmer cette tendance ni de déterminer si elle se maintient plus tard dans le siècle. Généralement évaluée à moins d'une piastre, la lampe est répertoriée dans un peu plus de 71 % des inventaires de la deuxième période. Certaines lampes inventoriées, ayant des abat-jours en verre⁵² ou qualifiées de « suspendues »⁵³, suggèrent cependant la diffusion de nouveaux modèles de lampe pendant cette période.

2.1.3 Les objets d'hygiène personnelle

Pour être en mesure de dresser un portrait relativement fidèle de certaines pratiques liées aux soins du corps au XIX^e siècle, il convient de mettre de côté les acceptions plus « modernes » de la notion de propreté. En effet, l'eau, par exemple, un élément aujourd'hui fondamental de l'hygiène personnelle et publique, est considérée jusqu'au milieu du XIX^e siècle comme un simple accessoire de la toilette personnelle utilisé seulement par une partie de l'élite⁵⁴. C'est donc dire qu'il existe un décalage de plusieurs décennies entre les mœurs des élites et celles du reste de la population en ce qui a trait à certaines pratiques liées à l'hygiène personnelle.

Les objets recensés dans les inventaires après décès qui pourraient nous informer sur les habitudes d'utilisation de l'eau dans le cadre domestique au XIX^e siècle sont nombreux. Les cuves, cuvettes, seaux et barils sont présents de manière quasi

⁵¹ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 52.

⁵² BAnQ-TR, CN401, S119 (greffe de Pierre-Octave Guillet, dorénavant désigné par sa cote), no 2335, 19 mars 1888, inventaire de Jean-Baptiste Garceau.

⁵³ BAnQ-TR, CN401, S131 (greffe de David-Tancrède Trudel, dorénavant désigné par sa cote), no 3890, 21 juin 1893, inventaire de Damase Fortin.

⁵⁴ Hardy, « La naissance du confort », p. 178.

systématique dans les inventaires, mais en quantité inégale selon les ménages. Leur utilisation très variable (ablutions, cuisine, lessive, etc.) fait en sorte qu'en faire la recension ne nous renseignerait que bien peu. Il est également difficile de savoir avec précision la part que prend le savon dans les ablutions des mains et du visage, que ce soit dans la chambre à coucher au lever ou encore au retour du travail. Les ménages qui possèdent du savon sont nombreux, mais il s'agit généralement d'un savon grossier probablement conservé pour la lessive⁵⁵ et, accessoirement peut-être, pour les soins du corps. Tant au début qu'à la fin du siècle, on relève qu'environ 25 % des ménages du district possèdent du savon, que ce soit quelques morceaux ou plusieurs livres⁵⁶. Il ne semble donc pas y avoir de véritable généralisation de son utilisation au cours du siècle. Le savon fin ou « savonnette », qui est disponible sur le marché bas-canadien depuis le depuis du XVIII^e siècle et acheté principalement par les élites⁵⁷, est présent à quelques reprises dans les sources. Or, ce type de savon est presque exclusivement destiné au rasage⁵⁸, une pratique qui ne concerne qu'une partie de la population et qui, à bien des égards, se rattache davantage à l'apparence qu'à l'hygiène à proprement parler.

Il en va cependant autrement lorsqu'on s'intéresse aux lave-mains et aux bureaux ou tables de toilette. La présence notable de ces meubles dans notre corpus d'inventaires laisse croire que certaines pratiques d'hygiène ne sont plus seulement l'apanage des milieux aisés durant les dernières décennies du XIX^e siècle. En effet, nous n'avons

⁵⁵ Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant*, p. 406-407.

⁵⁶ Il nous est impossible de déterminer avec précision si le savon possédé a été acheté auprès d'un marchand ou fabriqué à la maison.

⁵⁷ Hardy, « La naissance du confort », p. 213-214.

⁵⁸ La « savonnette » est généralement évaluée avec un ou plusieurs rasoirs et accessoires liés au rasage. À titre d'exemple, le cultivateur Louis Labissonnière possède deux rasoirs avec étuis et une savonnette évalués ensemble à 3 livres. BAnQ-TR, CN401, S45, no 477, 16 juillet 1813, inventaire de Louis Labissonnière.

répertorié que deux tables de toilette, et aucun lave-mains, pour la période 1800-1820, et toutes deux se trouvent dans l'inventaire de l'aubergiste trifluvien François Garceau, fils⁵⁹. Cette rareté, sans doute attribuable à la nouveauté de ce petit meuble au début du siècle, laisse croire que la grande majorité de la population du district en est encore au bassin et au pot à eau déposé sur un meuble quelconque au début du siècle. C'est par contre une quarantaine de lave-mains et bureaux de toilette qui ont été répertoriés à la fin du siècle. Le tableau 7 présente la répartition du nombre de bureaux de toilette et lave-mains pour la période 1880-1900.

TABLEAU 7
Répartition du nombre de bureaux de toilette et de lave-mains (1880-1900)

	Aucun	1	2	3 et plus	Total
Nombre	35	31	12	6	84
Pourcentage	41,6	36,9	14,3	7,1	100

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1880-1900.

Dans la mesure où un peu plus de 58 % des ménages possèdent au moins un lave-mains ou bureau de toilette, un meuble relativement peu coûteux lorsqu'il est fabriqué avec un bois commun comme le pin, il ne serait pas trop hasardeux de conclure à une réelle progression dans les pratiques d'hygiène personnelle à la fin du siècle⁶⁰, du moins en ce qui concerne les ablutions des mains et du visage. Encore à la fin du siècle, ce sont les membres des classes aisées qui possèdent le plus grand nombre de lave-mains et bureaux

⁵⁹ Étant donné la profession du chef de famille, il nous est impossible d'affirmer avec certitude si les deux tables de toilette étaient pour l'usage des clients de l'auberge ou pour son usage personnel. BAnQ-TR, CN401, S32, 28 novembre 1814, inventaire de François Garceau, fils.

⁶⁰ Précision qu'en plus de la question de l'hygiène, il est possible que cette relative popularité du lave-mains à la fin du siècle soit en partie attribuable au fait que ce meuble ajoute un certain confort et agrément le décor des chambres à coucher.

de toilette⁶¹. Toutefois, on retrouve également un unique exemplaire de ce meuble dans les inventaires de membres des classes inférieures, comme chez les journaliers Alexandre St-Louis de Sainte-Anne-d'Yamachiche et Pierre Lacroix de Cap-de-la-Madeleine⁶². La pénétration de cette nouvelle culture dans les classes populaires, partiellement attribuable à une reproduction des pratiques bourgeoises, est aussi, et surtout, le résultat de campagnes d'inculcation des mœurs bourgeoises par l'école, les manuels d'hygiène et les publicités gouvernementales pour prévenir les maladies infectieuses⁶³.

Lorsqu'il est question des fonctions naturelles, les pots de chambres et chaises de commodité, aussi appelées chaises d'aisance, contribuent indéniablement au confort de la vie quotidienne de tout un chacun. Chose surprenante pourtant, le pot de chambre ou vase de nuit est largement sous-représenté dans les inventaires après décès (voir tableau 8). En effet, seuls huit inventaires (représentant 6,7 %) produits pendant la période 1800-1820 comptent au moins un pot de chambre ou vase de nuit, contre 25 inventaires (représentant 29,8 %) pour la période 1880-1900. Selon Jean Provencher, les latrines, aussi appelées « bécoses », n'apparaissent sous la forme d'un bâtiment séparé qu'à la fin du XIX^e siècle, une affirmation que les sources ne nous permettent pas de confirmer.

⁶¹ À titre d'exemple, mentionnons que Téséphore Rousseau, marchand général de Nicolet, possède à lui seul sept lave-mains et un bureau de toilette. BAnQ-TR, CN401, S127, no 2988, 19 septembre 1895, inventaire de Téséphore Rousseau.

⁶² BAnQ-TR, CN401, S121 (greffe de Jules Milot, dorénavant désigné par sa cote), no 3164, 11 juin 1887, inventaire de Alexandre St-Louis. S116, no 3341, 30 juillet 1889, inventaire de Pierre Lacroix.

⁶³ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 507.

TABLEAU 8
Répartition du nombre de pots de chambre et de vases de nuit selon la période

	Aucun	1	2	3 et plus	Total
1800-1820	111 (93,3 %)	6 (5,0 %)	-	2 (1,7 %)	119 (100 %)
1880-1900	59 (70,2 %)	14 (16,7 %)	8 (9,5 %)	3 (3,6 %)	84 (100 %)
Total	170 (83,7 %)	20 (9,9 %)	8 (3,9 %)	5 (2,5 %)	203 (100 %)

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

Les individus ou ménages qui possèdent un pot de chambre ou un vase de nuit semblent donc être rares dans les premières décennies du XIX^e siècle, du moins dans une région encore largement rurale comme le district de Trois-Rivières. Cette contradiction dans les sources s'explique sans doute parce que n'importe quel récipient de peu de valeur, chaudière ou seau, peut servir de pot de chambre. Et ceux qui en possèdent en grande quantité font partie du clergé et de l'élite professionnelle⁶⁴. Il en va cependant tout autrement dans les régions de Montréal et de Québec, où les élites marchande et professionnelle en possèdent à la hauteur de 7 % à la fin du XVIII^e siècle, et à plus de 30 % vers 1835⁶⁵. Malgré une légère hausse à la fin du siècle, le pot de chambre demeure relativement marginal, bien qu'un nombre plus important de cultivateurs en possèdent. La chaise de commodité, un fauteuil ou chaise dont le siège est percé d'une lunette sous laquelle on glisse un pot de chambre ou un bassin, apparaît à quelques reprises dans les inventaires de la fin du siècle. Puisque ce meuble est demeuré

⁶⁴ BAnQ-TR, CN401, S32, 20 juin 1820, inventaire de Charles Écuyer. S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord,

⁶⁵ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 129.

largement impopulaire, tant au XVIII^e siècle qu'au siècle suivant⁶⁶, on ne peut se surprendre de sa rareté.

2.2 LE MOBILIER ET LES OBJETS D'AGRÉMENT

Pris dans son acception actuelle, le mobilier est sans doute la catégorie de biens qui donne l'accès le plus direct au cadre de la vie quotidienne des ménages. C'est aussi une catégorie qui reflète, du moins partiellement, les manières de consommer⁶⁷ : lorsque le nécessaire est assuré, les moins pauvres des habitants peuvent se permettre d'agrémenter leur environnement en multipliant, à diverses échelles, les meubles de rangement, les chaises, les tables, en ajoutant, ici et là, quelques objets décoratifs ou en faisant l'acquisition d'un instrument de musique. Signe d'un certain degré d'aisance financière et de réussite, ces biens dépassent généralement le cadre de la première nécessité et sont, à bien des égards, superflus⁶⁸. Dans des régions comme la Mauricie et le Centre-du-Québec au XIX^e siècle, cela signifie qu'une partie de la consommation domestique n'est plus entièrement satisfaite par la production familiale pourtant encore très importante. Entre alors en ligne de compte la multiplication des échanges à l'échelle locale et régionale, la production de masse de certains produits en Europe et aux États-Unis et les échanges plus faciles entre ruraux et citadins. Une analyse détaillée de trois catégories de biens meubles, soit les meubles fonctionnels et d'apparat, les objets de luxe et de décoration et les objets de loisir et de culture, a été effectuée afin de rendre

⁶⁶ *Ibid.*, p, 128.

⁶⁷ Les meubles ne sont pas toujours un signe de consommation. Certains habitants ou artisans les fabriquent eux-mêmes et, chez les plus modestes, ils ont d'abord une fonction utilitaire.

⁶⁸ Ce qui distingue le superflu de l'essentiel est relatif selon les milieux. Une multiplication des biens peut être attribuable à une augmentation des besoins familiaux. Mais de fait, il y a une différence entre une table (bien de première nécessité) et une bibliothèque en acajou (bien utile, mais d'apparat).

compte de façon plus précise de l'émergence de nouveaux modèles de consommation et de rapport au marché tout au long du XIX^e siècle.

2.2.1 Les meubles fonctionnels et d'apparat

Certains meubles, de nature essentiellement fonctionnelle, font partie intégrante de l'environnement matériel des populations dès la fin du XVIII^e siècle. L'armoire, le buffet, le coffre, la table et les chaises sont de ceux-là⁶⁹. Qu'ils soient destinés au rangement ou à la sociabilité, ces meubles participent à leur manière à l'amélioration du bien-être matériel. Pour tenter de quantifier cette amélioration, le tableau 9 présente un survol de la proportion d'inventaires contenant des meubles fonctionnels selon la période et la moyenne d'items par ménage qui en possède.

⁶⁹ Hardy, *La vie quotidienne*, p, 62.

TABLEAU 9
Proportions d'inventaires contenant des meubles fonctionnels selon la période

		Armoire ^a	Buffet	Coffre	Table	Chaise
1800-1820	Nombre	29	51	95	100	103
	Pourcentage	24,4	42,9	79,8	84,0	86,6
	Moyenne	1,6	1,2	2,0	2,2	8,0
1880-1900	Nombre	47	25	24	68	71
	Pourcentage	55,9	29,8	28,6	80,9	84,5
	Moyenne	1,8	1,3	1,5	3,2	13,9

a : Incluant les garde-manger

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

L'analyse des inventaires échantillonnés nous a permis de constater que la table et les chaises sont répertoriées dans environ 85 % des inventaires produits tant au début et qu'à la fin du XIX^e siècle. C'est donc dire que riches et pauvres sont pourvus en meubles nécessaires à la prise des repas en commun et facilitant, lorsque l'occasion s'y prête, les rapports de sociabilité : 2 tables et 8 chaises en moyenne par famille au début du siècle et 3 tables et 14 chaises en moyenne à la fin du siècle. Cette augmentation du nombre moyen de tables et de chaises sous-entend une certaine accumulation de la part des ménages. Bien que communs, ces meubles ne sont toutefois pas présents en nombre égal dans tous les ménages. Une différenciation non négligeable est à noter quant au nombre de tables et de chaises possédées. Certains ménages, parmi les plus pauvres, se trouvent nettement sous la moyenne. C'est le cas, par exemple, de Jean-Baptiste Fleurie⁷⁰ et Pierre Thiffault⁷¹, tous deux cultivateurs, chez qui on a respectivement

⁷⁰ BAnQ-TR, CN401, S77, 6 février 1814, inventaire de Jean-Baptiste Fleurie.

inventorié une table et trois chaises et une table et quatre chaises. Chez les plus fortunés, le nombre de tables et de chaises va croissant, indice d'une certaine accumulation, voire d'une surcharge de meubles. En ce sens, on dénombre chez Joseph-Claude Poulin de Courval⁷², écuyer, quatre tables et 23 chaises, et chez Joseph-Édouard-Alphonse Méthot⁷³, médecin, sept tables et 25 chaises.

Par ailleurs, l'armoire, le buffet et le coffre ne sont pas répartis uniformément, mais sont néanmoins les meubles de rangement les plus populaires au début du siècle. En effet, la grande majorité des ménages (87,4 %), fussent-ils aisés ou non, possède au moins un meuble nécessaire à l'ordonnance des choses. Notons que le buffet, un meuble qui s'apparente à l'armoire, mais en plus bas, est presque toujours deux fois moins cher que l'armoire⁷⁴ et le coffre, de fabrication simple, est, à la base, le meuble des errants, des mobiles, celui qu'on amène aisément avec soi lors des déménagements⁷⁵. Les sources indiquent cependant une modification dans la manière de ranger pendant la deuxième période. En effet, le buffet et le coffre, moins répandus dans les inventaires de la période 1880-1900, semblent avoir cédé le pas à l'armoire et, comme nous le verrons, à certains autres meubles d'apparat. Cette diversification laisse entrevoir une amélioration des conditions d'existence.

⁷¹ BAnQ-TR, CN401, S122 (greffe de Wilbrod Moussette, dorénavant désigné par sa cote), no 4212, 23 avril 1897, inventaire de Pierre Thiffault.

⁷² BAnQ-TR, CN401, S31 (greffe de François-Louis Dumoulin, dorénavant désigné par sa cote), no 109, 9 septembre 1801, inventaire de Joseph-Claude Poulin de Courval.

⁷³ BAnQ-TR, CN401, S119, no 7461, 2 mars 1900, inventaire de Joseph-Édouard-Alphonse Méthot.

⁷⁴ La popularité du buffet au XVIII^e siècle est confirmée dans l'enquête de Jocelyne Mathieu, « Le mobilier contenant. Traitement comparatif Perche-Québec, d'après des inventaires de biens après décès des XVII^e et XVIII^e siècles », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 20 (automne 1984), p. 1-18.

⁷⁵ Hardy, « Quelques aspects du niveau de richesse », p. 367.

Outre le nombre de meubles, un indice probant de différenciation entre les ménages est la facture des meubles. En effet, les matériaux utilisés dans la confection d'un meuble, qu'il soit fonctionnel ou d'apparat, influencent sa valeur marchande. Les essences de bois exotiques de grande qualité tels que le palissandre, le bois de rose, le bois des Indes ou l'acajou sont des matériaux privilégiés par les mieux nantis⁷⁶. Ces meubles fabriqués avec des matériaux luxueux ont souvent une place d'honneur dans la chambre à coucher ou le grand salon de leurs propriétaires et participent à l'affirmation d'une réussite et d'une appartenance à une couche privilégiée de la société⁷⁷. Ce sont toutefois les matériaux plus sobres et locaux, comme le pin, qui permettent à certains meubles, dont la commode, de gagner les faveurs d'une portion toujours plus large de la population⁷⁸.

Un signe éloquent de la transformation de l'environnement matériel des populations entre le début et la fin du XIX^e siècle est l'apparente hausse de popularité des meubles d'apparat. Bien sûr, le meuble d'apparat ne sert pas exclusivement à décorer ; il est la plupart du temps tout à fait fonctionnel et son apparence, son style et les ornements qui l'embellissent ont parfois bien peu de lien avec sa fonction⁷⁹. La facture plus opulente de ces meubles témoigne tout de même d'un désir de transformer l'espace selon ses propres goûts. Le tableau 10 présente la proportion d'inventaires

⁷⁶ Le chirurgien médecin François Rieutord possède cinq meubles en acajou, en plus d'une commode avec dessus en marbre, et le juge de paix Henry George Fearon en possède huit. BAnQ-TR, CN 401, S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord. S116, no 2789, 23 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon.

⁷⁷ Bervin, « Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant », p. 9.

⁷⁸ Hardy, « La naissance du confort », p. 120.

⁷⁹ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 63.

contenant des meubles d'apparat selon la période ainsi que la moyenne d'items par ménage qui en possède.

TABLEAU 10
Proportion d'inventaires contenant des meubles d'apparat selon la période

		Horloge ^a	Sofa	Canapé	Commode	Chiffonnier
1800-1820	Nombre	6	17	-	6	-
	Pourcentage	4,9	13,8	-	4,9	-
	Moyenne	1,3	1,2	-	1,3	-
1880-1900	Nombre	54	23	19	31	22
	Pourcentage	64,3	27,4	22,6	36,9	26,2
	Moyenne	1,4	1,6	1,2	1,2	1,3

a : Incluant les pendules

Sources : BANQ-TR, CN401. Inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

L'étude des inventaires révèle que, sans parler d'une véritable généralisation, un nombre plus important de ménages possèdent un ou plusieurs meubles d'apparat à la fin du siècle. Certains de ces meubles comme le fauteuil, le sofa et le canapé participent non seulement au bien-être et au confort, mais également à la sociabilité des membres de la famille. Sièges confortables d'abord prisés par les élites rompues aux mondanités⁸⁰, le sofa et le canapé semblent s'être taillé une place dans un nombre grandissant de résidences tout au long du XIX^e siècle. Bien que la moyenne du nombre de sofas par foyer qui en possède demeure relativement constante entre la première et la deuxième période, la proportion de ménage qui possède au moins un sofa ou un canapé passe de

⁸⁰ Au sujet de la préférence des élites politiques pour le sofa, voir George Bervin, « Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830 », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 49.

13,8 à 40,5 %. Mais il est important de noter que le sofa du marchand n'est pas celui de l'artisan ou du cultivateur. Le cultivateur Michel René dit Cottenette⁸¹, résidant de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, possède un sofa inventorié avec une paillasse, des draps et une courtepointe, une combinaison qui laisse croire que certains sofas sont utilisés en remplacement de la couchette et servent davantage au repos qu'à la sociabilité.

À mi-chemin entre le coffre et l'armoire, la commode tient son nom de la nouvelle commodité d'ouverture par tiroirs⁸². Dans le Bas-Canada de la fin du XVIII^e siècle, la commode de facture soignée, avec ferrures, garnitures et bois de qualité, demeure un meuble réservé aux riches et c'est à la ville qu'on le rencontre le plus fréquemment⁸³. Bien que présente dans certaines résidences en milieu rural dès les premières décennies du siècle⁸⁴, la commode ne semble être adoptée par les familles moins fortunées, peut-être en remplacement du coffre, que vers la fin du siècle. Généralement plus modeste que celle des élites, la commode du cultivateur est typiquement faite d'un bois mou comme le pin. Les notaires sont avares de détails quant à la facture de ce type de meubles, qui sont évalués entre 50 centins et 12 piastres. Une telle variation dans la prisée nous laisse croire que certaines commodes se distinguent des autres, certes par leur taille, mais aussi par leur style, leurs matériaux et leur degré

⁸¹ BAnQ-TR, CN401, S35 (greffe de Joseph-Marie-G. Crevier-Duvernay, dorénavant désigné par sa cote), 14 septembre 1818, inventaire de Michel René dit Cottenette.

⁸² Mathieu, « Le mobilier contenant » p. 4.

⁸³ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 64.

⁸⁴ L'arrivée de la commode chez les habitants de la région de Montréal au début du XIX^e siècle est confirmée par Christian Dessureault et John A. Dickinson, « Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal, 1740-1804 », dans Rolande Bonnain *et al.*, dir., *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 153-167.

d'usure. La présence du chiffonnier, un haut meuble étroit à tiroirs superposés, dans les inventaires de la période 1880-1900 est un autre signe de la transformation des habitudes de rangement. Avec la commode, ce meuble concurrence le coffre dans la mesure où 48,8 % des ménages comptent au moins l'un ou l'autre parmi leurs biens mobiliers. C'est donc un environnement matériel en changement qui se dessine à la fin du XIX^e siècle, un environnement qui accueille la nouveauté et la diversité.

On dit que le temps a été l'une des obsessions du XVIII^e siècle et que de ce fait, les instruments conçus pour le mesurer comme le cadran, la pendule et l'horloge se sont alors répandus⁸⁵. Au Canada, outre chez les élites, cette préoccupation prend du temps à se généraliser. Et la lecture du tableau 10 indique que la situation semble avoir bien peu changé sur le territoire du district de Trois-Rivières dans les premières décennies du siècle suivant. Or, avec l'avènement de l'industrialisation, c'est une toute nouvelle conception du temps, dictée par le travail et les échanges commerciaux, qui s'impose progressivement. Il n'est donc pas surprenant de constater que 64 % des inventaires de la deuxième période contiennent au moins une horloge ou pendule. Et selon Jean-Pierre Hardy, la percée de l'horloge après les années 1810 ne serait pas étrangère au fait que des entreprises des États-Unis en fabriquent en série et voient au Canada un marché suffisamment lucratif pour venir s'y installer et imposer leur procédé de fabrication aux horlogers locaux⁸⁶. L'horloge est un meuble dont la fonction ornementale est indéniable et dont la valeur varie considérablement en fonction de la qualité de son cadran et de sa

⁸⁵ Hardy, « La naissance du confort », p. 135.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 136.

gaine⁸⁷. La pendule, plus petite, est généralement déposée sur le tablier de la cheminée ou accrochée au mur. Que ce soit chez les mieux nantis ou chez les plus modestes, avec l'horloge et la pendule, c'est la modernité et un nouvel ordonnancement du temps qui s'invitent dans les foyers.

2.2.2 Les objets de luxe et de décoration

C'est dans les façons de penser le rapport à l'économique et aux choses qu'il faut comprendre le mouvement qui a déplacé les ménages de l'époque d'un comment vivre et survivre précaire à une société moins fragile, plus assurée peut-être⁸⁸. En ce sens, l'affirmation d'une certaine réussite sociale et financière passe, pour certains, par l'acquisition d'objets qui dépassent les besoins premiers dictés par la vie quotidienne. Outre le coût élevé de ces biens qui sont des signes certains de richesse, il y a une connotation spéciale rattachée au fait de les posséder⁸⁹. Lorsqu'un ménage ou un individu dispose d'un certain niveau d'aisance financière, il n'est donc pas rare qu'on procède à l'achat d'objets de luxe⁹⁰ et qu'on les mette bien en évidence çà et là dans la maison. Le ménage signifie dès lors son aisance à lui-même et aux hôtes de passage ; et la chose ne manquera pas d'être connue, vu les intenses rapports de sociabilité du temps.

Les objets de luxe et de grand luxe demeurent plutôt rares dans les foyers de la région dans les premières décennies du XIX^e siècle. En effet, entre 1 et 10 % seulement

⁸⁷ Outre pour la grandeur, les sources sont avares de détails quant à la facture des horloges. Elles sont généralement évaluées entre 25 centins et 10 piastres.

⁸⁸ Roche, *Histoire des choses banales*, p. 85.

⁸⁹ Bervin, « Environnement matériel et activités économiques », p. 50.

⁹⁰ Quoique relatif et difficile à définir, nous entendons le terme « luxe » comme un déploiement d'objets coûteux, somptueux; une abondance de dépenses coûteuses par goût d'ostentation. Pour déterminer ce qui constitue un objet de luxe, nous avons adopté la catégorisation élaborée par George Bervin dans « Environnement matériel et activités économiques ».

des inventaires échantillonnés contiennent des bijoux, de l'argenterie ou des objets faits de cristal. Les ménages qui en possèdent sont donc peu nombreux. Or, lorsqu'on observe la moyenne de pièces d'argenterie possédées en première période (14,6), on constate que ces biens ne sont pas répartis également entre tous les individus qui en possèdent. Selon nos calculs, les six individus ou ménages suivants, soit la moitié de ceux en possédant, se partagent environ 94 % des pièces d'argenterie répertoriées : François Garceau, fils⁹¹, aubergiste de Trois-Rivières, Charles Écuyer⁹², prêtre de Sainte-Anne-d'Yamachiche, François Rieutord⁹³, chirurgien médecin de Trois-Rivières, François-Xavier Crevier de St-François⁹⁴, un des seigneurs de Saint-François-du-Lac, Joseph-Olivier Marcot⁹⁵, de profession inconnue de Bécancour et Joseph-Claude Poulin de Courval⁹⁶, écuyer de Trois-Rivières. De ce nombre, un ménage en possède à lui seul environ 34 %⁹⁷. C'est donc dire qu'un phénomène de concentration, qui touche principalement l'argenterie, se dessine au début du siècle. Les bijoux et les objets en cristal sont, pour leur part, moins affectés par ce phénomène. Biens d'exception, les bijoux ne sont présents qu'en un ou deux exemplaires, trois tout au plus. Seul le chirurgien médecin François Rieutord⁹⁸ fait exception à cette règle avec dix bijoux, dont une montre en or à boîtier double et une autre à boîtier simple. Les objets de cristal, biens plus qu'inusuels dans les foyers, ne sont présents que dans 1,6 % des inventaires de la période. Afin de comprendre si cette concentration se poursuit plus tard dans le siècle, nous avons calculé la proportion d'inventaires contenant des objets de luxe pour la période 1880-1900 (voir tableau 11).

⁹¹ BAnQ-TR, CN401, S32, 28 novembre 1814, inventaire de François Garceau, fils.

⁹² BAnQ-TR, CN401, S32, 20 juin 1820, inventaire de Charles Écuyer.

⁹³ BAnQ-TR, CN401, S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord.

⁹⁴ BAnQ-TR, CN401, S31, no 1121, 1^{er} mai 1810, inventaire de François-Xavier Crevier de St-François.

⁹⁵ BAnQ-TR, CN401, S42, no 882, 29 mars 1814, inventaire de Joseph-Olivier Marcot.

⁹⁶ BAnQ-TR, CN401, S31, no 109, 9 septembre 1801, inventaire de Joseph-Claude Poulin de Courval.

⁹⁷ BAnQ-TR, CN401, S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord.

⁹⁸ *Ibid.*

TABLEAU 11
Proportion d'inventaires contenant des objets de luxe (1880-1900)

	Bijoux^a	Argenterie	Cristal
Nombre	18	6	24
Pourcentage	21,4	7,1	28,6
Moyenne	1,7	26,6	6,3

a : Incluant les montres en or, argent ou bronze

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1880-1900.

La lecture du tableau 11 suggère qu'un certain degré de concentration des biens de luxe entre les mains d'un groupe restreint d'individus ou de ménages subsiste encore dans les dernières décennies du siècle. C'est que la diffusion du confort, de la consommation et d'un luxe relatif, au XIX^e siècle, n'est pas synonyme de réduction des inégalités sociales. En plus d'enregistrer une baisse de la proportion d'inventaires contenant des pièces d'argenterie, qui passe de 9,8 à 7,1 %, il semblerait que les individus qui en possèdent en possèdent encore plus⁹⁹. En effet, quatre individus ou ménages, soit les deux tiers de ceux en possédant, se partagent environ 95 % des pièces d'argenterie répertoriées à la fin du siècle. Le juge de paix Henry George Fearon¹⁰⁰ possède à lui seul 45 pièces d'argenterie, dont plusieurs arborent un monogramme. Et l'argenterie est encore chose rare en milieu rural. Le cultivateur Jean-Baptiste Garceau¹⁰¹ de la Pointe-du-Lac, parmi les plus aisés, fait cependant exception avec 27 pièces d'argenterie, dont plusieurs ustensiles pour le thé et un beurrier.

⁹⁹ La moyenne du nombre de pièces d'argenterie augmente à 26,6 à la fin du siècle.

¹⁰⁰ BAnQ-TR, CN401, S116, no 2789, 23 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon.

¹⁰¹ BAnQ-TR, CN401, S119, no 2335, 19 mars 1888, inventaire de Jean-Baptiste Garceau.

Ce phénomène de concentration semble toutefois moins prononcé lorsqu'il est question des bijoux et des objets faits de cristal. En effet, environ un ménage sur cinq¹⁰² a en sa possession un ou plusieurs bijoux, que ce soit un jonc en or, une montre en bronze ou une broche en argent, et un peu plus d'un sur quatre possède au moins un objet en cristal. Notons que les objets faits de cristal, que ce soit un vase déposé sur une corniche, un beurrier ou une assiette, sont plus répandus que l'argenterie, particulièrement en milieu rural. En effet, environ 63 % des ménages qui en possèdent ont pour chef de famille un cultivateur. Et certains d'entre eux en possèdent davantage que certains membres des classes aisées. C'est le cas par exemple du cultivateur Adolphe Lehouillier¹⁰³ de Saint-François-Xavier-de-Batiscan, chez qui on a inventorié 17 objets faits de cristal, dont deux lampes, deux beurriers et trois pots à lait.

Déjà à la fin du XVIII^e siècle, l'ajout d'accessoires décoratifs avait son importance. Chez les plus humbles, ces accessoires visent parfois à simplement atténuer la nudité des murs, tandis que, chez les mieux nantis, ils embellissent une pièce déjà bien pourvue en meubles¹⁰⁴. Dans tous les cas, cependant, on cherche à agrémenter l'espace pour le rendre plus conforme à ses goûts personnels, à son statut social ou aux caprices de la mode. Les objets décoratifs que nous livrent les inventaires après décès sont autant d'indices d'un désir d'amélioration du bien-être matériel et de changement des mentalités en matière de consommation et de goût.

¹⁰² Précisons que certains contrats de mariage recensés dans les inventaires contiennent une clause donnant à la conjointe survivante le droit de reprendre ses bagues et bijoux. Si tel est le cas, le nombre d'inventaires contenant au moins un bijou passerait de 18 à 24 pour la période 1880-1900. Claude-Joseph De Ferrière, *La science parfaite des notaires ou Le parfait notaire : contenant les ordonnances, arrests & réglemens rendus touchant la fonction des notaires, tant royaux qu'apostoliques*, vol. 1, Paris, 1715, 214 p.

¹⁰³ BAnQ-TR, CN 401, S116, no 1992, 27 avril 1886, inventaire de Adolphe Lehouillier.

¹⁰⁴ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 61.

Un nombre très restreint de ménages ou d'individus possèdent des objets décoratifs pendant la période 1800-1820. En effet, entre 6 et 8 % des inventaires contiennent des tapis, rideaux ou décorations murales comme des tableaux, cadres et images. Même si certains cultivateurs en possèdent, le décor intérieur de l'habitant du district de Trois-Rivières demeure fondamentalement dénudé et sobre. En regard des conclusions tirées par Jean-Pierre Hardy, qui affirme que le nombre de maisons d'habitant qui contiennent au moins une image, un cadre ou un tableau passe d'à peine 5 % à près de 50 % entre 1790 et 1830¹⁰⁵, la région trifluvienne semble accuser un certain retard en la matière. En effet, la grande majorité de ces objets décoratifs ornent les murs, fenêtres et planchers des foyers les plus aisés. François Rieutord¹⁰⁶, chirurgien médecin de Trois-Rivières, possède à lui seul 29 cadres et tableaux de grandeurs variées, dont un tableau représentant son père et un autre représentant sa fille, cinq tapis (faits de cuir, de laine ou de jonc) et 16 paires de rideaux en indienne. Il en va de même pour les rideaux et tapis. Courants en milieu urbain, où l'habitude de mettre des rideaux aux fenêtres s'est développée à la faveur des innovations de l'industrie du textile, ils demeurent très marginaux en milieu rural.

Les intérieurs sobres, largement répandus au début du siècle dans une vaste portion du territoire du district, laissent place à de nouvelles tendances en matière de décoration murale pendant les dernières décennies du XIX^e siècle. Le tableau 12 présente la proportion des inventaires après décès contenant des objets de décoration pour la période 1880-1900.

¹⁰⁵ Hardy, *La vie quotidienne*, p. 79. Précisons que ces conclusions sont pour les régions de Montréal et Québec.

¹⁰⁶ BAnQ-TR, CN401, S32, 8 février 1819, inventaire de François Rieutord.

TABLEAU 12
Proportion d'inventaires contenant des objets décoratifs (1880-1900)

	Tableau^a	Tapis^b	Rideaux
Nombre	48	45	42
Pourcentage	57,1	53,6	50,0
Moyenne^c	10,7	7,3	6,1

a : Incluant les cadres, images et chromos (reproductions en couleur de médiocre qualité)

b : Incluant les tapis de table

c : Ces moyennes ne sont que partiellement représentatives puisque certains notaires se sont contentés d'inventorier les objets décoratifs en lot, sans préciser le nombre exact.

Sources : BAnQ-TR, CN401. Inventaires des années 1880-1900.

Les sources révèlent qu'environ un ménage sur deux a en sa possession un ou plusieurs objets décoratifs à la fin du siècle. Les images, cadres et tableaux, rencontrés dans 57 % des inventaires, représentent une variété de sujets religieux et profanes. Bien que la qualité des œuvres soit évidemment à mettre en relation avec le statut social sinon le niveau de richesse, les inventaires ne disent pas tout lorsqu'il s'agit de décrire les images et cadres. À l'instar de la répartition observée au début du siècle, ce sont les ménages aisés qui possèdent le plus grand nombre d'illustrations¹⁰⁷. Cependant, un nombre beaucoup plus important de ménages ruraux possèdent également une ou plusieurs illustrations. Si certains cultivateurs, comme Gédéon Thibodeau¹⁰⁸ de Saint-Pierre-les-Becquets, se démarquent avec une vingtaine de cadres ou images, pour la plupart à caractère sacré, la majorité en possède entre un et dix.

¹⁰⁷ Voir par exemple : BAnQ-TR, CN401, S131, no 3890, 21 juin 1893, inventaire de Damase Fortin. S116, no 2789, 23 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon. S127, no 2988, 19 septembre 1895, inventaire de Téléphore Rousseau.

¹⁰⁸ BAnQ-TR, CN40,1 S126 (greffe de Louis-Joseph-Alfred Deshaies, dorénavant désigné par sa cote), no 935-936, 11 mars 1886, inventaire de Gédéon Thibodeau.

Les tapis et rideaux sont eux aussi beaucoup plus répandus à la fin du siècle et, à l'instar des décorations murales, qualité et quantité opposent riches et pauvres. Il est donc difficile de savoir s'il s'agit, par exemple, d'un tapis en laine ou en lin fabriqué à la maison avec un métier à tisser ou d'un tapis importé des États-Unis ou d'outre-mer. Absentes des inventaires du début du siècle, les tapisseries sont présentes dans 8 % des inventaires de la deuxième période. Combinés, les tapis, rideaux et tapisseries participent non seulement à l'esthétisme de l'espace, mais également à l'amélioration du bien-être matériel en servant d'isolant thermique pour les murs et planchers et de coupe-froid pour les fenêtres. Les rideaux sont également un gage d'intimité puisqu'ils empêchent les passants de voir à l'intérieur de la maison.

2.2.3 Les objets de culture et de loisir

Au début du XIX^e siècle, le temps de travail est largement dicté par le rythme des saisons. Lorsque le travail est accompli, les corvées complétées, un temps de détente, dont la durée varie selon la prochaine tâche à effectuer ou le temps de l'année, est permis. Avec l'industrialisation et l'introduction de la discipline et des horaires de travail fixes, une séparation plus nette entre le temps consacré au travail et celui destiné aux autres activités se dessine. Les données des inventaires après décès offrent quelques rares indices de la manière dont les populations du début et de la fin du XIX^e siècle se divertissent¹⁰⁹.

¹⁰⁹ Pour déterminer ce qui constitue un objet de culture ou de loisir, nous avons adopté la catégorisation élaborée par George Bervin dans « Environnement matériel et activités économiques ».

Connaître avec précision quel genre d'activités était privilégié par l'une ou l'autre des familles pour passer le temps n'est pas chose facile. En effet, ce ne sont pas tous les loisirs qui laissent des traces tangibles dans les sources. L'été, lorsque le temps et les travaux le permettent et que la famille n'est pas trop nombreuse, il arrive que certains s'adonnent à la promenade ou à la villégiature¹¹⁰. La sculpture du bois, la broderie, l'écriture ou encore la confection de menus objets sont de ces activités qui ne nécessitent pas l'acquisition d'outils ou d'instruments autres que ceux qui sont probablement déjà possédés. Il est donc difficile de réellement savoir ce qui occupait les temps libres de tout un chacun, et ce tant au début qu'à la fin du siècle. Et il est tout aussi laborieux de distinguer un outil de travail d'un bien associé à un loisir. Les armes à feu, par exemple, sont présentes dans 28 % des inventaires de la première période et dans 15 % de ceux de la deuxième¹¹¹. Entre les mains d'un cultivateur, il est fort possible que cette arme serve davantage à la pratique d'une chasse de subsistance qu'à celle d'une chasse sportive, comme le ferait un membre de l'élite.

Certains biens inventoriés donnent cependant un aperçu intéressant des pratiques liées aux loisirs. Activité collective ou solitaire, la lecture gagne en popularité tout au long du XIX^e siècle. Peu répandus au début du siècle, les livres sont tout de même présents dans un peu plus de 9 % des inventaires. Cette proportion n'augmente que marginalement à la fin du siècle pour atteindre environ 12 %. Dans ses recherches, Michel Verrette a constaté une stagnation relative du taux d'alphabétisation entre 1680

¹¹⁰ Jean Provencher, *Les Quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1996, p. 197-200.

¹¹¹ Cette relative rareté dans les inventaires peut s'expliquer par le fait que, à l'instar des bagues et bijoux qui peuvent être repris par la femme en préciput, le mari peut reprendre « ses armes & ses chevaux ». De Ferrière, *La science parfaite des notaires*, vol. 1, p. 214.

et 1839, une tendance qui coïncide avec une période où les structures socio-économiques de la province sont très peu perturbées¹¹². Lente à ses débuts, l'alphabétisation connaît une avancée notable vers le milieu du XIX^e siècle, attribuable en partie à la mise en place d'un système scolaire plus élaboré, mais aussi à un changement des mentalités¹¹³. D'à peine 15,4 % pendant la décennie 1800-1809, le taux d'alphabétisation atteint ainsi 74,4 % pendant la décennie 1890-1899¹¹⁴. Inventoriés en lots, les livres ne sont généralement pas identifiés par les notaires. Et bien souvent, ceux qui sont identifiés sont associés à la religion et sont décrits, lorsqu'il ne s'agit pas de la Bible, comme étant des livres de prières ou de messe. En tel cas, il devient difficile de faire le partage entre loisir et dévotion. Dans certains cas, comme chez le médecin Louis-Elzéar Landry¹¹⁵ de Bécancour, les livres possédés sont d'abord et avant tout des instruments de travail. Dans d'autres, ils servent clairement au divertissement littéraire et, accessoirement peut-être, à l'apprentissage de la lecture¹¹⁶.

L'inventaire du juge de paix trifluvien Henry George Fearon¹¹⁷ offre cependant un meilleur aperçu de ce à quoi ressemble une bibliothèque bien garnie. Composée d'environ 360 volumes, on y retrouve des livres religieux, dont *Christ and the Apostles* et *The Book of Common Prayer*, des livres de loi, dont 68 Statuts du Canada et de

¹¹² Michel Verrette, *L'Alphabétisation au Québec, 1600-1900. En marche vers la modernité culturelle*, Québec, Septentrion, 2002, p. 91-92.

¹¹³ *Ibid.*, p. 105-107.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 92. Le facteur géographique exerce une influence certaine sur le développement de l'alphabétisation. Certaines paroisses de colonisation plus récente accusent ainsi un retard en la matière. Et selon Gérard Bouchard, le degré de sédentarité des cultivateurs a aussi une influence. Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, p. 240-241.

¹¹⁵ BAnQ-TR, CN401, S115 (greffe de Antoine-Onésime Désilets, dorénavant désigné par sa cote), no 4298, 1^{er} mai 1888, inventaire de Louis-Elzéar Landry.

¹¹⁶ BAnQ-TR, CN401, S119, no 7461, 2 mars 1900, inventaire de Joseph-Alphonse-Édouard Méthot.

¹¹⁷ BAnQ-TR, CN401, S116, no 2789, 23 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon.

Québec, un livre de médecine ainsi que des livres d'histoire et de littérature, dont *The Children of the Abbey*. Le juge de paix possède aussi plusieurs volumes du *Harper's New Monthly Magazine* (1850-1857) et des *Queen Victoria's Highland Journals*. Une telle bibliothèque dénote d'un niveau de culture et d'une certaine curiosité intellectuelle qui dépasse les limites de la dévotion et de la profession.

Les jeux et les instruments de musique sont également répertoriés dans quelques inventaires du début et de la fin du XIX^e siècle. Contrairement aux livres, ces biens suggèrent un divertissement plus collectif qu'individuel. Les jeux de cartes, de solitaire et de dames sont les plus répandus, mais sont généralement de peu de valeur et demeurent marginaux tout au long du siècle¹¹⁸. Les instruments de musique comme le violon, l'accordéon, le piano et l'« organet » suggèrent, quant à eux, des célébrations voire des soirées mondaines où familles, amis et réseaux de sociabilité se rencontrent. Lorsqu'il trône fièrement au centre du salon avec son tapis, son banc et son porte-musique¹¹⁹, le piano attire l'attention et témoigne d'un certain degré de réussite et de luxe. Impossible de savoir, par contre, si la musique jouée est celle des grands maîtres classiques ou celle du pays.

Quoi qu'il en soit, les sources échantillonnées ne permettent pas de conclure à une véritable avancée des objets de culture et de loisir entre le début et la fin du XIX^e siècle. À bien des égards, cette catégorie de biens laisse place à l'interprétation et rend

¹¹⁸ L'aubergiste François Garceau, fils fait exception avec neuf jeux de cartes et un jeu de dames, mais ces jeux ont probablement été achetés pour divertir les clients de l'auberge. BAnQ-TR, CN401, S32, 28 novembre 1814, inventaire de François Garceau, fils.

¹¹⁹ Ce piano est évalué à 250 piastres. BAnQ-TR, CN401, S112, no 6987, 17 août 1897, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

presque impossible l'identification de certaines pratiques en matière de divertissement. Quelques pistes ressortent néanmoins des inventaires et laissent entrevoir ce qui est, peut-être, un intérêt pour une discipline qui dépasse le cadre de la profession. Par exemple, le cultivateur Gédéon Thibodeau¹²⁰ a en sa possession un télescope et plusieurs cartes représentant différentes mers du globe.

CONCLUSION

En somme, malgré les omissions et les non-dits des inventaires après décès, les données récoltées permettent de plonger dans la vie quotidienne des populations et d'appréhender, du moins partiellement, les transformations inhérentes de l'environnement matériel. De l'analyse des transformations de l'habitation paysanne tout au long du XIX^e siècle, il ressort que la restructuration de l'espace interne, déjà amorcée au tournant du XVIII^e siècle, se poursuit et s'affirme à la fin du siècle. L'augmentation du nombre de pièces laisse présager de nouvelles utilisations, plus spécialisées peut-être, de l'espace domestique. Alors que la maison du monde préindustriel ne fait que peu ou pas de distinction entre le milieu de vie et le milieu de travail, celle de la fin du XIX^e siècle, à la manière de celle des élites, sépare plus nettement les aires publiques des aires privées. À ces grands changements correspondent donc de toutes nouvelles façons d'habiter.

Pour bien des ménages paysans, la pratique de s'isoler en suspendant des rideaux ou des draps autour des lits semble bel et bien chose du passé. Et ces changements

¹²⁰ BAnQ-TR, CN401, S126, no 935-936, 11 mars 1886, inventaire de Gédéon Thibodeau.

structurels se conjuguent à une recherche du confort. À cet égard, nous n'avons pas noté d'augmentation significative du nombre de poêles entre le début et la fin du siècle. La popularité grandissante du poêle double, qui offre un meilleur apport calorifique, en deuxième période, confirme cependant que l'efficacité est un argument de poids dans un contexte où la chaleur d'une maison a des répercussions directes sur la vie familiale, particulièrement par temps froid. Il en va de même pour l'éclairage. La multiplication du nombre de luminaires et l'apparente hausse de popularité de la lampe au détriment du chandelier confirment une avancée notable en la matière. De cette avancée découlent de nouveaux comportements familiaux et sociaux : des journées de travail plus longues, des rencontres amicales ou familiales plus fréquentes, une plus grande liberté de mouvement dans la maison. Quant aux pratiques d'hygiène personnelle, elles demeurent rudimentaires tout au long du siècle, du moins selon nos critères modernes. La généralisation du lave-mains ou du bureau de toilette suggère néanmoins une réelle progression dans ce domaine à la fin du XIX^e siècle et laisse présager une utilisation encore plus importante de l'eau au siècle suivant.

L'analyse de l'évolution des habitudes de consommation a, quant à elle, mis en évidence de nouveaux modèles de consommation, aussi embryonnaires soient-ils. En émergence pendant les premières décennies du XIX^e siècle, ces nouveaux modèles s'affirment davantage en fin de période. Bien évidemment, on ne peut en aucun cas qualifier ces nouvelles pratiques de consommation comme étant le résultat d'une « société de consommation » tel qu'on l'entend aujourd'hui. Mais il s'agit tout de même d'une forme de consommation, liée à l'acquisition de biens dépassant le cadre de la première nécessité. De fait, les meubles fonctionnels et d'apparat, les objets de luxe et de

décor et les objets de culture et de loisir se retrouvent, à la mesure de leurs moyens financiers, chez ceux et celles qui désirent afficher leur réussite. Ceux qui atteignent un certain degré de richesse n'ont pas les mêmes intérêts, les mêmes goûts et ne recourent pas aux mêmes attributs pour s'accorder un peu de confort ou pour afficher un rang social.

La fin du siècle voit une transformation des habitudes de rangement ; on délaisse le coffre et le buffet au profit de nouveaux meubles d'apparat comme la commode et le chiffonnier. On multiplie les meubles de sociabilité et on met bien en évidence des biens de luxe comme l'argenterie et les objets faits de cristal. Généralement bien modestes, les loisirs prennent parfois des airs de richesse, et ce, même en milieu rural. Malgré le maintien du phénomène de concentration de certains biens entre les mains d'un groupe restreint de ménages ou d'individus, les objets de moins de valeur n'en concourent pas moins à transformer radicalement les intérieurs domestiques d'une part toujours plus grande de la population. Et les changements notés sont, à bien des égards, énonciateurs de transformations plus profondes encore qui se poursuivront tout au long du XX^e siècle.

CHAPITRE 3

La vie matérielle et le niveau de richesse : regard sur la vie quotidienne des cultivateurs

À la base de la société bas-canadienne du tournant du XIX^e siècle se trouve une masse de population formée de ceux qu'on appelle à l'époque les « habitants »¹. Cette masse paysanne peut sembler particulièrement homogène, tant la terre et ceux qui en vivent occupent une place prépondérante dans le monde de ce temps². À cette époque, l'agriculture bas-canadienne est une activité essentiellement familiale dont les fonctions premières sont d'abord et avant tout de satisfaire les besoins domestiques³. Or, même si nombre de ménages paysans partagent des logiques démographique, économique et sociale communes, on ne peut conclure pour autant à une masse indifférenciée⁴. Les travaux de Serge Courville ont par ailleurs démontré qu'on a affaire, dès les premières décennies du XIX^e siècle, à une paysannerie assez clairement différenciée dans l'espace et qui rompt avec l'image d'un groupe monolithique vivant partout aux mêmes rythmes et soumis partout aux mêmes obstacles⁵.

¹ Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir., *Histoire du Centre-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 241.

² *Ibid.*, p. 242.

³ Serge Courville, « Le marché des 'subsistances'. L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 2 (automne 1988), p. 211.

⁴ Bellavance, Rousseau et Roy, *Histoire du Centre-du-Québec*, p. 245.

⁵ Serge Courville, « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance ? », *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 2 (1986), p. 187-188.

Les nombreux changements d'ordre économique qui s'amorcent au tournant du XIX^e siècle laissent entrevoir que la paysannerie québécoise n'est pas sans connexions avec le reste du monde ; l'agriculture n'est pas insensible aux transformations du monde atlantique et nord-américain. Comme ailleurs au Bas-Canada, les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec amorcent, à partir de la deuxième moitié du siècle, une lente transformation de leur agriculture. Dans un mouvement inégalement réparti dans le temps et dans l'espace, ce processus de modernisation et d'adaptation incite un nombre grandissant de cultivateurs à s'orienter, timidement d'abord, puis de plus en plus fermement, vers des productions spécialisées destinées principalement aux marchés urbains⁶. Dans un XIX^e siècle en pleine mutation, en somme, la paysannerie bascanadienne se transforme à un rythme inégal sur le territoire. Mais les pressions répétées de cette mutation sur les structures sociales et économiques contraignent les cultivateurs et leurs familles à s'adapter, au risque de se trouver contraint de migrer ou de réinventer leur vie⁷.

Dans ce chapitre, nous dresserons un portrait relativement exhaustif de l'environnement matériel d'un groupe social précis : les cultivateurs. Cette démarche permettra, d'une part, d'appréhender les impacts de la transition au capitalisme sur le niveau de richesse des ménages paysans, et d'autre part, de mettre en lumière les inégalités dans la répartition des richesses qui existent au sein de la paysannerie. Dans un premier temps, nous présenterons brièvement le groupe social étudié ainsi qu'une vue d'ensemble de la répartition géographique des ménages paysans, cela sur le territoire du

⁶ Bellavance, Rousseau et Roy, *Histoire du Centre-du-Québec*, p. 137.

⁷ *Ibid.*, p. 285.

district de Trois-Rivières. Dans un deuxième temps, il sera question de la propriété foncière et des moyens de production. Nous pourrons, notamment, examiner la terre comme indicatif de richesse à travers le siècle et mesurer les impacts de la transition au capitalisme sur la capacité de production des cultivateurs. Dans un troisième temps, nous examinerons l'ampleur et la nature de l'endettement paysan. Enfin, nous tenterons de mettre en relief les inégalités de classe qui existent durant une même période et de voir si l'essor du capitalisme et l'émergence d'une société plus axée vers la consommation ont redéfini de manière significative ces inégalités entre le début et la fin siècle.

3.1 LE CULTIVATEUR ET SA FAMILLE

Définir avec précision comment se compose le monde rural bas-canadien n'est pas chose facile. En effet, même si la plupart de ceux qui y habitent pratiquent une certaine forme d'agriculture, tous ne sont pas des « paysans » au sens conventionnel du terme⁸. Beaucoup sont des artisans ou des journaliers qui tirent leurs revenus d'autres sources et pour qui la culture de la terre n'est qu'un revenu d'appoint ; d'autres sont des marchands ou des notables, qui cultivent ou font cultiver la terre à des fins commerciales ou de subsistance personnelle⁹. De fait, la pluriactivité est fréquente au XIX^e siècle. Le véritable « paysan », le cultivateur, lui, tire l'essentiel de ses revenus du travail de la terre. C'est ce qui le distingue du reste de la population rurale. Les sources étudiées dans ce chapitre sont composées de 149 inventaires de cultivateurs¹⁰, soit 94 pour la

⁸ Courville, « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle », p. 182.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ La profession de certains chefs de familles ou individus a été déterminée grâce à un croisement avec les recensements canadiens de 1871, 1881 et 1891 et les registres paroissiaux.

période 1800-1820 et 55 pour la période 1880-1900. Ce sous-échantillon représente environ 73 % de notre corpus de base. Il s'agit donc du groupe social le plus largement représenté dans les sources. Précisons que 28 % des inventaires de la première période et 36 % de ceux de la deuxième période ont été produits suite au décès d'un homme, tandis que 72 % des inventaires de la première période et 64 % de ceux de la deuxième période l'ont été suite au décès d'une femme.

Dans la société bas-canadienne du XIX^e siècle, le cultivateur est d'abord et avant tout un homme marié subsistant principalement du travail de la terre. En effet, les indices d'une pluriactivité affirmée parmi les ménages échantillonnés sont rares. Seuls deux inventaires nous informent que le chef de famille combinait l'agriculture à une autre profession. En plus d'être cultivateur, Pierre Deguise dit Flamant¹¹ pratiquait la maçonnerie, tandis que François Héroux¹² était également charretier. Trois inventaires mentionnent aussi que certains ménages tiennent une boutique ou un magasin offrant quelques produits semblables à ceux vendus par un marchand général¹³. Par ailleurs, seuls deux cultivateurs sont célibataires au moment de leur décès : Louis Labissonnière¹⁴, 60 ans, de Saint-François-Xavier-de-Batiscan et John Boisvert¹⁵, 33 ans, de Yamachiche.

¹¹ BAnQ-TR, CN401, S8 (greffe de Pierre Bazin, dorénavant désigné par sa cote), 14 août 1812, inventaire de Pierre Deguise dit Flamant.

¹² BAnQ-TR, CN401, S112 (greffe de Louis-Édouard Galipeault, dorénavant désigné par sa cote), no 4936, 19 novembre 1884, inventaire de François Héroux.

¹³ BAnQ-TR, CN401, S8, 27 avril 1818, inventaire de Jean Lord. S112, no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais. S113 (greffe de Jean-Magloire Bayeur, dorénavant désigné par sa cote), no 3553, 8 juillet 1896, inventaire de Michel Forest.

¹⁴ BAnQ-TR, CN401, S45 (greffe de Louis Guillet, dorénavant désigné par sa cote), no 477, 16 juillet 1813, inventaire de Louis Labissonnière.

¹⁵ BAnQ-TR, CN401, S130 (greffe de Louis-Adolphe Lord, dorénavant désigné par sa cote), no 2169, 8 août 1888, inventaire de John Boisvert.

Au XIX^e siècle, le mariage crée une association juridique inégale par laquelle l'homme devient le chef légal et économique de sa famille¹⁶. Les sources montrent également que l'épouse du cultivateur provient presque systématiquement du même groupe ethnique que son mari¹⁷. En l'absence d'un contrat de mariage, les époux sont automatiquement placés sous la communauté de biens, chaque partenaire détenant une part égale de la plupart des biens acquis pendant le mariage¹⁸. Dans la majorité des cas, l'union est assortie d'un contrat de mariage, une convention permettant, entre autres, à la femme de « renoncer à la communauté et reprendre franchement et quittement tout ce qu'elle justifiera avoir apporté à la communauté¹⁹ ». Cette renonciation libère la femme des dettes de la communauté, une clause avantageuse lorsque la succession est plus onéreuse que profitable. Les couples sans enfants sont par ailleurs plutôt rares au sein de la paysannerie du district de Trois-Rivières. Nous n'avons relevé que trois couples pendant la première période²⁰ et deux autres pendant la deuxième période²¹ qui n'auraient vraisemblablement jamais eu d'enfants ou dont les enfants seraient tous morts avant la réalisation de l'inventaire. Avec des fratries variant de 1 à 11 enfants, les couples ont en moyenne 4,4 enfants vivants pendant la période 1800-1820 et 5,0 enfants

¹⁶ Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie au quotidien pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1991, p. 59.

¹⁷ Les couples étudiés ici sont presque exclusivement d'origine canadienne-française. Seuls deux patronymes (Diamond et William) suggèrent une union entre un Canadien français et une femme d'origine anglaise.

¹⁸ L'épouse ne peut cependant gérer sa propre part qu'à la dissolution du mariage par la mort de son mari. Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal*, p. 61.

¹⁹ Jacques Crémazie, *Manuel des notions utiles sur les droits politiques, le droit civil, la loi criminelle, et municipale, les lois rurales, etc.*, Québec, J. & O. Crémazie, Libraires-Éditeurs, 1852, p. 90.

²⁰ BAnQ-TR, CN401, S35 (greffe de Joseph-Marie-G. Crevier-Duvernay, dorénavant désigné par sa cote), 17 mars 1818, inventaire de Jean-Baptiste Lampron dit Lacharité. S42 (greffe de Laurent Genest, dorénavant désigné par sa cote). S42 no 2216, 13 juin 1820, inventaire de Angélique Bourbeau dit Lavigne. S45, no 258, 9 juillet 1811, inventaire de Stanislas Aillot.

²¹ BAnQ-TR, CN401, S116 (greffe de Pierre Désilets, dorénavant désigné par sa cote), no 7410, 20 février 1896, inventaire de Honorat Lacerte. S118 (greffe de Louis-Narcisse Gélinas, dorénavant désigné par sa cote), no 1749, 11 novembre 1881, inventaire de Élie Pratte, fils.

vivants pendant la période 1880-1900. Un nombre élevé d'enfants, particulièrement lorsqu'ils sont en âge de travailler, représente un capital humain souvent essentiel au bon fonctionnement de l'exploitation familiale. Si le nombre d'enfants peut être un bon indicateur des étapes du cycle familial qui ont été franchies par un couple, l'âge au moment du décès est tout aussi utile. Ainsi, le tableau 13 présente la répartition des ménages en fonction de l'âge au moment du décès (du chef de famille ou de son épouse) selon les deux périodes à l'étude.

TABLEAU 13
Répartition des ménages en fonction de l'âge au moment du décès selon la période

Âge au moment du décès	1800-1820		1880-1900	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
10-19	-	-	1	1,8
20-29	17	18,1	8	14,5
30-39	25	26,6	15	27,3
40-49	21	22,3	15	27,3
50-59	13	13,8	4	7,3
60-69	5	5,3	3	5,5
70 et plus	2	2,1	1	1,8
Indéterminé	11	4,7	8	14,5
Total	94	100	55	100

Sources : BAnQ-TR. CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

On constate d'entrée de jeu qu'environ un inventaire sur deux, tant au début qu'à la fin du siècle, concerne un individu âgé entre 30 et 49 ans au moment du décès. À bien des égards, il s'agit d'une tranche de la population encore dans la fleur de l'âge et vraisemblablement en voie d'atteindre leur plein potentiel en ce qui a trait au degré

d'établissement et de confort matériel et au niveau de richesse. Il va sans dire que l'âge au moment du décès est un facteur important dans la composition du patrimoine d'un individu ou d'une communauté. Le patrimoine d'une communauté dont l'un des conjoints est décédé dans la vingtaine, qui se trouve encore aux premiers stades du cycle familial, sera fort probablement moins important que celui d'une communauté dont l'un des conjoints est décédé dans la soixantaine et a franchi plusieurs stades de ce cycle. Puisque la transmission du patrimoine est le mécanisme central de la reproduction de la société rurale, ces modalités ont une influence sur l'évolution de la société²². La nature et la valeur globale des biens transmis par les parents à leurs enfants influencent non seulement le choix des formes de transmission, mais également le degré d'efficacité des modalités de reproduction sociale des familles²³.

Attardons-nous un instant à la famille Matteau de Saint-Barnabé²⁴. Lorsque son épouse décède à l'âge de 19 ans de complications liées à la naissance de leur premier enfant en février 1897, Adam Matteau est âgé d'environ 21 ans. L'inventaire de la communauté ne répertorie que peu de biens et mentionne que le couple possède une terre reçue par donation en 1895 de Pierre Matteau et Angèle Gélinas. La donation est assortie d'une obligation de payer et rembourser la somme de 500 piastres aux donateurs. Étant donné l'âge des époux et le décès prématuré de l'un d'eux, il est clair que le processus d'accumulation du patrimoine est interrompu, s'il avait même commencé. À bien des égards, la reproduction sociale, au quotidien, dépend étroitement

²² Sylvie Dépatie, « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion : un exemple canadien au 18^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no 2 (décembre 1990), p. 196.

²³ *Ibid.*, p. 198.

²⁴ BAnQ-TR, CN401, S100 (greffe de Léger (Ludger) Boucher, dorénavant désigné par sa cote), no 7357, 17 mars 1898, inventaire de Adam Matteau.

des prestations respectives de l'époux et de l'épouse. Vu les circonstances, on ne peut réellement parler ici d'un échec de la transmission. Mais il est indéniable que cela complique ou allonge les premières étapes du cycle de vie familiale ; la naissance d'autres enfants ne sera possible qu'après une nouvelle union matrimoniale.

Attardons-nous maintenant à la famille Forest de Notre-Dame-du-Mont-Carmel²⁵. Avant son décès en mars 1896 à l'âge de 66 ans, Michel Forest avait transmis une partie des avoirs de la communauté à ses six enfants. Lors de la production de l'inventaire, la veuve Forest a déclaré que son défunt mari avait donné à sa fille Lucie, mariée à Évariste Dostaler, par acte entre vifs à titre gratuit, deux terres et divers effets mobiliers estimés à environ 1200 piastres. Victoria, Paul, Olivier et Anna avaient respectivement reçu une somme de 50, 100, 200 et 100 piastres. Finalement, Michel fils avait reçu par donation une terre estimée à environ 1600 piastres. Bien que l'inventaire ne précise pas quand cette transmission a eu lieu ni si elle a été graduelle, il est indéniable que le couple avait bien amorcé le processus de transmission de son patrimoine avant le décès du chef de famille²⁶. Michel Forest avait donc disposé des ressources et du temps nécessaire pour les accumuler avant d'en faire profiter ses enfants. Et du point de vue des arrangements présidant à l'économie domestique du temps, il va sans dire que ces mêmes enfants avaient contribué dans la mesure de leurs

²⁵ BAnQ-TR, CN401, S113, no 3553, 8 juillet 1896, inventaire de Michel Forest.

²⁶ La valeur estimée des biens transmis (environ 3 250 piastres) dépasse celle des actifs de la communauté recensés dans l'inventaire (environ 1 600 piastres).

moyens à cette réussite, puisque le travail des enfants dans la maison et sur la terre allait de soi²⁷.

Outre les variations de l'âge au décès, la répartition géographique des ménages paysans entre le début et la fin du siècle mérite qu'on s'y attarde. Tant au début qu'à la fin du XIX^e siècle, les cultivateurs résident principalement dans les paroisses situées aux abords du fleuve Saint-Laurent. Sur la rive nord, les cultivateurs résident entre autres à Saint-Joseph-de-Maskinongé, à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, à Sainte-Anne-d'Yamachiche, à Trois-Rivières, à Saint-François-Xavier-de-Batiscau et à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Sur la rive sud, les cultivateurs habitent, par exemple, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Bécancour, Gentilly et Saint-Pierre-les-Becquets. Ce sont dans ces paroisses de peuplement plus ancien, pour la plupart fondées aux XVII^e et XVIII^e siècles, que la majorité des ménages paysans échantillonnés se sont installés et ont pris racine. Mentionnons également que certains ménages parmi les plus fortunés en termes d'actifs mobiliers résident dans ces paroisses de peuplement plus ancien. De fait, sept des cultivateurs les plus fortunés, toutes périodes confondues, habitent la paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche. On peut supposer que certaines de ces familles y sont établies depuis plusieurs générations et vivent avec un niveau de richesse et de confort matériel plus élevé que la moyenne. Par exemple, Évariste Lafontaine²⁸, Clara Lamy et leurs 11 enfants mineurs habitent une maison de 26 x 30 pieds comptant huit pièces, dont quatre chambres et un salon. En plus d'un poêle et de sept luminaires, le couple possède

²⁷ Thierry Nootens, « 'Je le voyais travailler comme un enfant chez son père': minorité, droit civil et monétarisation de l'adolescence dans les campagnes du Québec, 1850-1900 », *Enfances, familles, générations: revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, no 30 (2018), [En ligne], <https://journals.openedition.org/efg/2383> (page consultée le 19 juillet 2019).

²⁸ BAnQ-TR, CN401, S121 (greffe de Jules Milot, dorénavant désigné par sa cote), no 5023, 1^{er} mars 1898, inventaire de Évariste Lafontaine.

également un nombre de meubles fonctionnels (tables et chaises) plus élevé que la moyenne et plus d'une vingtaine d'objets décoratifs.

Les sources montrent toutefois un déplacement des ménages vers l'intérieur des terres dans les dernières décennies du siècle. En effet, certains cultivateurs de la deuxième période habitent des paroisses de peuplement plus récent comme Saint-Narcisse, Saint-Alexis-des-Monts et Saint-Tite sur la rive nord et Sainte-Monique, Saint-Sylvère et Sainte-Perpétue sur la rive sud. Certains des habitants de ces nouvelles paroisses sont parmi les plus pauvres. Mais malgré les écarts importants entre les anciennes et les nouvelles paroisses, les habitants des régions frontalières mènent généralement un mode de vie qui suit la courbe ascendante de l'économie globale, même avec un retard en termes de culture matérielle et d'aisance²⁹.

3.2 LA TERRE ET LES MOYENS DE PRODUCTION

Au tournant du XIX^e siècle, la vie quotidienne dans la campagne bas-canadienne suit un cycle saisonnier marqué. L'organisation économique familiale place la production agricole au centre des préoccupations pour faire en sorte que le travail de la terre soit un gagne-pain efficace³⁰. La majorité des hommes, des femmes et des enfants en âge de travailler sont ainsi employés à la culture et à l'élevage afin de fournir à leur famille et leur communauté immédiate les éléments matériels indispensables à leur

²⁹ Christian Dessureault et John Dickinson, « Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal, 1740-1804 », dans Rolande Bonnain *et al.*, dir., *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural France-Québec. XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 165-166.

³⁰ Allan Greer, *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu (1740-1840)*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 51-58.

subsistance (nourriture, fibres pour se vêtir, matériaux de construction, etc.)³¹. Dans la société préindustrielle, la terre et les fruits qu'elle rapporte peuvent être, au gré des bonnes et des mauvaises récoltes, à la fois source de richesse et de misère³². C'est donc un rapport très étroit qui unit les cultivateurs mauriciens et centricois à la terre qu'ils exploitent. Par l'analyse de quatre composantes clés des avoirs d'un cultivateur, soit le foncier, les biens de production, le cheptel et la production agricole, nous tenterons de comprendre dans quelle mesure l'essor de l'industrialisation (et la modernisation qu'elle implique) et l'intégration à l'économie de marché ont transformé les fondements mêmes de la paysannerie du XIX^e siècle.

3.2.1 Le foncier

Dans la société rurale précapitaliste, la terre constitue le principal bien de production et représente l'une des sources fondamentales de la richesse. À bien des égards, la terre garantit l'indépendance de la paysannerie ou, au contraire, marque la mainmise d'une classe de rentiers du sol³³. Bien qu'elle n'en soit pas le seul indicateur, l'étude de la propriété foncière en milieu rural permet d'appréhender, ce serait-ce que partiellement, la condition paysanne et les facteurs de différenciation économique et sociale qui divise le monde rural à une époque et dans un milieu donnés.

³¹ Bellavance, Rousseau et Roy, *Histoire du Centre-du-Québec*, p. 133.

³² *Ibid.*

³³ Christian Dessureault. « La propriété rurale et la paysannerie dans la plaine maskoutaine, 1795-1814 », dans François Lebrun et Normand Séguin, dir., *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles : actes du colloque franco-québécois de Québec (1985)*, Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, p. 39.

En temps normal, les inventaires après décès énumèrent et décrivent brièvement les immeubles (superficie, localisation, bâtiments, etc.) appartenant à un individu ou à une communauté. Plus rarement, par contre, nous informent-ils sur la valeur estimée des terres possédées. Il est donc difficile de savoir quelle part ces biens immobiliers occupent dans le niveau de richesse d'une famille. Les données tirées des sources rendent aussi difficile une analyse des avoirs fonciers basée exclusivement sur la superficie. En effet, les données disponibles sont d'une précision inégale. Si certains inventaires précisent une superficie en arpents (ou encore en acres), d'autres ne mentionnent qu'une mesure relative à la ligne de front. Par ailleurs, de nombreux inventaires ne contiennent aucune information concernant la superficie. Ce faisant, nous avons plutôt concentré notre analyse sur le nombre de terres possédées selon la période (voir tableau 14).

TABLEAU 14
Répartition du nombre de terres possédées selon la période

	Aucune	1	2	3	4 et plus	Total
1800-1820	15 (16,0 %)	47 (50,0 %)	17 (18,1 %)	9 (9,6 %)	6 (6,4 %)	94 (100 %)
1880-1900	11 (20,0 %)	17 (30,9 %)	13 (23,6 %)	5 (9,1 %)	9 (16,4 %)	55 (100 %)
Total	26 (17,4 %)	64 (43,0 %)	30 (20,1 %)	14 (9,4 %)	15 (10,1 %)	149 (100 %)

Sources : BAnQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

Bien que les exploitants mauriciens et centricois disposent en général d'une superficie aménagée un peu moins grande que la superficie moyenne de l'ensemble québécois³⁴, la lecture du tableau précédent indique que la grande majorité des cultivateurs, tant au début qu'à la fin du XIX^e siècle, sont propriétaires fonciers. Pendant la période 1800-1820, un cultivateur sur deux est propriétaire d'au moins une terre. Cette terre est généralement la seule, si un ménage en possède plus d'une, dotée d'une maison et d'un certain nombre de bâtiments agricoles comme la grange, l'étable, la laiterie et la bergerie. Les sources indiquent que c'est vraisemblablement sur la première terre inventoriée qu'est produit le gros des récoltes. Certains inventaires mentionnent, par exemple, que la terre contient « 10 arpents nouvellement en culture³⁵ », « 26 arpents de terre neuve³⁶ » ou encore qu'elle est « presque toute en culture, sauf 4 ou 5 arpents³⁷ ». Lorsqu'elles sont décrites, les autres terres possédées portent généralement la mention

³⁴ René Hardy et Normand Séguin, dir., *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 135.

³⁵ BAnQ-TR, CN401, S77 (greffe de Charles-Claude Pratte, dorénavant désigné par sa cote), 7 juillet 1810, inventaire de Joseph Biguot dit St-Louis, fils.

³⁶ BAnQ-TR, CN401 S8, 8 juillet 1816, inventaire de Pierre Pellerin.

³⁷ BAnQ-TR, CN401 S8, 16 avril 1818, inventaire de Jean-Baptiste Lafrenière.

« impropre à la culture », « en prairie » ou « en bois debout ». Bien que les sources demeurent avares de détails quant à la qualité du sol, au rendement des terres ou encore à leur utilisation, il est clair que certains cultivateurs, comme Nicolas Pépin³⁸ de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, ont la capacité et les ressources pour exploiter plus d'une terre. Le cultivateur possède quatre terres, dont une porte la mention « en culture » et deux autres sont décrites comme ayant « 10 arpents de terre en culture » ; la quatrième est en bois debout. L'accumulation de terres peut être assimilée, entre autres, à la planification d'un éventuel établissement des fils.

Les données colligées pour la période 1880-1900 mettent par ailleurs en lumière deux phénomènes : d'une part, on note une légère augmentation du nombre de ménages paysans qui ne possèdent pas de terre, et d'autre part, une augmentation du nombre de ménages qui possèdent quatre terres et plus. À bien des égards, ces deux tendances opposées sont une réponse aux contraintes que commence à imposer, tout au long du XIX^e siècle, la commercialisation de l'agriculture. Dans les familles qui parviennent à se maintenir, acquisition de la terre et transmission du patrimoine sont souvent indissociables ; pour celles qui doivent renoncer à leur exploitation, vendre la terre vient contrecarrer, voire ruiner, l'ambition ultime de la transmission³⁹. Il y aurait donc une différenciation de plus en plus marquée au sein de la paysannerie du district de Trois-Rivières, du moins en ce qui concerne la propriété du sol. Et y aurait-il un lien à faire entre une stratégie économique d'accumulation du capital foncier et la taille des

³⁸ BAnQ-TR, CN401 S77, 11 mai 1811, inventaire de Nicolas Pépin.

³⁹ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 338.

familles⁴⁰ ? Bien que notre échantillon restreint ne nous permette pas de trancher la question de manière définitive, mentionnons tout de même que sept des neuf exploitations agricoles comptant quatre terres et plus pendant la deuxième période appartiennent à des ménages dont la fratrie dénombre 6 à 11 enfants⁴¹.

Avoir plusieurs enfants serait donc à la fois un incitatif à accumuler plusieurs terres et un facteur facilitant cette accumulation, les enfants étant eux-mêmes un capital humain précieux et indispensable au bon fonctionnement d'une exploitation de grande taille⁴². À cet égard, Amable Gauthier⁴³ et Henriette Tousignant dit Lapointe possèdent, au moment du décès du chef de famille en décembre 1884, neuf terres, soit six dans la paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche et trois dans la paroisse de la Pointe-de-Lac. Chose rare, le notaire inventorie sur deux de ces terres une maison et des bâtisses agricoles. Cette seconde terre, vraisemblablement déjà exploitée, marquerait un point de départ avantageux pour la génération suivante si elle est transmise à l'un des dix enfants du couple. Dans l'éventualité où cette terre serait louée, le revenu obtenu peut également être précieux pour le ménage.

La terre, lorsqu'elle est productive et profitable, constitue un gage de subsistance, de pérennité et de richesse. Or, tant au début qu'à la fin du XIX^e siècle, ce ne sont pas tous les ménages paysans qui la possèdent, que ce soit en bien propre ou en acquêt de la

⁴⁰ Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « Les habitants de Montréal et de Québec (1730-1835) : contextes géo-économiques différents, même stratégie foncière », dans François Lebrun et Normand Séguin, dir., *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles*, p. 109.

⁴¹ Selon les sources, la moyenne d'enfants vivants par ménage paysan est de cinq pour la période 1880-1900.

⁴² Paquet et Wallot, « Les habitants de Montréal et de Québec (1730-1835) », p. 106.

⁴³ BAnQ-TR, CN401, S121, no 2759, 23 février 1885, inventaire de Amable Gauthier.

communauté. Pourtant, ce sont au total 26 chefs de famille qui, sans être propriétaires fonciers, ont déclaré être cultivateurs. Louent-ils une terre appartenant à un parent ou un voisin, lui-même cultivateur⁴⁴ ? Ont-ils récemment vendu leur terre ? Sont-ils en attente d'une transmission de la part d'un parent âgé ? Sont-ils des journaliers agricoles néanmoins désignés comme cultivateurs ? Toutes ces hypothèses sont valables. On peut supposer que l'un de ces ménages, comme celui formé par Joseph Bellemare⁴⁵ et Marie Brulé, son épouse décédée à l'âge de 22 ans, a vu le processus d'acquisition d'un capital foncier interrompu par la mort prématurée de l'un des conjoints. Il est également possible que certains ménages, dans la fleur de l'âge, aient eu à faire face à une transmission trop tardive de la terre familiale, voire au refus des parents de quitter le « vieux bien ». La chaîne de transmission familiale se trouve alors brisée, freinant ainsi la possibilité d'une reproduction familiale couronnée de succès⁴⁶.

Dans le cas des ménages plus âgés, on peut supposer que la terre a déjà été donnée ou vendue. Âgée de 84 ans, Angélique Bourbeau dit Lavigne⁴⁷, veuve de Jean-Baptiste Rivard dit Lavigne, n'avait que peu de biens au moment de son décès et, selon l'inventaire de sa succession, aucune terre à son nom. Bien que les sources ne nous renseignent pas sur l'existence d'ententes relatives à l'exploitation d'une terre appartenant à autrui, par l'entremise d'un bail à ferme ou d'une donation entre vifs par

⁴⁴ Occuper ou exploiter une terre ne suppose pas nécessairement qu'on en soit propriétaire. La location de terre est un phénomène courant en milieu rural, particulièrement dans la première moitié du XIX^e siècle où la croissance rapide de la population a rendu l'accès à la terre plus difficile. Serge Courville, « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique (deuxième partie) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, no 63 (1980), p. 399-400.

⁴⁵ BAnQ-TR, CN401, S77, 22 juin 1807, inventaire de Joseph Bellemare.

⁴⁶ Diane Gervais, « Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1 (été 1996), p. 89.

⁴⁷ BAnQ-TR, CN401, S42, no 2216, 13 juin 1820, inventaire de Angélique Bourbeau dit Lavigne.

exemple, aucun indice ne nous laisse croire que les ménages non propriétaires subsistaient principalement d'un travail autre que de celui de la terre.

3.2.2 Les biens de production

Dans une société rurale où prédominent des exploitations familiales qui consomment en grande partie ce qu'elles produisent, il est difficile de distinguer clairement un bien de production d'un bien de consommation. Christian Dessureault définit un bien de production comme étant tout « objet dont l'utilisation principale est liée à des activités pouvant théoriquement donner lieu à une petite production marchande, à des biens commercialisables⁴⁸ ». Si la terre est une source importante et souvent fondamentale de la richesse, l'étude des outils et instruments de travail est tout aussi essentielle pour comprendre comment se structurent les niveaux de richesse au sein de la paysannerie du XIX^e siècle.

Les inventaires après décès présentent une énumération et une évaluation des différents outils de production, que ce soit pour des activités agricoles ou des activités secondaires, possédés par les cultivateurs. D'emblée, les sources indiquent que les biens de production ne représentent qu'une part restreinte de la valeur globale des biens mobiliers possédés par les ménages du début du siècle. De fait, les biens de production représentent en moyenne seulement 8 % de la valeur totale des biens mobiliers des ménages pendant la période 1800-1820. En comparaison, le cheptel vif représente en moyenne 38 % de la valeur totale des biens mobiliers à la même époque. Selon Christian

⁴⁸ Christian Dessureault, « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 135.

Dessureault, il s'agit d'une donnée typique d'une agriculture d'avant la mécanisation⁴⁹.

À cet égard, le tableau 15 présente la répartition des inventaires selon la valeur des biens de production mobiliers pour la période 1800-1820.

TABLEAU 15
Répartition des inventaires selon la valeur des biens de production mobiliers
(1800-1820)

Valeur des biens de production ^a	Nombre d'inventaires	Pourcentage
0-49	27	28,7
50-99	37	39,4
100-149	19	20,2
150-199	6	6,4
200-249	1	1,1
250 et plus	4	4,3
Total	94	100

a : Valeur en livres de 20 sols.

Sources : BAnQ-TR, CN401. 94 inventaires des années 1800-1820.

D'entrée de jeu, on note la faible valeur marchande des biens de production inventoriés pendant la période 1800-1820. En effet, environ 88 % des ménages ont en leur possession des biens de production dont la valeur totale est inférieure à 150 livres de 20 sols. La grande majorité des cultivateurs du district sont pourvus en petits outils manuels de peu de valeur dédiés à l'agriculture et au défrichage comme la faucille et la faux. On recense aussi fréquemment du matériel de transport et de charroi comme la charrette et la traine et de petits outils comme le van, la fourche, la pioche, la hache, le ciseau et le marteau. Tant au début qu'à la fin du siècle, nombre de cultivateurs

⁴⁹ Christian Dessureault, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent : éléments pour une réinterprétation », dans Christian Dessureault, *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles : cultures, hiérarchies, pouvoirs*, Anjou, Fides, 2018, p. 189.

possèdent une variété d'outils de charpenterie et de menuiserie comme l'égoïne, le vilebrequin, le rabot et le trusquin. Certains de ces outils permettent au cultivateur d'entretenir lui-même ses instruments de travail et de construire et réparer ses bâtiments et ses meubles. On observe toutefois une différenciation plus marquée entre les ménages qui possèdent une charrue et ceux qui n'en possèdent pas. Instrument aratoire destiné à labourer la terre en la retournant d'un côté à l'aide d'un soc tranchant, la charrue est recensée dans environ 60 % des inventaires de la première période. Bien que sa valeur puisse varier considérablement, une charrue garnie de tous ses agrès peut valoir jusqu'à 72 livres⁵⁰. Il s'agit donc d'un instrument relativement coûteux qui demande un investissement de la part des cultivateurs ainsi que des animaux de trait pour le mouvoir.

Les ménages paysans de la fin du siècle semblent investir davantage dans l'acquisition de biens de production. En effet, les biens de production inventoriés représentent en moyenne 14 % de la valeur totale des biens mobiliers pendant la période 1880-1900. Si la masse des cultivateurs possède toujours une gamme plus ou moins complète de petits outils agricoles de peu de valeur (faucille, faux, herse, fourche, etc.), une telle hausse, sans être majeure, indique qu'une tranche privilégiée des cultivateurs a acquis certains biens de production plus dispendieux. Le tableau 16 présente la répartition des inventaires selon la valeur des biens de production mobiliers pendant les dernières décennies du siècle.

⁵⁰ BAnQ-TR, CN401, S77, 11 mai 1811, inventaire de Nicolas Paquin.

TABLEAU 16
Répartition des inventaires selon la valeur des biens de production mobiliers
(1880-1900)

Valeur des biens de production ^a	Nombre d'inventaires	Pourcentage
0-49	34	61,8
50-99	8	14,5
100-149	8	14,5
150-199	2	3,6
200-249	3	5,5
250 et plus	-	-
Total	55	100

a : Valeur en piastres.

Sources : BANQ-TR, CN401. 55 inventaires des années 1880-1900.

La lecture du tableau précédent indique qu'environ 38 % des ménages paysans de la deuxième période ont en leur possession des biens de production dont la valeur totale est de 50 piastres et plus. Convertie, cette somme équivaut à environ 300 livres de 20 sols. Dans un climat d'intensification de la production pour répondre à la demande croissante en produits agricoles, il ne serait pas hasardeux d'affirmer que l'augmentation de la valeur des biens de production entre le début et la fin du siècle est partiellement due au fait que certains cultivateurs ont amorcé le processus de mécanisation de leur équipement agricole. Puisque les exploitants ne vivent pas tous le même rapport au marché, on retrouve généralement des traces de ces nouvelles pratiques agricoles chez les plus fortunés⁵¹. La possession d'un moulin à battre, d'une moissonneuse ou d'une

⁵¹ Selon Claude Blouin, il existe également une corrélation entre les cultures pratiquées et l'utilisation des diverses machines agricoles. L'emploi des batteuses, par exemple, est indissociable des cultures céréalières; les râtaux à cheval vont de pair avec les cultures fourragères. « La mécanisation de l'agriculture entre 1830 et 1890 », dans Normand Séguin, dir., *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 99.

faucheuse marque ainsi un clivage significatif au sein de la paysannerie⁵². En effet, seuls 20 % des exploitants possèdent un moulin à battre ou une faucheuse et environ 7 % seulement possèdent une moissonneuse. Ces machines, comme la plupart des premières machines, contribuent d'abord à réduire la force de travail nécessaire pour effectuer certains travaux comme la fenaison, la moisson ou le battage de grains⁵³.

Pour la plupart des ménages paysans, il s'agit d'un investissement important. Théodore Francoeur⁵⁴ de Saint-Stanislas a en sa possession une faucheuse à foin et un moulin à battre évalués respectivement à 50 et 140 piastres, une somme qui représente 75 % de la valeur totale de ses biens de production. Mais ce ne sont pas tous les ménages qui ont les moyens d'acquérir seuls un tel équipement. Certains cultivateurs sont parvenus à diminuer le coût d'acquisition d'une machine de moitié en achetant conjointement avec un autre cultivateur. Ainsi, Évariste Lafontaine⁵⁵ de Sainte-Anne-d'Yamachiche possède la moitié d'un moulin à battre évaluée à 40 piastres. Et c'est sans parler du réseau de solidarité qui se forme souvent entre les habitants d'un même rang, permettant l'emprunt d'un instrument, d'une voiture ou d'un cheval à un voisin bienveillant.

Notre documentation permet également de relever la présence d'activités complémentaires à l'agriculture. Par exemple, certains cultivateurs semblent pratiquer,

⁵² Christian Dessureault, « L'évolution de la productivité agricole dans la plaine de Montréal, 1852-1871. Grandes et petites exploitations dans un système familial d'agriculture », dans Christian Dessureault, *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, p. 130.

⁵³ *Ibid.*, p. 131.

⁵⁴ BAnQ-TR, CN401, S122 (greffe de Wilbrod Moussette, dorénavant désigné par sa cote), no 1851, 11 janvier 1888, inventaire de Théodore Francoeur.

⁵⁵ BAnQ-TR, CN401, S121, no 5023, 1^{er} mars 1898, inventaire de Évariste Lafontaine.

de manière plus ou moins extensive, l'acériculture. On a entre autres inventorié chez Luc Landry⁵⁶, résident de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, quelque 400 chaudières à l'usage de la sucrerie. Ce sont par contre les instruments et outils de textile domestique, liés à la culture du lin et à l'élevage ovin, qui sont les plus répandus parmi les habitants du district. Avec le lin, la laine est le matériau le plus utilisé pour confectionner les vêtements. Une fois nettoyée, séchée et démêlée, la laine est cardée pour la rendre plus soyeuse, puis filée et c'est ce fil qui sera tricoté ou tissé en chemise ou en pantalon⁵⁷. Ainsi, le rouet est inventorié dans 65 % des inventaires de la première période et dans 60 % de ceux de la deuxième période. Cet équipement de base est complété, selon le niveau de fortune et les aptitudes, par d'autres objets comme le dévidoir, l'ourdissoir, le peigne à filasse et le métier à toile et à étoffe.

On retrouve aussi chez bon nombre de cultivateurs des quantités variables de filasse, d'étope et de laine. Par exemple, le notaire François-Louis Dumoulin a inventorié chez François Couturier dit Verville⁵⁸, propriétaire de 22 brebis, toute une gamme d'outils de textile : un métier complet, deux paires de cardes, trois rouets, un dévidoir et un ourdissoir. L'inventaire fait également mention de 21 lb d'étope, de 1,5 lb de laine et de quelque 80 lb de fil. Cette production textile dépassait-elle les besoins réels de cette famille composée de deux adultes, d'une fille mineure et d'un fils majeur et interdit⁵⁹ ? Bien qu'on ne puisse trancher définitivement la question, il est possible que cette production textile ait fait l'objet d'une quelconque forme de

⁵⁶ BAnQ-TR, CN401, S116, no 1174, 19 janvier 1882, inventaire de Luc Landry.

⁵⁷ Jean Provencher, *Les Quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1996, p. 87.

⁵⁸ BAnQ-TR, CN401, S31 (greffe de François-Louis Dumoulin, dorénavant désigné par sa cote), no 1117, 7 avril 1810, inventaire de François Couturier dit Verville.

⁵⁹ Selon l'inventaire, on aurait retiré au fils ses droits civils.

commercialisation. Précisons cependant que ces outils, qui ne constituent généralement qu'une part marginale de la valeur totale des biens de production inventoriés, reflètent davantage un niveau de fortune se situant au-dessus de la moyenne qu'une véritable pluriactivité⁶⁰ au sein de la paysannerie mauricienne et centricoise du XIX^e siècle.

3.2.3 Le cheptel

Un survol de l'historiographie révèle la faiblesse relative de l'élevage dans l'agriculture bas-canadienne du début du XIX^e siècle ; la plupart des paysans ne possédant que les animaux d'attelage nécessaires au défrichage et à la culture et les animaux d'élevage et de reproduction requis pour répondre aux besoins domestiques de base⁶¹. Bien que la fonction première de l'élevage demeure toujours d'apporter un complément à la production agricole, Christian Dessureault rappelle que la dynamique du marché au début du siècle a conditionné, dans certaines régions, le développement de certains secteurs de l'élevage, où la forte croissance des troupeaux bénéficie surtout à une petite minorité de cultivateurs⁶². L'étude de la répartition du bétail entre les habitants d'une même région, signe d'une différenciation sociale parfois prononcée, permet de mieux saisir la nature de l'économie rurale⁶³.

Les inventaires après décès offrent une description sommaire et une évaluation des animaux possédés, des bœufs de labour aux différentes volailles. À l'instar des biens mobiliers étudiés au chapitre précédent, l'examen de la composition et de la grosseur du

⁶⁰ Dessureault, « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », p. 35.

⁶¹ Dessureault, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent », p. 185.

⁶² *Ibid.*, p. 188.

⁶³ Dessureault, « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », p. 132.

cheptel possédé par les cultivateurs permet de mettre en relief certaines inégalités de classe qui existent au sein de la paysannerie bas-canadienne. Puisqu'il est fréquent de la taille du cheptel augmente au printemps, suite à la naissance des petits, notre analyse se concentre principalement sur les animaux adultes. Attendu que le cultivateur garde souvent les plus beaux des veaux ou porcelets et vend les autres ou les envoie à la boucherie à l'automne⁶⁴, les inventaires produits au printemps ou au début de l'été montrent généralement un cheptel plus important. Ainsi, le tableau 17 présente un aperçu de la proportion d'inventaires contenant des animaux adultes, ainsi que la moyenne de bêtes par ménages qui en possèdent pour la période 1800-1820⁶⁵.

TABLEAU 17
Proportion d'inventaires contenant des animaux adultes (1800-1820)

	Nombre	Pourcentage	Moyenne^a
Bœufs^b / Vaches	35 / 81	37,2 / 86,2	1,7 / 2,6
Chevaux / Juments	41 / 58	43,6 / 61,7	1,1 / 1,3
Moutons / Brebis	43 / 39	45,7 / 41,5	7,4 / 5,5
Porcs / Truies	66 / 22	70,2 / 23,4	4,0 / 1,4

a : Ces moyennes ne sont que partiellement représentatives puisque certains notaires se sont contentés d'inventorier les animaux en lot, sans préciser le nombre exact.

b : Incluant les taureaux.

Sources : BAnQ-TR, CN401. 94 inventaires des années 1800-1820.

D'emblée, on constate la taille très restreinte des cheptels de l'époque, du moins en regard des normes contemporaines. Les données récoltées révèlent que les animaux les plus largement possédés au début du XIX^e siècle sont la vache, la jument et le porc. Élevée principalement pour le lait qu'elle produit, la vache est présente chez plus de

⁶⁴ Provencher, *Les Quatre saisons*, p. 57.

⁶⁵ Toutes les volailles ont été exclues de nos calculs étant donné leur valeur négligeable par rapport aux autres animaux.

86 % des ménages paysans. Bien que le bœuf soit plus puissant et plus économique, les cultivateurs privilégient le cheval pour sa polyvalence (défrichage, charroi, transport) et son adaptation au climat laurentien⁶⁶. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'un peu plus de 85 % des ménages paysans possèdent au moins un cheval ou une jument. Le porc, quant à lui, est principalement élevé pour sa viande et répond davantage aux objectifs d'autoconsommation des ménages. L'élevage ovin, quoique légèrement moins répandu, répond également aux mêmes objectifs, les moutons étant cependant élevés davantage pour leur laine que pour leur viande. Bien que la vache soit l'animal le plus commun dans les exploitations du début du siècle, les moyennes comptabilisées laissent toutefois entendre que ce sont les moutons et les brebis qui dominent en termes de nombre. En effet, les troupeaux ovins recensés peuvent atteindre jusqu'à 22 bêtes⁶⁷ et les cultivateurs possèdent en moyenne 7,4 moutons et 5,5 brebis. Les poules et autres volailles sont présentes en nombre variable chez les cultivateurs et ne font pas l'objet d'un élevage spécialisé. Ce faisant, nous les avons exclues de nos calculs pour concentrer l'analyse sur les animaux de plus grande valeur. Les chevaux, bœufs, vaches, porcs et moutons sont un meilleur indicateur des clivages au sein de la paysannerie tout au long du siècle. Gardons tout de même à l'esprit qu'un porc ou un mouton vaut beaucoup moins qu'une vache ou un cheval.

Les statistiques comptabilisées suggèrent que la grande majorité des ménages paysans possèdent au moins un animal, que ce soit un cheval, un mouton, une vache ou un porc. Or, lorsqu'on s'attarde à la taille du cheptel possédé, on constate l'existence de

⁶⁶ Provencher, *Les Quatre saisons*, p. 35.

⁶⁷ BAnQ-TR, CN401, S31, no 1117, 7 avril 1810, inventaire de François Couturier dit Verville.

certaines disparités, parfois très importantes, au sein de la paysannerie de la grande région trifluvienne. Les 94 cultivateurs recensés pendant la période 1800-1820 possèdent en moyenne 17,2 bêtes⁶⁸, toutes espèces confondues. Sans surprise, un groupe restreint de cultivateurs se trouvent largement au-dessus de la moyenne : six cultivateurs possèdent un cheptel équivalant au double, voire au triple, de la moyenne. Par exemple, Pierre Pellerin⁶⁹ de Sainte-Anne-d'Yamachiche possède 34 bêtes, dont 17 moutons et 5 porcs, tandis que Louis Pinard, fils⁷⁰, de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet possède 47 bêtes, dont 15 brebis et 11 taures ou génisses. D'autres cultivateurs possèdent, au contraire, un nombre très restreint d'animaux, voire aucun. C'est le cas de Nicolas Paquin⁷¹, lui aussi de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, qui ne possède qu'une seule jument et d'Antoine Clément dit Guevin⁷² de Nicolet, chez qui on n'a recensé aucun animal. Il existe donc une scission dans la communauté paysanne du district entre une minorité de cultivateurs dotés d'un cheptel respectable et une majorité d'habitants nettement moins pourvus⁷³. Afin de déterminer dans quelle mesure les pratiques d'élevage ont évolué entre le début et la fin du XIX^e siècle, nous avons aussi calculé la proportion d'inventaires après décès contenant des animaux adultes, ainsi que la moyenne de bêtes par ménages qui en possèdent pour la période 1880-1900 (voir tableau 18)⁷⁴.

⁶⁸ Ce calcul tient compte des animaux adultes et des petits.

⁶⁹ BAnQ-TR, CN401, S8, 8 juillet 1816, inventaire de Pierre Pellerin.

⁷⁰ BAnQ-TR, CN401, S35, 5 août 1816, inventaire de Louis Pinard, fils.

⁷¹ BAnQ-TR, CN401, S77, 11 mai 1811, inventaire de Nicolas Paquin.

⁷² BAnQ-TR, CN401, S35, 22 février 1814, inventaire de Antoine Clément dit Guevin.

⁷³ Dessureault, « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », p. 134.

⁷⁴ Toutes les volailles ont été exclues de nos calculs étant donné leur valeur négligeable par rapport aux autres animaux.

TABLEAU 18
Proportion d'inventaires contenant des animaux adultes (1880-1900)

	Nombre	Pourcentage	Moyenne ^a
Bœufs^b / Vaches	14 / 42	25,5 / 76,4	1,9 / 3,5
Chevaux / Juments	19 / 25	34,5 / 45,5	1,5 / 1,4
Moutons / Brebis	21 / 20	38,2 / 36,4	6,8 / 5,6
Porcs / Truies	31 / 5	56,4 / 9,1	3,2 / 1,2

a : Ces moyennes ne sont que partiellement représentatives puisque certains notaires se sont contentés d'inventorier les animaux en lot, sans préciser le nombre exact.

b : Incluant les taureaux.

Sources : BAnQ-TR, CN401. 55 inventaires des années 1880-1900.

À la lecture de ce tableau, on constate une diminution parfois significative et quasi généralisée de la proportion de ménages paysans qui possèdent un type d'animal ou un autre. Bien que la vache, la jument et le porc soient encore les animaux les plus largement répandus, il semblerait qu'un nombre plus limité de ménages en possèdent pendant la période 1880-1900. Cette diminution est particulièrement perceptible dans le cas de la jument, qui est possédée par 45,5 % des ménages à la fin du siècle, contre 61,7 % au début du siècle. Par ailleurs, les moyennes comptabilisées indiquent qu'un phénomène de concentration semble se dessiner. De manière globale, les cultivateurs qui possèdent des animaux dans les dernières décennies du siècle disposent d'un cheptel de taille sensiblement identique au début du siècle, la moyenne étant de 17,3 bêtes⁷⁵. Plus spécifiquement, les données colligées révèlent cependant que six cultivateurs se partagent environ 36 % des animaux recensés tandis qu'un seul cultivateur, Onésime Vanasse dit Beauvais⁷⁶ de Saint-Joseph-de-Maskinongé, en possède à lui seul 9 %. Son cheptel de 72 têtes compte entre autres 12 vaches et 6 taures ou génisses, soit le plus

⁷⁵ Ce calcul tient compte des animaux adultes et des petits.

⁷⁶ BAnQ-TR, CN401, S112, no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

gros troupeau recensé pendant la deuxième période. Il s'agit là, selon nous, d'une manifestation, certes unique, mais probante de l'essor de l'élevage des vaches laitières dans la région, un phénomène largement considéré comme l'un des faits saillants de la transformation de l'agriculture mauricienne pendant la seconde moitié du XIX^e siècle⁷⁷.

Ce phénomène de concentration du cheptel entre les mains d'un nombre plus limité de cultivateurs se confirme en examinant la proportion de ménages paysans qui ne possèdent pas d'animaux. Alors que seulement deux ménages ont été identifiés comme n'ayant pas d'animaux dans les premières décennies du siècle, ce nombre passe à neuf en deuxième période, ce qui représente une proportion d'environ 16 %. Dans la majorité des cas, ces ménages sont parmi les plus pauvres. Mentionnons à titre d'exemple le cas de Joseph Parent⁷⁸, veuf d'Esther Mandeville. Avant son décès, le veuf habite avec son fils de 14 ans dans une maison ne comptant aucune division interne, il ne possède aucune terre et laisse en héritage à ses deux enfants un patrimoine déficitaire. À bien des égards, il s'agit d'un autre signe de la présence constante d'une tranche pauvre de la paysannerie dans le district de Trois-Rivières tout au long du siècle.

3.2.4 La production agricole

Au tournant du XIX^e siècle, l'agriculture a pour fonction première d'assurer la subsistance et la pérennité de la famille paysanne en lui fournissant une part essentielle de ce qu'elle consomme au quotidien⁷⁹. Bien que certains ménages tendent, par choix ou

⁷⁷ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 143.

⁷⁸ BAnQ-TR, CN401, S131 (greffe de David-Tancrède Trudel, dorénavant désigné par sa cote), no 3604, 30 juin 1892, inventaire de Joseph Parent.

⁷⁹ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 127.

par nécessité, vers l'autosubsistance, l'autarcie n'est jamais véritablement atteinte, les ménages participant de quelque manière aux échanges en achetant au marchand local ou en vendant leurs surplus ou leur force de travail⁸⁰. Mentionnons à cet égard l'exemple de l'économie agroforestière saguenayenne étudiée par Normand Séguin⁸¹. L'intensification des échanges entre la ville et la campagne et l'intégration graduelle de la province à l'économie de marché, particulièrement à partir de la seconde moitié du siècle, annonce une redéfinition importante des pratiques agricoles. La concurrence directe d'autres provinces canadiennes et de certains États américains conjuguée à l'affermissement de la demande interne en produits agricoles contribuent également à redéfinir l'orientation des cultures locales⁸².

Les inventaires après décès échantillonnés contiennent certaines données relatives à la production agricole. En raison de leur nature, ces produits agricoles ne constituent pas le meilleur moyen pour évaluer le niveau de richesse d'un ménage ou d'un individu. Il nous est par ailleurs impossible de savoir si certains produits agricoles inventoriés par les notaires ont fait l'objet d'une vente récente. Ils fournissent toutefois de précieux renseignements sur l'orientation et l'évolution de l'activité économique du monde rural dans une région et à une époque données⁸³. Ainsi, le

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Normand Séguin, *La Conquête du sol au 19^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977, 295 p.

⁸² *Ibid.*, p. 128-130.

⁸³ Dessureault, « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », p. 128 et Lorraine Gadoury, « Les stocks des habitants dans les inventaires après décès », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 142.

tableau 19 présente un aperçu de la composition du produit agricole⁸⁴ des exploitations paysannes pendant les deux périodes ciblées par notre étude⁸⁵.

TABLEAU 19
Composition du produit agricole des exploitations paysannes selon la période^a

	1800-1820	1880-1900
Blé	49,3 %	4,7 %
Avoine	9,8 %	28,5 %
Autres céréales^b	1,9 %	6,0 %
Fourrages et gaudriole	14,7 %	42,4 %
Pois et pommes de terre	15,1 %	9,7 %
Lin	1,2 %	0,1 %
Autres (tabac, légumes, etc.)^c	8,0 %	8,7 %
Total	100 %	100 %

a : Données en pourcentage de la valeur marchande des produits.

b : Inclus l'orge, le seigle, le sarrasin et le blé d'Inde.

c : Inclus aussi les entrées partiellement lisibles et les entrées multiples (ex. 10 minots d'un mélange de blé et d'orge)

Sources : BANQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

Les données récoltées suggèrent que la production agricole de la région pendant les premières décennies du siècle suit, bon an mal an, les grandes tendances identifiées ailleurs dans la province à la même époque⁸⁶. Puisque la production agricole du tournant du XIX^e siècle est encore largement axée sur la culture céréalière, il n'est pas surprenant de constater que le blé accapare près de 50 % de la valeur marchande des produits agricoles inventoriés pendant la période 1800-1820. L'avoine vient au deuxième rang

⁸⁴ Nous prenons pour acquis que toutes les denrées inventoriées ont été produites et non achetées.

⁸⁵ Puisque l'évaluation en nature des produits est souvent faite selon des critères différents d'un inventaire ou d'un notaire à l'autre (en minots, en gerbes, en lots, en poches, etc.), nous avons privilégié l'évaluation en argent. Cette méthode offre, selon Christian Dessureault, un point de comparaison intéressant malgré les variations annuelles et mensuelles des prix des denrées. Dessureault. « L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne », p. 128.

⁸⁶ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 135.

avec environ 10 % tandis que les autres grains n'occupent qu'une place très marginale dans la production céréalière. À part presque égale, environ 15 % de la production globale est dédiée respectivement aux fourrages et aux pois et pommes de terre. D'autres produits comme le lin, le tabac et les légumes de jardin semblent être cultivés en quantité relativement limitée et, particulièrement dans le cas des produits maraichers, ne sont probablement que des compléments d'alimentation.

Les données récoltées indiquent aussi un renversement important des tendances dans les pratiques agricoles de la région pendant la période 1880-1900. Ce phénomène est particulièrement perceptible lorsqu'on considère la très faible part qu'occupe désormais le blé (4,7 %) dans la production globale de la fin du siècle. Cette décroissance massive du blé est partiellement attribuable aux conditions requises pour sa culture : en plus d'épuiser rapidement les sols, elle demande une saison de végétation presque trop longue pour le climat de la vallée du Saint-Laurent⁸⁷. Qui plus est, certaines terres récemment défrichées des fronts de colonisation ne sont pas nécessairement favorables à sa culture. Sans parler d'une avancée fulgurante, l'avoine semble connaître une hausse de production, cette culture accaparant près de 30 % de la valeur marchande des denrées agricoles inventoriées dans les dernières décennies du siècle. Par ailleurs, ce sont les productions destinées à nourrir les animaux de ferme (fourrage et gaudriole) qui dominent désormais la production globale de la région, monopolisant un peu plus de 42 % de la composition du produit agricole. Peut-on parler ici d'un phénomène de

⁸⁷ Provencher, *Les Quatre saisons*, p. 106,

spécialisation de certains cultivateurs dans ce secteur ? La nature des données récoltées⁸⁸ et la taille de l'échantillonnage ne nous permettent pas de trancher la question avec précision. Mentionnons tout de même qu'environ 46 % de la valeur totale des produits agricoles inventoriés chez Amable Gauthier⁸⁹ consiste en 4 000 bottes de foin et 300 minots de gaudriole. Dans une perspective d'intensification de l'élevage dans les dernières décennies du XIX^e siècle, un certain degré de spécialisation dans les cultures destinées à nourrir les animaux de ferme paraît donc tout à fait envisageable et viable.

Par ailleurs, affirmer qu'il peut exister un lien entre la valeur des produits agricoles inventoriés et celle des biens mobiliers possédés⁹⁰ par un ménage paysan n'est pas sans fondements. À cet égard, nous avons observé que les cultivateurs les mieux pourvus en termes de denrées agricoles disposent aussi généralement d'avoirs mobiliers importants. Pendant la période 1800-1820, quatre ménages paysans correspondent à cette affirmation : Pierre Deguise dit Flamant⁹¹ de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, Louis Pinard, fils⁹² et Pierre Provancher dit Villebrun⁹³, tous deux de Nicolet, et Charles Mailhot⁹⁴ de Saint-Pierre-les-Becquets. Ensemble, ces quatre cultivateurs possèdent environ 24 % du total de la valeur marchande des produits agricoles inventoriés dans les premières décennies du siècle. Ils disposent également d'un niveau de richesse mobilière

⁸⁸ Les recensements agraires constituent assurément une meilleure source pour étudier plus en détail l'activité agricole d'une région.

⁸⁹ BAnQ-TR, CN401, S121, no 2759, 23 février 1885, inventaire de Amable Gauthier.

⁹⁰ La valeur totale des biens mobiliers comprend celle des produits agricoles. Précisons cependant que certains inventaires font également office de procès-verbal de vente. La valeur des biens correspond en réalité au prix de vente et nous apparaît être inférieure à celle donnée en temps normal.

⁹¹ BAnQ-TR, CN401, S8, 14 août 1812, inventaire de Pierre Deguise dit Flamant.

⁹² BAnQ-TR, CN401, S35, 5 août 1816, inventaire de Louis Pinard, fils.

⁹³ BAnQ-TR, CN401, S32 (greffe de Jean-Emmanuel Dumoulin, dorénavant désigné par sa cote), 29 septembre 1819, inventaire de Pierre Provancher dit Villebrun.

⁹⁴ BAnQ-TR, CN401, S42, no 757, 11 août 1813, inventaire de Charles Mailhot.

se situant parfois considérablement au-dessus de la moyenne⁹⁵. C'est le cas par exemple de Louis Pinard, fils dont la fortune mobilière est estimée à quelque 4 660 livres de 20 sols, soit 3 405 livres au-dessus de la moyenne. Ce phénomène est aussi observable pendant la période 1880-1900, bien que dans une plus faible proportion. De fait, l'inventaire d'un seul cultivateur présente à la fois des avoirs mobiliers importants et une production agricole de valeur très élevée. Il s'agit d'Amable Gauthier⁹⁶, le même cultivateur chez qui nous soupçonnons une spécialisation dans les fourrages. Sa production, estimée à quelque 730 piastres, représente un peu moins de 22 % du total de la valeur marchande des produits agricoles inventoriés dans les dernières décennies du siècle. Ses avoirs mobiliers, estimés à 1 799 piastres, dépassent d'environ 1 396 piastres la moyenne pour cette période⁹⁷. Cet exemple témoigne, dans une certaine mesure, d'une hiérarchisation de plus en plus marquée au sein de la paysannerie mauricienne et centricoise de la fin du XIX^e siècle.

Or, ce lien existant entre valeur des produits agricoles et valeur des biens mobiliers, bien que fondé, n'est pas irrécusable. En effet, les cultivateurs les plus productifs sont souvent ceux qui écoulent leurs stocks le plus rapidement ; les plus riches paysans étant généralement ceux qui participent le plus activement à l'économie de marché⁹⁸. À ce sujet, Lorraine Gadoury insiste sur l'importance de la date de production de l'inventaire après décès. De fait, les stocks sont en temps normal plus importants à

⁹⁵ La moyenne pour la première période est d'environ 1 255 livres de 20 sols.

⁹⁶ BAnQ-TR, CN401, S121, no 2759, 23 février 1885, inventaire de Amable Gauthier.

⁹⁷ La moyenne pour la deuxième période est d'environ 403 piastres.

⁹⁸ Dessureault, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale », p. 175 et Gadoury, « Les stocks des habitants dans les inventaires après décès », p. 142

l'automne, après les récoltes, qu'à l'hiver ou au printemps⁹⁹. Le temps de l'année entrainerait ainsi une distorsion dans l'analyse des données relatives à la production agricole contenues dans les sources¹⁰⁰. Signalons que sur les 94 inventaires de cultivateurs produits pendant la première période, 27 ont été produits à l'automne, 26 à l'hiver et 41 au printemps. Pour la deuxième période, 10 des 55 inventaires ont été produits à l'automne, 26 à l'hiver et 19 au printemps. Au total, c'est environ 75 % des inventaires échantillonnés qui ont été produits à une période de l'année où les stocks agricoles sont faibles ou non existants. Qu'un notaire n'ait inventorié aucun produit agricole chez un cultivateur ne signifie donc pas nécessairement que la terre qu'il exploite, s'il en possède une, n'est pas rentable ou productive.

3.3 LES DETTES ET L'ARGENT SONNANT

Bien que son origine soit difficile à identifier avec précision, l'endettement paysan constitue une donnée importante dans l'étude des stratifications, des inerties et des dynamismes de la campagne mauricienne et centricoise du XIX^e siècle. Selon Louis Michel, l'endettement en milieu rural est un facteur important du mode de fonctionnement d'une économie et d'une société¹⁰¹. Dans la campagne mauricienne et centricoise du XIX^e siècle, l'endettement actif et passif prend diverses formes, se transforme et, dans bien des cas, s'alourdit. Une augmentation des créances, et surtout

⁹⁹ Gadoury divise l'année en trois : la période des récoltes (août, septembre, octobre et novembre), la saison morte (décembre, janvier février et mars) et la période des semences et de la fenaison (avril, mai juin et juillet). Gadoury, « Les stocks des habitants dans les inventaires après décès », p. 141.

¹⁰⁰ Mentionnons que les quatre inventaires de la période 1800-1820 cités en exemples au paragraphe précédent ont été produits à l'automne.

¹⁰¹ Louis Michel, « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle. Premières approches et éléments de réflexion », dans François Lebrun et Normand Séguin, dir., *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles*, p. 171.

des dettes passives, suggère une intensification des réseaux de crédit dans les campagnes et une pénétration croissante de l'économie de marché.¹⁰² À une époque où les banques et les corporations sont quasi absentes du négoce et du crédit, ces deux phénomènes revêtent un caractère fortement interindividuel¹⁰³. À cet égard, les inventaires après décès offrent un instantané de la situation financière des ménages paysans. En étudiant les dettes actives, l'argent monnayé et les dettes passives, nous tenterons de peindre une image suffisamment globalisante de l'incidence de l'endettement sur les ménages paysans du district de Trois-Rivières tout au long du siècle.

3.3.1 Les dettes actives et le numéraire

Bien qu'elle représente le meilleur indice des inégalités économiques au sein d'une communauté, la richesse d'un ménage ne constitue pas le seul facteur de son rang social. Il est primordial de considérer la composition de cette fortune pour véritablement comprendre la signification d'un niveau de richesse par rapport à un autre. À ce sujet, les particularités des grosses fortunes paysannes apparaissent nettement : l'importance relative des stocks et des créances ; le faible poids des dettes par rapport aux avoirs mobiliers et fonciers¹⁰⁴. Combiner l'étude des avoirs mobiliers et immobiliers à celle des dettes actives permet donc de préciser d'autant plus les différents facteurs de différenciation sociale et économique au sein de la paysannerie mauricienne et centricoise.

¹⁰² Christian Dessureault, « Crise ou modernisation ? La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », dans Christian Dessureault, *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, p. 222.

¹⁰³ Thierry Nootens, « Les plaideurs en Cour supérieure, 1880-1890 : classe, genre et juridicité durant la transition au capitalisme industriel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, no 1-2 (été-automne 2014), p. 49-50.

¹⁰⁴ Dessureault, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent », p. 189-190.

De fait, environ 65 % des ménages de la première période ont une ou plusieurs dettes actives. Cette proportion augmente à environ 75 % dans les dernières décennies du siècle. Bien que la nature de ces dettes soit généralement inconnue, les données récoltées nous informent sur la composition des créances et sur la capacité de certains cultivateurs à participer, de manière ponctuelle ou régulière, au réseau de crédit qui se transforme et s'intensifie en milieu rural. Pour mieux appréhender l'ampleur des créances tout au long du siècle, le tableau 20 offre un aperçu de la répartition des inventaires selon la valeur des dettes actives en fonction des deux périodes à l'étude. Rappelons que les données des années 1800-1820 sont en livres de 20 sols et celles des années 1880-1900 sont en piastres.

TABLEAU 20
Répartition des inventaires selon la valeur des dettes actives et selon la période

Valeur des dettes actives	1800-1820 ^a		1880-1900 ^b	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
0-299	84	89,4	38	69,1
300-599	4	4,3	4	7,3
600-899	2	2,1	2	3,6
900-1299	3	3,2	5	9,1
1300 et plus	1	1,1	6	10,9
Total	94	100	55	100

a : Valeur en livres de 20 sols.

b : Valeur en piastres.

Sources : BANQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

À première vue, on remarque que la grande majorité des cultivateurs du début du siècle n'ont que peu ou pas de créances. En effet, c'est tout près de 90 % des ménages qui ont des dettes actives totalisant moins de 300 livres de 20 sols. De ce nombre, 75 inventaires

font état de dettes actives se situant entre 0 et 99 livres. C'est donc dire qu'une large part de la paysannerie de la période 1800-1820 participe très peu, voire pas du tout, au réseau de crédit qui se consolide progressivement en milieu rural, du moins en qualité de prêteurs. Avec des créances totalisant plus de 1 000 livres, certains cultivateurs sortent cependant du lot. Par exemple, l'inventaire d'Augustin Thiffau¹⁰⁵ de Saint-Stanislas mentionne 22 créances variant de 10 sols à 261 livres et totalisant quelque 1 163 livres. Celui de Pierre Bruneau¹⁰⁶ de Saint-Joseph-de-Maskinongé mentionne, quant à lui, trois créances totalisant 1 920 livres. Il va sans dire qu'un groupe restreint de cultivateurs participent activement à la monétarisation des échanges et à la circulation de la valeur dans la campagne trifluvienne du début du siècle.

Les tendances observées pendant les dernières décennies du siècle laissent croire que ce groupe restreint de cultivateurs gagne en nombre. D'une part, on constate une diminution du nombre de ménages paysans n'ayant que peu ou pas de créances, la proportion chutant à un peu moins de 70 %. La proportion d'inventaires ne comptant aucune dette active passe de 35 % pendant la première période à 25 % pendant la deuxième période. D'autre part, on remarque une plus large ventilation des ménages entre les niveaux de valeur des dettes actives. Par ailleurs, dix cultivateurs de la deuxième période présentent des créances totalisant plus de 1000 piastres. Parmi eux, trois cultivateurs cumulent des créances dont la valeur globale dépasse 4 000 piastres : Honorat Lacerte¹⁰⁷, Onésime Vanasse dit Beauvais¹⁰⁸ et Joseph Rivard¹⁰⁹. Ces nouvelles

¹⁰⁵ BAnQ-TR, CN401, S45, no 1541, 27 juillet 1820, inventaire de Augustin Thiffau.

¹⁰⁶ BAnQ-TR, CN401, S95 (greffe de Joseph Vézina, dorénavant désigné par sa cote), no 603, 17 avril 1816, inventaire de Pierre Bruneau.

¹⁰⁷ BAnQ-TR, CN401, S116, no 7410, 20 février 1896, inventaire de Honorat Lacerte.

tendances suggèrent que les assises des groupes élitaires du milieu rural se transforment et se précisent tout au long du siècle.

Outre l'ampleur des créances, leur nature nous informe sur la manière dont les cultivateurs participent à la circulation de l'argent et à l'économie de marché. Ainsi, le tableau 21 offre un aperçu de la nature des dettes actives des ménages paysans pendant les deux périodes ciblées par notre étude.

TABLEAU 21
Nature des dettes actives selon la période

	1800-1820	1880-1900	Total
Vente	29	18	47
Compte	-	30	30
Billet et obligation	3	90	93
Argent prêté	7	9	16
Fourniture, ouvrage et salaire	19	-	19
Autres (titre, droits, etc.)	4	5	9
Inconnue	170	116	286
Total	232	271	503

Sources : BAnQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900

De prime abord, on constate qu'environ 56 % de l'ensemble des dettes répertoriées sont de nature inconnue. Les données colligées indiquent également qu'une part parfois importante des dettes actives de certains ménages paysans, tant au début qu'à la fin du siècle, provient de la vente d'une partie de leur production agricole. Dans un inventaire

¹⁰⁸ BAnQ-TR, CN401, S112, no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

¹⁰⁹ BAnQ-TR, CN401, S124 (greffe de Elzéar-Hubert Tremblay, dorénavant désigné par sa cote), no 7094, 14 novembre 1898, inventaire de Joseph Rivard.

produit en 1818, on relate que Jean Lord¹¹⁰, résident de Sainte-Anne-d'Yamachiche, a vendu à divers individus plusieurs dizaines de bottes de foin et quelques minots de blé. Les transactions, totalisant 123 livres de 20 sols, représentent environ 53 % de ses dettes actives. Dans un inventaire produit en 1892, le notaire mentionne que Antoine Lessard¹¹¹ de la paroisse de Sainte-Ursule a entre autres vendu des bottes de foin et plusieurs minots de gaudriole et d'avoine pour quelque 428 piastres, une somme qui représente environ 55 % de ses dettes actives.

Certains cultivateurs vendent également une partie de leur cheptel. Dans un inventaire produit en 1817, on mentionne que Alexis Vallé, fils¹¹² a ainsi vendu un cheval à Antoine Morand Douville pour 21 livres et un mouton à François Douville pour 12 livres. C'est donc dire que certains ménages présentent un niveau de productivité qui dépasse, constamment ou occasionnellement, les besoins domestiques de base. Peut-on voir dans ces ventes une modification des pratiques agricoles dans un sens véritablement « capitaliste » ? Il va sans dire qu'un paysan peut tout à fait vendre des surplus et acheter d'un marchand sans être poussé par une volonté d'accumulation ou même être capable, véritablement, d'une telle accumulation. Les quelques surplus agricoles vendus témoignent néanmoins d'un premier niveau de commercialisation, se limitant probablement à l'échelle du rang ou de la paroisse, et d'intégration à l'économie de marché qui émerge tout au long du XIX^e siècle.

¹¹⁰ BAnQ-TR, CN401, S8, 27 avril 1818, inventaire de Jean Lord.

¹¹¹ BAnQ-TR, CN401, S117 (greffe de George-Alphonse-Ferdinand Fusey, dorénavant désigné par sa cote), no 4140, 6 avril 1892, inventaire de Antoine Lessard.

¹¹² BAnQ-TR, CN401, S33 (greffe de Joseph-Casimir Dury, dorénavant désigné par sa cote), no 193, 25 février 1817, inventaire de Alexis Vallé, fils.

Parmi les dettes pour « vente » se trouvent les transactions foncières. Bien que peu répandues, elles représentent une part importante des dettes actives dans la mesure où les sommes impliquées sont souvent considérables. Par exemple, François Bruneau de Saint-Joseph-de-Maskinongé a vendu une part de terre à François Boucher¹¹³, écuyer, pour la somme de 820 livres de 20 sols. Par acte de vente passé devant le notaire Flavien Lemaître-Lottinville le 15 février 1882, Augustin alias Napoléon Lesieur¹¹⁴ a vendu une terre à Thomas Bourassa, cultivateur de la paroisse de Yamachiche. Le montant de la vente est fixé à 2 200 piastres. Les raisons justifiant la vente ou l'achat d'une terre peuvent être nombreuses et variables. Serge Courville souligne qu'un habitant peut acheter ou vendre une terre pour accroître sa superficie d'exploitation, établir ses enfants, obtenir un revenu d'appoint lorsque la conjoncture lui est défavorable ou encore pour rembourser une dette dont il ne peut espérer se libérer autrement¹¹⁵. Dans le cas d'Augustin alias Napoléon Lesieur, qui n'était âgé que de 23 ans au moment de son décès, il est fort probable que l'argent de la vente ait servi de revenu d'appoint ou à rembourser une dette.

Beaucoup plus répandues, particulièrement dans les dernières décennies du siècle, les dettes pour billets promissaires ou par actes d'obligation représentent, pour certains cultivateurs, une part importante de leurs créances. Cette catégorie de créances nous renseigne sur la circulation de l'argent dans la campagne trifluvienne du XIX^e siècle. De fait, ce type de dettes occupe la part la plus importante, en nombre absolu, des

¹¹³ BAnQ-TR, CN401, S95, no 603. 17 avril 1816, inventaire de François Boucher.

¹¹⁴ BAnQ-TR, CN401, S120 (greffe de Pierre-Léger Hubert, dorénavant désigné par sa cote), no 4491. 19 juin 1883, inventaire de Augustin alias Napoléon Lesieur.

¹¹⁵ Courville, « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique (deuxième partie) », p. 406.

dettes actives. Qui plus est, elles sont pour la plupart concentrées à la fin du siècle, un indice tout à fait probant de la monétarisation de la vie sociale dans les campagnes. Sur les 90 dettes pour billets ou obligations recensées pendant la période 1880-1900, 18 reviennent au même homme, Honorat Lacerte¹¹⁶ de la banlieue et paroisse des Trois-Rivières. Les sommes qui lui sont dues totalisent quelque 2 800 piastres, ce qui représente environ 62 % de ses dettes actives. De même, Onésime Vanasse dit Beauvais¹¹⁷ a consenti plusieurs billets ou actes d'obligation en faveur de plusieurs individus différents. Antoine B. Lafrenière lui doit notamment la somme de 325 piastres, étant le capital et les intérêts dus en vertu d'un billet promissoire. Flavien et Isaïe Lupien lui doivent, conjointement, un montant total de 755 piastres, étant le capital et les intérêts dus en vertu de deux actes d'obligation. Toutes ces créances, totalisant environ 5 306 piastres, représentent 94 % des dettes actives du cultivateur de Saint-Joseph-de-Maskinongé.

C'est donc dire qu'un groupe restreint de cultivateurs mieux nantis, particulièrement dans les dernières décennies du siècle, disposent d'avoirs suffisants pour participer de manière substantielle au réseau de crédit. Dans une économie encore largement fondée sur des rapports de face-à-face, le crédit, entendu comme un rapport de confiance, est un facteur clé de la conduite des affaires¹¹⁸. Étant donné le caractère très interpersonnel du prêt en milieu rural et l'envergure de certains prêts accordés, on

¹¹⁶ BAnQ-TR, CN401, S116, no 7410, 20 février 1896, inventaire de Honorat Lacerte.

¹¹⁷ BAnQ-TR, CN401 S112, no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

¹¹⁸ Thierry Nootens, « Le contentieux de la Cour supérieure, 1880-1890 : droit, marché et société durant la transition au capitalisme industriel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 69, no 1-2 (été-automne 2015), p. 181.

constate que les assises des groupes élitaires du milieu rural se transforment au XIX^e siècle, l'argent prêté jouant un plus grand rôle au fil des décennies.

Quoique généralement de peu de conséquences, le numéraire mérite tout de même qu'on s'y attarde. Dans les premières décennies du siècle, c'est environ 45 % des ménages paysans qui réussissent à accumuler dans leurs réserves quelques pièces sonnantes. Bon nombre de ménages (35 sur 42) ne possèdent que des sommes minimales variant de quelques sols à une centaine de livres. D'autres, parmi les plus fortunés, accumulent davantage de numéraire. À Saint-François-Xavier-de-Batiscan, l'inventaire de la succession de Louis Labissonnière¹¹⁹ mentionne que l'homme, qui n'a ni femme ni enfants, avait en sa possession 198 livres de 20 sols. Dans la même paroisse, l'inventaire de la communauté qui a existé entre Thérèse Rivard Lanouette et Joseph Labissonnière¹²⁰, son défunt mari, stipule que le couple a en main tout près de 520 livres. Dans les deux cas, les avoirs mobiliers possédés (entre 2 500 et 3 500 livres), de même que les dettes actives accumulées (environ 1 200 livres chacun) sont importants.

La proportion des ménages paysans qui thésaurisent augmente à environ 70 % pendant la deuxième période. Dans la majorité des ménages (35 sur 39), les deniers comptants varient de quelques sous à quelques dizaines de piastres. Plus rarement, certains cultivateurs disposent d'un peu plus de 1 000 piastres en argent sonnante et

¹¹⁹ BAnQ-TR, CN401, S45, no 477, 16 juillet 1813 inventaire de Louis Labissonnière.

¹²⁰ BAnQ-TR, CN401, S45, no 1018, 31 mars 1817, inventaire de Joseph Labissonnière.

trébuchant. C'est le cas de Jean-Baptiste Garceau¹²¹ de la Pointe-du-Lac, décédé en mai 1887 à l'âge de 52 ans. L'inventaire de la communauté mentionne des deniers comptants totalisant 1 070 piastres, dont 50 piastres en billets de banque et 1 020 piastres en dépôt à la Banque d'Hochelaga. Si une large part des ménages n'ont que peu de deniers comptant au moment de l'inventaire, certaines dettes actives indiquent des prêts d'argent comptant. Par exemple, le notaire George-Alphonse-Ferdinand Fusey a inventorié chez Antoine Lessard¹²² et Azilda Allard, son épouse décédée, 15 piastres et 36 centins et trois dettes pour « argent prêté » totalisant 101 piastres, dont 71 piastres à un certain Joseph Demers.

3.3.2 Les dettes passives

Si l'examen des dettes actives de la paysannerie mauricienne et centricoise suggère l'émergence d'une certaine élite rurale dans les dernières décennies du siècle, celui des dettes passives révèle que les habitants du district de Trois-Rivières intègrent progressivement les rouages des rapports marchands. Ces dettes, de nature diverse, touchent environ 93 % des ménages pendant les deux périodes à l'étude. Bien qu'elles soient souvent importantes, voire préoccupantes, certaines dettes passives laissent entendre que les ménages paysans du XIX^e siècle ne vivent pas en circuit fermé d'une maigre agriculture de subsistance¹²³. Une conjoncture défavorable peut obliger certains ménages à s'endetter pour subvenir aux besoins primaires de la famille.

¹²¹ BAnQ-TR, CN401 S119 (greffe de Pierre-Octave Guillet, dorénavant désigné par sa cote), no 2335, 19 mars 1888, inventaire de Jean-Baptiste Garceau.

¹²² BAnQ-TR, CN401, S117, no 4140, 6 avril 1892, inventaire de Antoine Lessard.

¹²³ Michel, « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle », p. 171.

Les sources révèlent rapidement que nombre de cultivateurs sont aux prises avec des dettes plus ou moins considérables¹²⁴. Bien qu'une part importante des dettes contractées soit de nature inconnue, les informations dont nous disposons permettent tout de même de tirer quelques conclusions quant à l'ampleur et à la composition de l'endettement des ménages paysans du début et de la fin du siècle. Précisons que nos calculs sur le niveau d'endettement ne tiennent pas compte de la valeur des immeubles, qui ne sont que très rarement évalués dans les inventaires. Ainsi, le tableau 22 présente la répartition des inventaires selon la valeur des dettes passives et selon les deux périodes ciblées. Rappelons que les données de la première période sont en livres de 20 sols et celles de la deuxième période sont en piastres.

¹²⁴ Dans un but d'harmonisation, les frais funéraires ont été exclus de nos calculs. Ces frais, qui doivent être payés par la succession, sont dans certains cas inventoriés comme étant une dette passive et dans d'autres comme étant une dette « autre ».

TABLEAU 22
Répartition des inventaires selon la valeur des dettes passives et selon la période

Valeur des dettes actives	1800-1820 ^a		1880-1900 ^b	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
0-499	57	60,6	32	58,2
500-999	20	21,3	13	23,6
1000-1499	7	7,4	5	9,1
1500-1999	6	6,4	2	3,6
2000 et plus	4	4,3	3	5,5
Total	94	100	55	100

a : Valeur en livres de 20 sols.

b : Valeur en piastres.

Sources : BAnQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

Sachant que seuls 7 % des inventaires de la première période ne mentionnent aucune dette passive, il est clair qu'une large part de la paysannerie participe, par choix ou par nécessité, à plusieurs formes de circulation de la valeur. De fait, la majorité des ménages paysans (53 %) présentent un passif totalisant entre 1 et 499 livres de 20 sols. Un tel seuil d'endettement, relativement bas, suggère principalement un endettement de « consommations¹²⁵ », c'est-à-dire des dépenses hebdomadaires ou mensuelles auprès d'un marchand ou d'un voisin, par exemple, pour acquérir des objets ou des denrées qui ne sont pas produits à domicile. Lorsque les dettes passives dépassent 500 livres, deux profils de ménages se dessinent. D'une part se trouvent les ménages qui, en raison de leur pauvreté ou de facteurs hors de leur contrôle, se sont vus forcés à s'endetter fortement. Dans certains cas, ces ménages ne disposent pas d'actifs suffisants pour

¹²⁵ Michel, « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle », p. 173.

rembourser ces dettes. Citons en exemple le cas de Jean-Baptiste Fleurie¹²⁶ et de sa défunte épouse, Catherine Hubert. Le couple a 24 dettes variant de 1 livre et 10 sols à 133 livres et 12 sols. Leurs actifs mobiliers, évalués à 324 livres, sont insuffisants pour rembourser les quelque 527 livres dus, d'autant plus que le couple n'a ni immeuble ni dettes actives ou numéraire à son nom. Un cas extrême est celui de Charles Lord¹²⁷ de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. En effet, le cultivateur ne dispose que de 442 livres d'actifs mobiliers pour acquitter 5 609 livres de dettes, lui non plus n'ayant aucun immeuble ou dette actifs et numéraire.

D'autre part se trouvent les ménages qui disposent d'un pouvoir d'achat plus important, c'est-à-dire qu'ils contractent des dettes parfois substantielles et ont les moyens matériels et financiers de les rembourser. Étant donné la proportion de ménages en faillite technique tout au long du siècle, point sur lequel nous reviendrons, ce profil ne s'applique qu'à une partie restreinte de la paysannerie. Pierre Michel, fils¹²⁸ de Gentilly doit un peu plus de 1100 livres à divers créanciers. Il dispose toutefois d'actifs totalisant quelque 1 160 livres. Mais avoir les actifs suffisants pour voir à ses dettes ne suggère pas nécessairement de l'aisance, bien au contraire. Dans le cas Michel, l'homme ne peut rembourser les dettes de la communauté qu'en liquidant tous ses avoirs, ce qui le laisserait démuné. Les tendances observées pour la période 1880-1900 laissent par ailleurs entrevoir une augmentation de l'endettement, bien que la répartition de ménages entre les différents niveaux d'endettement demeure sensiblement la même qu'au début du siècle. Trois cas illustrent bien ce phénomène. À Notre-Dame-du-Mont-Carmel,

¹²⁶ BAnQ-TR, CN401, S77, 6 février 1814, inventaire de Jean-Baptiste Fleurie.

¹²⁷ BAnQ-TR, CN401, S77, 9 octobre 1816, inventaire de Charles Lord.

¹²⁸ BAnQ-TR, CN401, S42, no 2182, 22 mars 1820, inventaire de Pierre Michel, fils.

Antoine Grondin¹²⁹ est endetté pour un peu plus de 4 460 piastres, tandis que Amable Gauthier¹³⁰ de Sainte-Anne-d'Yamachiche doit un peu plus de 2 540 piastres à divers créanciers. Maxime-Aimé-Alfred Loranger¹³¹ de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup doit, quant à lui, tout près de 10 000 piastres. Dans tous les cas, les actifs mobiliers et financiers des cultivateurs sont insuffisants (à la hauteur de plusieurs milliers de piastres pour deux d'entre eux) pour rembourser les dettes¹³².

Outre l'ampleur de l'endettement des ménages paysans, sa nature nous informe sur la manière dont les cultivateurs participent à divers types de marchés (biens, services, crédit, etc.). Ainsi, le tableau 23 offre un aperçu de la nature des dettes passives des ménages paysans pendant les deux périodes ciblées par notre étude.

¹²⁹ BAnQ-TR, CN401, S104 (greffe de Pierre-Urgèle Duprat, dorénavant désigné par sa cote), no 3811, 3 février 1887, inventaire de Antoine Grondin.

¹³⁰ BAnQ-TR, CN401, S121, no 2759, 23 février 1885, inventaire de Amable Gauthier.

¹³¹ BAnQ-TR, CN401, S125 (greffe de Joseph-Édouard Charbonneau, dorénavant désigné par sa cote), no 3820, 9 mars 1888, inventaire de Maxime-Aimé-Alfred Loranger.

¹³² Nos calculs ne tiennent pas compte des biens immeubles, qui ne sont que très rarement évalués dans les inventaires. Qui plus est, liquider les immeubles laisserait le ménage concerné sans ressources à soi.

TABLEAU 23
Nature des dettes passives selon la période

	1800-1820	1880-1900	Total
Vente	38	28	66
Compte	29	90	119
Billet et obligation	19	53	72
Arrérages de rente	22	8	30
Argent prêté	26	7	33
Fourniture, ouvrage et salaire	41	7	48
Frais de notaire	43	52	95
Frais de médecin	28	14	42
Autres (titre, droits, etc.)	18	37	55
Inconnue	548	211	759
Total	812	507	1 319

Sources : BAnQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900

À l'instar des dettes actives, la vaste majorité des dettes passives répertoriées sont de nature inconnue. Par ailleurs, outre les frais de notaire et de médecin qui illustrent le poids non négligeable du prix du recours aux professionnels locaux, on constate qu'une portion relativement importante des dettes passives, tant au début qu'à la fin du siècle, concerne des transactions faites avec un particulier. Ces transactions concernent souvent l'achat de denrées agricoles (foin, paille, blé, avoine, etc.), d'animaux de ferme ou de bois en quantités variables. Dans certains cas, les cultivateurs qui ont acheté des denrées agricoles sont aussi ceux chez qui le notaire n'a inventorié aucun produit provenant du travail de la terre. Pierre Dugat dit Labrèche¹³³, par exemple, a acheté de François Cloutier une quantité indéterminée de blé pour 246 livres de 20 sols ; Labrèche possède

¹³³ Précisons que l'inventaire a été produit durant l'hiver, ce qui pourrait expliquer l'absence de denrées agricoles. BAnQ-TR, CN401, S8, 10 janvier 1811, inventaire de Pierre Dugat dit Labrèche.

pourtant deux terres à Saint-Joseph-de-Maskinongé. À cela s'ajoute, dans les dernières décennies du siècle, l'acquisition d'une machine agricole. Par exemple, David Desjarlois, fils¹³⁴ de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup doit 20 piastres à Isaïe Marchand, étant la balance due sur le prix d'achat d'un moulin à faucher.

Certaines transactions, plus importantes, concernent l'achat d'une terre. Ce type d'endettement, loin d'être une constante, dépend largement des conditions d'établissement des ménages et des modes de reproduction de la cellule familiale¹³⁵. Si acquérir une nouvelle terre peut, dans l'immédiat, améliorer les conditions de production, un tel achat vise généralement, à plus long terme, à faciliter l'établissement des enfants. À bien des égards, il s'agit d'une dette normale dans certaines phases du cycle familial¹³⁶. Au total, nous avons relevé 13 transactions foncières, soit 6 pour la période 1800-1820 et 7 pour la période 1880-1900. Pour certains cultivateurs, cette transaction est responsable de la quasi-totalité de l'endettement de la communauté. Selon le notaire Louis-Édouard Galipeault, la communauté formée par Onésime Vanasse dit Beauvais¹³⁷ et Marie-Louise-Céline Houde, sa défunte épouse, a un passif avoisinant les 1 630 piastres. Sur cette somme, 1 604 piastres est dû à Alexis Guinard comme étant la balance restante sur le prix de vente d'une terre dont on ignore les dimensions.

Une autre part assez large des dettes passives du début et de la fin du siècle concernent des comptes impayés. En effet, les comptes sont recensés dans environ 22 %

¹³⁴ BAnQ-TR, CN401, S112, no 4297, 28 et 29 juillet 1882, inventaire de David Desjarlois, fils.

¹³⁵ Michel, « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle », p. 172.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 176.

¹³⁷ BAnQ-TR, CN401, S112, no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

des inventaires de la première période et dans 38 % de ceux de la deuxième période. Bien que les sources restent muettes quant à la nature des produits achetés, on devine des achats réguliers de textiles, de vêtements ou de produits d'épicerie (thé, sucre, biscuits, riz, etc.) et des achats occasionnels de chaussures, de vaisselle ou d'objets décoratifs¹³⁸. Les dettes contractées auprès d'un marchand, sans être astronomiques, témoignent néanmoins d'un certain degré de consommation dépassant les limites de la production domestique des ménages.

Contrairement aux dettes foncières, l'endettement de « consommation » est plus permanent et répandu¹³⁹. Peu importe le temps de l'année, les cultivateurs vont au magasin pour acheter ce dont ils ont besoin et leurs achats sont portés au compte¹⁴⁰. Et lorsqu'ils en ont l'opportunité, les cultivateurs n'hésitent pas à faire affaire avec plus d'un marchand. L'inventaire de Jean Dubé¹⁴¹ révèle que l'homme a trois comptes actifs chez au moins trois marchands différents. C'est donc dire que les ménages paysans peuvent choisir, à la mesure de leurs moyens, où faire leurs emplettes, que ce soit chez le

¹³⁸ Douglas McCalla, « The Need of Farm Households : Farm Families' Purchases from Two Upper Canadian Stores in 1861 », dans Serge Courville et Normand Séguin, dir., *Espace et culture/Space and Culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 358. L'inventaire de Téléphore Rousseau contient également l'inventaire des biens qui se trouvaient dans son magasin général de Nicolet. Les biens qu'on y retrouve correspondent sensiblement à ceux relevés par McCalla dans ses recherches. BANQ-TR, CN401, S127 (greffe de Honoré Rivard dit Dufresne, dorénavant désigné par sa cote), no 2988, 19 septembre 1895, inventaire de Téléphore Rousseau.

¹³⁹ Michel, « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle », p. 176.

¹⁴⁰ Les paiements, souvent en nature, s'échelonnaient sur toute l'année et s'intensifiaient au moment des récoltes et de l'abatage. Béatrice Craig, « Solder les comptes : les sources de crédits dans les magasins généraux de l'Est canadien au milieu du XIX^e siècle », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 13, no 1 (2002), p. 24.

¹⁴¹ BANQ-TR, CN401, S95, no 669, 27 juin 1816, inventaire de Jean Dubé.

marchand local, dans les communautés avoisinantes ou dans le centre urbain le plus proche¹⁴².

Nous l'avons mentionné précédemment, l'examen des dettes passives révèle qu'une portion non négligeable de la paysannerie de la grande région trifluvienne du XIX^e siècle serait en faillite technique. Dans les premières décennies du siècle, cette réalité affecte environ 19 % des ménages paysans. Avec des avoirs mobiliers évalués à quelque 240 livres de 20 sols et aucune dette active à son nom, le couple formé par Pierre Gravel¹⁴³ et Marie-Louise Ouellette, son épouse décédée, doit un peu plus de 1 800 livres à divers créanciers. Pierre Roberge, fils¹⁴⁴ est quant à lui endetté pour environ 2 500 livres alors que l'actif de sa communauté, incluant les biens meubles, n'est évalué qu'à quelque 440 livres. Dans les deux cas, les cultivateurs et leur famille habitent une maison sans division interne et semblent vivre avec un degré de confort matériel relativement restreint.

L'inventaire de Stanislas Aillot¹⁴⁵ et de Marie-Perpétue Morin, sa défunte épouse, contient un compte liquidatif abrégé et un partage de la communauté. Le partage faisant état d'une succession plus onéreuse que profitable, certains héritiers (la sœur, le beau-frère et trois neveux et nièces de la défunte) ont choisi de renoncer « formellement à ladite succession et communauté de biens de ladite défunte Marie-Perpétue Morin de laquelle ils sont héritiers [...] voulant et consentant que ledit Stanislas Aillot sacrifie, [un

¹⁴² Douglas McCalla, « Retailing in the Countryside: Upper Canadian General Stores in the Mid-Nineteenth Century », *Business and Economic History*, vol. 26, no 2 (hiver 1997), p. 401.

¹⁴³ BAnQ-TR, CN401, S8, 14 juillet 1820, inventaire de Pierre Gravel.

¹⁴⁴ Précisons qu'un certain nombre de biens mobiliers possédés par le couple ont été reçu par donation et laissé sans estimation. BAnQ-TR, CN401, S42, no 598, 3 août 1812, inventaire de Pierre Roberge, fils.

¹⁴⁵ BAnQ-TR, CN401, S45, no 258, 9 juillet 1811, inventaire de Stanislas Aillot.

mot illisible], et dispose de leurs droits dans ladite terre et dans la récolte à recueillir sur icelle, en toute propriété et à perpétuité comme de chose à lui appartenante [*sic*]¹⁴⁶. » Le couple n'ayant pas d'enfants, le fardeau de la succession retombait sur les épaules du conjoint survivant ; prenons note, aussi, de cet arrangement familial qui semble destiné à sortir le veuf d'un mauvais pas, autant que possible.

Cette proportion de communautés en faillite technique augmente à un peu moins de 43 % dans les dernières décennies du siècle. Sur les 24 ménages touchés, une dizaine résident dans des paroisses de peuplement plus ancien comme Sainte-Anne-d'Yamachiche et Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Combiné à la rareté des nouvelles terres et à la crise profonde qui secoue l'économie de la région dans les années 1880, les conséquences d'un patrimoine déficitaire peuvent être graves pour le maintien de la lignée¹⁴⁷. Si cet endettement se manifeste tôt dans le cycle familial, il compromet l'établissement de certains membres de la famille ; s'il survient plus tard, il peut interrompre la reproduction de la cellule familiale¹⁴⁸. Il ne serait donc pas surprenant que certains de ces individus, par le truchement des liens familiaux et de voisinage, aient suivi le mouvement d'exode qui ébranle la province dans les dernières décennies du siècle et aient choisi d'émigrer vers les États-Unis¹⁴⁹ ou vers les nouvelles régions agroforestières du Québec.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 228.

¹⁴⁸ Michel, « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle », p. 181.

¹⁴⁹ Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie*, p. 228.

3.4 LES CULTIVATEURS : UN GROUPE HÉTÉROGÈNE

L'historiographie bas-canadienne et québécoise a longtemps considéré les communautés paysannes comme étant des milieux socioéconomiques relativement égalitaires et homogènes, les différences entre les fortunes s'expliquant essentiellement par les variations du cycle de vie familial ou les fruits du hasard. Ce faisant, l'émergence d'un processus de différenciation sociale serait imputable à la pénétration de la logique capitaliste dans les campagnes et à la commercialisation de l'agriculture¹⁵⁰. Or, selon Christian Dessureault, la hiérarchisation sociale serait l'un des mécanismes constitutifs de l'économie paysanne. Cette hiérarchie repose, essentiellement, sur la répartition inégale des moyens de production entre les familles¹⁵¹. L'essor du capitalisme en milieu rural aurait ainsi accéléré des processus déjà présents, notamment en favorisant l'essor d'une forme d'élite rurale plus fortunée et influente¹⁵². Par opposition, l'émergence du prolétariat rural représente l'aboutissement des inégalités économiques et sociales du monde paysan¹⁵³.

Pour mieux comprendre les impacts qu'a eus la transition au capitalisme sur la composition de la paysannerie du district à la fin du XIX^e siècle, nous avons comparé la répartition des patrimoines des ménages paysans en fonction des deux périodes étudiées (voir tableau 22). À cet égard, l'analyse de la fortune mobilière (donc de l'ensemble des biens mobiliers, incluant les animaux et les produits agricoles) peut être fort révélatrice

¹⁵⁰ Marc-André Laramée, « La rationalité paysanne dans le Québec préindustriel : une approche historiographique », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2014, p. 26.

¹⁵¹ Dessureault, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent », p. 165-198.

¹⁵² Dessureault, « Crise ou modernisation ? », p. 199-239.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 201.

du genre de vie mené par les ménages ou les individus. Afin de faciliter la comparaison entre les deux périodes, les données récoltées pour la période 1880-1900 ont été converties en livres de 20 sols, aussi appelées livres d'« ancien cours ». Précisons qu'une piastre équivaut à environ six livres de 20 sols.

TABLEAU 24
Répartition des fortunes mobilières des ménages paysans selon la période

Niveau des actifs mobiliers ^a	1800-1820		1880-1900	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
0-500	22	23,4	6	10,9
501-1000	25	26,6	6	10,9
1001-2000	26	27,7	21	38,2
2001-3000	16	17,0	5	9,1
3001-4000	4	4,3	7	12,7
4001-5000	1	1,1	4	7,3
5001 et plus	-	-	6	10,9
Total	94	100	55	100

a : Valeur en livres de 20 sols.

Sources : BAnQ-TR, CN401. 149 inventaires des années 1800-1820 et 1880-1900.

Les données récoltées pour la période 1800-1820 indiquent qu'une hiérarchie se dessine au sein de la paysannerie du district. D'emblée, on remarque qu'environ un inventaire sur quatre enregistre des actifs mobiliers inférieurs à 500 livres de 20 sols. Un tel niveau de fortune mobilière laisse croire que ces ménages ou ces individus vivent probablement dans de piètres conditions matérielles. À Saint-François-Xavier-de-Batiscan, Antoine Trottier¹⁵⁴, sa femme et leurs trois enfants mineurs habitent une maison sans division interne mesurant 14 x 14 pieds décrite comme étant en mauvais état. Le ménage ne

¹⁵⁴ BAnQ-TR, CN401, S45, no 444, 3 avril 1813, inventaire de Antoine Trottier.

possède aucun poêle, un nombre très limité de meubles fonctionnels et ne dispose que de quelques biens de production de peu de valeur et de trois animaux. Leur fortune mobilière s'élève à environ 158 livres de 20 sols. Entre 501 et 1 000 livres, un ménage se trouve à mi-chemin entre l'indigence de la couche inférieure de la paysannerie et l'aisance matérielle des mieux nantis. À cet égard, Christian Dessureault affirme qu'à ce niveau de fortune, le cultivateur approche le seuil de l'autosubsistance sans toutefois bénéficier d'une véritable indépendance économique¹⁵⁵. Selon le chercheur, le seuil relatif de l'autonomie financière et de l'aisance matérielle serait atteint lorsque les actifs mobiliers totalisent au moins 1 000 livres¹⁵⁶. Ce serait donc environ 50 % des ménages de la période 1800-1820 qui arrivent à vivre convenablement de leur labeur.

Si un inventaire sur deux enregistre des actifs mobiliers dépassant ce seuil, seul un inventaire sur cinq s'en détache véritablement. Ces cultivateurs mieux nantis ont à leur disposition des actifs mobiliers plus importants reflétant un confort matériel mieux défini. À Saint-Grégoire, Michel Bergeron¹⁵⁷, sa femme et leurs quatre enfants mineurs habitent une maison de quatre pièces (cuisine, salle, grande chambre et grenier) mesurant 28 x 30 pieds. Le couple possède un poêle français ainsi que plusieurs tables, chaises et coffres et dispose d'une bonne gamme de biens de production, dont une charrue complète, et d'un cheptel totalisant 39 bêtes. Leur fortune mobilière est évaluée à quelque 2 600 livres. À titre de comparaison, mentionnons que ce niveau de fortune mobilière est comparable à celui d'Ignace Plamondon¹⁵⁸, arpenteur et marchand de

¹⁵⁵ Dessureault, « Crise ou modernisation ? », p. 225.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 226.

¹⁵⁷ BAnQ-TR, CN401, S35, 24 juin 1812, inventaire de Michel Bergeron.

¹⁵⁸ BAnQ-TR, CN401, S31, no 389, 20 juillet 1803, inventaire de Ignace Plamondon.

Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, dont la fortune mobilière est évaluée à environ 2 500 livres. Avec une fortune mobilière évaluée à environ 4 650 livres, Louis Pinard, fils¹⁵⁹ de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet se trouve seul au sommet de notre échantillon. Précisons qu'une large part de sa fortune (62 %) provient de sa production agricole et son élevage.

Les données colligées pour la période 1880-1900 suggèrent que les clivages au sein de la paysannerie mauricienne et centricoise sont encore présents et plus marqués qu'au début du siècle. À cet égard, on constate une diminution de la proportion de ménages dont les actifs mobiliers sont inférieurs à 1000 livres au profit d'une classe « moyenne » de la paysannerie, dont le pourcentage s'accroît de 27 à 38 %. Il semblerait également que la croissance généralisée des actifs mobiliers a contribué à consolider la fortune de la couche supérieure de la paysannerie. En effet, c'est 18 % des inventaires échantillonnés pour la deuxième période qui enregistrent des actifs mobiliers de plus de 4 000 livres, contre seulement 1 % pour la première période. À Pointe-du-Lac, la communauté formée par Hercule Garceau¹⁶⁰ et Elmire Lefebvre Denoncourt a un actif mobilier équivalant à 4 290 livres. Le couple possède entre autres un poêle double à trois ponts, plusieurs meubles fonctionnels et quelques meubles d'apparat. L'équipement agricole du cultivateur comprend également un moulin à faucher, un moulin à battre et une moissonneuse. Ce niveau de fortune mobilière est comparable à celui de Henry

¹⁵⁹ BAnQ-TR, CN401, S35. 5 août 1816, inventaire de Louis Pinard, fils.

¹⁶⁰ BAnQ-TR, CN401, S62 (greffe de Flavien Lemaître-Lottinville, dorénavant désigné par sa cote), no 11771, 14 mars 1890, inventaire de Hercule Garceau.

George Fearon¹⁶¹, juge de paix de Trois-Rivières, dont la fortune mobilière équivaut à environ 4 500 livres.

Par ailleurs, deux cultivateurs se démarquent du lot avec des actifs mobiliers équivalant à plus de 10 000 livres. L'un d'eux est Onésime Vanasse dit Beauvais¹⁶², un cultivateur cité en exemple à plusieurs reprises dans notre étude. Avec sa femme et leurs six enfants mineurs, le cultivateur de Saint-Joseph-de-Maskinongé habite une maison de huit pièces permettant un degré relativement élevé d'intimité à ses occupants. La maison compte également deux poêles offrant un confort calorifique relativement élevé. En plus de posséder plusieurs meubles fonctionnels et d'apparat, le couple possède également un instrument de musique dont la valeur équivaut à environ 1 500 livres. L'analyse du cheptel possédé a également révélé que l'homme possède à lui seul 9 % des animaux recensés pendant la deuxième période. La fortune mobilière du ménage équivaut à quelque 10 300 livres.

On constate ainsi deux tendances importantes et opposées dans la répartition des ménages en fonction du niveau de richesse mobilière tout au long du siècle. D'une part, on remarque la concentration de près de 75 % des ménages de la première période dans les catégories de fortune inférieure, et d'autre part, la plus large ventilation des ménages de la seconde période, notamment vers les catégories de fortune supérieure. C'est donc dire qu'une élite de cultivateurs se dessine nettement vers la fin du siècle. Globalement, les cultivateurs mauriciens et centricois de la fin du XIX^e siècle semblent être au rendez-

¹⁶¹ BAnQ-TR, CN401, S116, no 2789, 3 avril 1888, inventaire de Henry George Fearon.

¹⁶² BAnQ-TR, CN401, S112, no 6987, 17 août 1893, inventaire de Onésime Vanasse dit Beauvais.

vous de la croissance économique engendrée par la transition au capitalisme industriel. Malgré un enrichissement relativement généralisé dans les dernières décennies du siècle, les clivages internes se précisent et s'accroissent au sein de la paysannerie de la région. Groupe de plus en plus hétérogène, les cultivateurs du district de Trois-Rivières doivent composer, tout au long du siècle, avec toute une gamme d'inégalités sociales et de conditions économiques. Ainsi, les actifs mobiliers des cultivateurs plus fortunés révèlent des niveaux de vie similaires à ceux d'une partie de la notabilité rurale¹⁶³, tandis que les actifs mobiliers des moins nantis renvoient à la pauvreté, voire à l'indigence de la masse des journaliers¹⁶⁴.

CONCLUSION

Au final, le regard porté sur la vie quotidienne des cultivateurs tout au long du XIX^e siècle a permis de dresser un portrait relativement exhaustif de leur mode de vie spécifique. Le bref survol de la composition et de la répartition géographique du groupe social à l'étude a mis en relief certains facteurs pouvant exercer une influence sur la capacité d'un ménage ou d'un individu à accumuler la richesse, fût-elle mobilière ou immobilière. La composition d'un ménage ainsi que l'âge au moment du décès sont autant d'indices permettant d'expliquer, du moins partiellement, comment s'est bâti le patrimoine laissé en héritage. La répartition des ménages sur le territoire du district nous informe par ailleurs de l'existence de certaines inégalités de nature géographique. En

¹⁶³ Par exemple, la fortune mobilière d'Onésime Vanasse dit Beauvais dépasse celle de Damase Fortin, prêtre de Saint-Prospér-de-Champlain, évaluée à 1 516 piastres (environ 9 096 livres). BANQ-TR, CN401, S131, no 3890, 21 juin 1893, inventaire de Damase Fortin.

¹⁶⁴ Dessureault, « Crise ou modernisation ? », p. 228.

effet, certains cultivateurs établis dans les nouvelles paroisses comme Saint-Narcisse ou Saint-Alexis-des-Monts, dans les dernières décennies du siècle, présentent un bas niveau de fortune, à la limite de l'indigence. Mais malgré les écarts importants entre les anciennes et les nouvelles paroisses, les ménages qui participent à la marche du peuplement mènent généralement un mode de vie qui suit la courbe ascendante de l'économie globale, malgré un certain retard en termes de culture matérielle et d'aisance¹⁶⁵.

L'analyse des principaux moyens de production possédés par les cultivateurs a permis, dans une certaine mesure, de définir la nature et l'ampleur des impacts de la transition au capitalisme industriel sur la capacité des exploitants à intégrer ou non l'économie de marché. Que ce soit au début ou à la fin du siècle, la terre demeure le principal bien de production et un indicateur du niveau de richesse d'un ménage ou d'un individu. Bien que la majorité des cultivateurs soient propriétaires d'au moins une terre tout au long du siècle, les sources ont révélé deux tendances au cours de la deuxième période : une légère augmentation du nombre d'exploitants qui ne possèdent aucune terre et une augmentation de ceux qui en possèdent quatre et plus. Ces deux tendances contraires, en toute vraisemblance attribuable à la commercialisation de l'agriculture, témoignent de la complexification du rapport à la terre. Bien que les sources ne nous permettent pas d'identifier avec précision la part qu'occupent les biens immobiliers dans la richesse globale d'un ménage ou d'un individu, il est indéniable que la propriété du

¹⁶⁵ Dessureault et Dickinson, « Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal », p. 165-166.

sol constitue un facteur de différenciation de plus en plus marquée au sein de la paysannerie des dernières décennies du siècle.

L'étude des biens de production a par ailleurs permis de mieux comprendre comment se structure la richesse au sein de la paysannerie du XIX^e siècle. Bien que la majorité des exploitants de la première période soient bien pourvus en petits instruments agraires comme la faucille et la herse, la faible valeur marchande des outils et instruments de travail inventoriés sous-entend une absence de mécanisation. Il en est cependant tout autrement à la fin du siècle. En effet, l'augmentation de la valeur marchande des biens de production suggère que certains cultivateurs, parmi les plus fortunés, ont bien amorcé le processus de mécanisation de leur exploitation. Les cultivateurs de la fin du XIX^e siècle sont ainsi appelés à revoir leur système de culture et leurs façons de faire en tenant compte des capacités de production de leurs exploitations (potentiel des terres, ressources humaines et matérielles disponibles)¹⁶⁶. Et cette mécanisation accentuée d'autant plus les clivages internes qui divisent la masse paysanne de l'époque.

Mieux encore que l'examen des biens de production, celui du cheptel possédé a confirmé l'existence d'inégalités parfois importantes au sein de la paysannerie trifluvienne. Les disparités dans la taille des cheptels, tant au début qu'à la fin du siècle, reflètent des niveaux de richesse mobilière différenciés. De surcroît, l'augmentation du nombre de cultivateurs qui ne possèdent aucun animal au cours de la deuxième période,

¹⁶⁶ Jocelyn Morneau, *Petits paysans et grands ensembles : les articulations du monde rural au XIX^e siècle. l'exemple du lac Saint-Pierre*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 51.

conjugué à un phénomène de concentration du cheptel entre les mains d'un groupe relativement restreint d'individus, confirme que la répartition du bétail entre les habitants d'une même région est un signe de différenciation sociale parfois prononcée.

Malgré les difficultés inhérentes à son étude, il va sans dire que la production agricole mauricienne et centricoise du XIX^e siècle n'est pas insensible aux transformations structurelles de l'économie bas-canadienne et québécoise et à l'intensification des échanges ville-campagne. Si l'agriculture régionale du début du siècle suit les grandes tendances identifiées ailleurs dans la province, celle de la fin du siècle montre des signes de spécialisation dans les fourrages, spécialisation partiellement attribuable à l'intensification de l'élevage. Bien que la culture de la terre serve, tout au long de la période, à subvenir aux besoins primaires de la famille, il est indéniable que les cultivateurs des dernières décennies du siècle ont intensifié leur intégration, à divers degrés, à l'économie de marché et participent aux échanges en vendant leur surplus lorsqu'ils le peuvent.

Bien que l'origine et la teneur des créances et de l'endettement paysans soient difficiles à identifier avec précision, en faire l'analyse constitue une étape importante dans la compréhension des stratifications, des inerties et des dynamismes qui définissent la paysannerie mauricienne et centricoise du XIX^e siècle, paysannerie affectée à sa façon par la monétarisation de la vie sociale qui s'accélère alors. La nature des dettes actives inventoriées tout au long du siècle nous informe, entre autres, que certains cultivateurs ont atteint un niveau de productivité qui dépasse, constamment ou occasionnellement, les besoins domestiques primaires de la famille. La vente des surplus agricoles à un

marchand ou un particulier confirme un certain degré d'intégration à l'économie de marché. Par ailleurs, l'ampleur des créances de certains individus (par le biais de prêts en argent, de billets promissoires ou d'actes d'obligation) suggère l'émergence, dans les dernières décennies du siècle, d'une forme d'élite des campagnes capable de participer de manière substantielle au réseau de crédit rural.

L'examen des dettes passives, quant à lui, nous renseigne sur l'intégration progressive de la population rurale, bon gré mal gré, dans les rouages des rapports marchands. Que ce soit par l'achat de denrées agricoles pour combler un manque ou encore par une transaction usuelle auprès d'un marchand, certaines dettes passives témoignent d'un degré de consommation dépassant les limites de la production domestique des ménages. D'autres dettes, plus importantes, s'apparentent davantage à un désir de la part des cultivateurs généralement mieux nantis d'augmenter leur production par l'acquisition d'une nouvelle terre ou d'une machine agricole. Mais lorsqu'elles dépassent les actifs de la communauté, les dettes passives révèlent qu'une part importante et grandissante de la paysannerie se trouve en faillite technique tout au long du siècle. Et c'est cette tranche de la population, prisonnière d'un endettement trop lourd pouvant affecter la formation, la préservation et la transmission du patrimoine, qui se trouve contrainte à réinventer sa vie, en migrant vers les villes de la province ou du reste de l'Amérique du Nord, entre autres.

Entre la paysannerie mauricienne et centricoise telle qu'elle se présente à l'aube du XIX^e siècle et celle qui se redéfinit au tournant du XX^e siècle, il y a des différences marquées. En effet, traversée par de grands mouvements de fond qui donnent une

nouvelle inflexion à l'économie de la province, la socioéconomie de la région trifluvienne connaît de profondes modifications¹⁶⁷. Loin d'être une masse homogène exempte de différenciations, la paysannerie du district de Trois-Rivières se transforme tout au long du XIX^e siècle. La comparaison des fortunes mobilières des ménages en fonction des deux périodes a permis de mettre en lumière certains impacts de la transition au capitalisme industriel sur la composition de la paysannerie de la région. S'il est possible d'identifier certaines divisions internes dès les premières décennies du siècle, les sources indiquent une accentuation de ces divisions en deuxième période. En effet, même si la masse des cultivateurs suit la courbe de la croissance économique, les clivages internes se précisent et s'accroissent à la fin du XIX^e siècle. Et la période de croissance économique et industrielle qui précédera la crise des années 1930 ne fera qu'accroître ces inégalités au sein de la paysannerie.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 297.

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour objet la culture matérielle et les conditions d'existence dans le district judiciaire de Trois-Rivières entre 1800 et 1900. Notre problématique de recherche visait principalement à identifier dans quelle mesure la transition au capitalisme industriel a influencé l'environnement matériel des populations de l'époque. Elle visait également à cerner en quoi l'émergence du capitalisme a influencé certaines pratiques de transmission du patrimoine. Ces deux dimensions de la recherche cherchaient à faire le pont entre l'environnement matériel du quotidien et le contenu des patrimoines transmis aux générations suivantes.

Les historiens, anthropologues et sociologues qui se sont intéressés à la culture matérielle et à la reproduction sociale des familles au tournant du XIX^e siècle sont nombreux. Notre survol de la production scientifique à cet égard nous a permis de dégager quelques observations pertinentes. Puisque la grande majorité des études recensées portaient sur le premier tiers du XIX^e siècle, nous ne disposions que de bien peu d'indices des répercussions de la transition au capitalisme industriel sur les conditions d'existence et la transmission du patrimoine à la fin du XIX^e siècle. Par ailleurs, plusieurs de ces études avaient pour terrain d'enquête les grandes régions de Montréal et de Québec, des milieux de vie où les effets combinés de l'industrialisation et

de l'urbanisation se sont fait sentir plus hâtivement et vigoureusement qu'ailleurs dans la province. En cela, notre démarche s'éloigne de l'historiographie.

Nos acquis historiographiques sur la question de la culture matérielle et de la reproduction sociale et familiale ont néanmoins été nombreux. Ils nous ont permis d'inscrire notre démarche dans un cadre spatio-temporel précis et pertinent. En effet, plusieurs chercheurs ont identifié le tournant du XIX^e siècle comme étant une période charnière où se sont mis en branle plusieurs changements d'ordre social et économique, sous l'égide d'une intégration progressive et inégale des populations à l'économie de marché. Une scission de plus en plus nette, particulièrement au sein des élites, s'est dessinée entre reproduction dans la sphère privée et production dans la sphère publique. Bien que cette nouvelle dichotomie n'ait pas, ou très peu, touché la paysannerie, son rapport au marché s'est accentué malgré tout. À divers degrés, toutes les classes ont bénéficié d'une augmentation et d'une diversification de leurs biens. Mais les inégalités sociales et régionales relevées ont confirmé que cette hausse du niveau de richesse associée à l'intégration progressive des populations à l'économie de marché n'a pas profité à tous également. Déjà au début du XIX^e siècle, une multitude de conditions d'existence qui dictait la vie quotidienne de tout un chacun.

À cette pluralité des conditions d'existence correspondaient des modalités de transmission du patrimoine tout aussi multiples. Que ce soit en léguant la totalité du patrimoine à un seul enfant ou en le divisant également entre tous les héritiers, de nombreuses avenues étaient envisageables. Bien que l'influence de la transition au capitalisme sur ces modalités ait été indéniable, il demeure que la transmission du

patrimoine et la reproduction sociale étaient des entreprises complexes s'échelonnant parfois sur plusieurs années et pouvant être influencées par de multiples facteurs d'ordre familial, économique et démographique. Ultimement, les parents cherchaient à atteindre un objectif double et, disons-le, contradictoire : établir le plus d'enfants possible tout en assurant la sécurité matérielle et financière de leurs vieux jours. Par ailleurs, la nature des biens transmis, la capacité des ménages à produire des surplus suffisants pour faciliter l'établissement des enfants ainsi que la densité de la population pouvaient peser lourd et affecter l'efficacité des modalités de transmission. Il n'est donc pas étonnant que les chercheurs aient relevé de nombreux échecs, à l'échelle individuelle ou familiale, de la reproduction dans certaines familles, fussent-elles de l'élite ou de la paysannerie.

L'apport des inventaires après décès dans le cadre d'un projet de recherche historique axé sur les conditions d'existence et la culture matérielle au XIX^e siècle est indéniable. Malgré leurs lacunes et leurs biais, ces actes notariés nous ont permis de reconstituer, du moins partiellement, la vie quotidienne d'une partie de la population du district de Trois-Rivières. Cette incursion dans l'environnement matériel des populations à une époque charnière dans le développement de la province nous a permis d'appréhender, du moins en partie, les transformations inhérentes de l'environnement matériel d'individus de toutes les classes sociales, leur niveau de richesse (et de ce fait les biens qui ont été transmis aux ayants droit) et certaines pratiques culturelles liées, entre autres, à la consommation.

L'analyse des transformations des habitations paysannes du XIX^e siècle a mis en lumière une restructuration parfois importante de l'espace interne entre le début et la fin du siècle. Ainsi, la multiplication du nombre de pièces a suggéré de nouvelles utilisations, plus spécialisées croit-on, de l'espace domestique. Alors que la maison du cultivateur des années 1800-1820 ne faisait que peu ou pas de différenciation entre le milieu de vie et le milieu de travail, celle des années 1880-1900, à la manière de celle des élites, séparait plus distinctement les aires publiques des aires semi-privées ou privées. À ces grands changements ont donc correspondu de nouvelles façons d'habiter.

À bien des égards, ces changements structurels de l'habitation étaient liés à une recherche de confort et de bien-être matériel. Bien qu'aucune augmentation significative du nombre de poêles entre le début et la fin du siècle n'ait été identifiée, la popularité grandissante du poêle double, qui offrait un meilleur apport calorifique, en deuxième période a cependant confirmé que l'efficacité était un critère important dans le choix d'un appareil de chauffage. Il en va de même pour les sources d'éclairage. L'augmentation du nombre de luminaires, combinée à l'apparente baisse de popularité du chandelier au profit de la lampe, a suggéré une progression substantielle en la matière. De cette progression ont découlé de nouveaux comportements familiaux et sociaux : des journées de travail plus longues, des rencontres amicales ou familiales plus fréquentes, une plus grande liberté de mouvement dans la maison. Quant aux pratiques d'hygiène personnelle, elles sont demeurées superficielles et rudimentaires tout au long du siècle, du moins selon nos critères contemporains. Une véritable progression dans ce domaine à la fin du XIX^e siècle, liée à la hausse de popularité du lave-mains ou du bureau de toilette, a cependant été identifiée.

L'analyse de l'évolution des habitudes de consommation a, quant à elle, mis en évidence de nouveaux modèles de consommation, aussi primitifs soient-ils. Ces modèles, en aucun cas liés à une « société de consommation » telle qu'on l'entend aujourd'hui, ont confirmé l'émergence d'une consommation liée à l'acquisition de biens dépassant le cadre de la première nécessité et de la production domestique. De fait, les meubles fonctionnels et d'apparat, les objets de luxe et de décor et les objets de culture et de loisir ont permis aux individus et aux ménages de toutes les classes, à la mesure de leurs moyens financiers, d'afficher leur réussite. Lorsqu'un certain niveau de richesse était atteint, les moins pauvres s'accordaient un peu de confort et acquéraient divers meubles ou objets en fonction de leur goût ou de leurs intérêts.

La fin du XIX^e siècle a ainsi vu une modification des habitudes d'organisation et de rangement. On a délaissé le coffre et le buffet au profit de nouveaux meubles d'apparat comme la commode et le chiffonnier. On a multiplié les meubles de sociabilité et on a mis en évidence des biens de luxe comme le service à thé en argent et les vases faits de cristal. On a décoré les murs avec des tableaux, les planchers avec des tapis et les fenêtres avec des rideaux. D'ordinaire bien modestes, les biens liés aux loisirs prenaient parfois des airs d'opulence, et ce, même au sein de la paysannerie. Malgré le maintien du phénomène de concentration de certains biens entre les mains d'un groupe restreint de ménages ou d'individus plus fortunés, particulièrement pendant la deuxième période, tous ces objets, peu importe leur valeur, ont contribué à transformer les intérieurs domestiques d'une portion grandissante de la population tout au long du XIX^e siècle.

Nous avons également tenté de dresser un portrait relativement exhaustif de l'environnement matériel et du mode de vie spécifique mené par un groupe social précis : les cultivateurs. Un bref survol de la composition du groupe nous a permis d'identifier certains facteurs (comme l'âge au moment du décès) pouvant exercer une influence sur la capacité, ou l'incapacité, d'un ménage ou d'un individu à accumuler la richesse mobilière et/ou immobilière. Par ailleurs, l'examen de la répartition des ménages paysans sur le territoire du district nous a permis d'identifier certaines inégalités de nature régionale. En effet, certains cultivateurs établis dans les paroisses de peuplement plus récent possédaient des avoirs mobiliers de très peu de valeur, à la limite de l'indigence. Malgré ces écarts parfois importants entre les paroisses, les ménages qui choisissaient de s'établir, par choix ou par nécessité, dans les nouvelles zones de peuplement menaient généralement un mode de vie qui suivait la courbe de croissance globale de l'économie, en dépit d'un certain retard en termes de culture matérielle et d'aisance.

En outre, l'analyse des principaux moyens de production possédés par les cultivateurs a permis de mieux caractériser la nature et l'ampleur des impacts de la transition au capitalisme sur la capacité des exploitants à participer, de manière ponctuelle ou soutenue, aux échanges commerciaux. Tout au long du XIX^e siècle, la terre est demeurée le principal bien de production et un indice probant du niveau de richesse d'un ménage ou d'un individu. Une large part des cultivateurs sont demeurés propriétaires d'au moins une terre tout au long du siècle. Cependant, l'existence de deux tendances contraires (une augmentation du nombre d'exploitants qui ne possèdent pas de terre et de ceux qui en possèdent quatre et plus), en toute vraisemblance attribuable à la

commercialisation de l'agriculture, a confirmé la complexification du rapport à la terre en deuxième moitié de siècle. Bien qu'on ignore la part réelle qu'occupaient les biens immobiliers dans la richesse globale des cultivateurs, il est indéniable que la propriété du sol constituait un facteur de différenciation de plus en plus marqué à la fin du siècle.

L'examen des biens de production a par ailleurs permis de comprendre comment se structurait la richesse au sein de la paysannerie du XIX^e siècle. Un premier constat concernait la faible valeur marchande des outils et instruments de travail inventoriés pendant la première période, un phénomène qui sous-entend une absence de mécanisation. Il en est cependant tout autrement à la fin du siècle. En effet, l'augmentation de la valeur marchande des biens de production a suggéré que certains cultivateurs, parmi les mieux nantis, ont amorcé le processus de mécanisation de leur exploitation. Et ce processus coûteux a intensifié d'autant plus les clivages internes qui divisaient la masse paysanne du tournant du XX^e siècle.

Mieux encore que l'examen des biens de production, celui du cheptel possédé a confirmé l'existence d'inégalités parfois importantes au sein de la paysannerie trifluvienne. Les disparités dans la taille des cheptels, tant au début qu'à la fin du siècle, ont reflété des niveaux de richesse mobilière différenciés. De fait, la répartition inégale du bétail entre les habitants d'une même région est un signe de différenciation sociale parfois prononcée. Cette interprétation a été confirmée par l'observation d'une augmentation du nombre de cultivateurs qui ne possédaient aucun animal au cours de la deuxième et par l'existence d'un phénomène de concentration des animaux entre les mains d'un groupe relativement restreint d'individus.

Malgré les difficultés inhérentes à son étude, il est clair que l'agriculture du XIX^e siècle a été sensible aux transformations structurelles de l'économie bas-canadienne et québécoise. Si l'agriculture mauricienne et centricoise du début du siècle a suivi les grandes tendances identifiées ailleurs dans la province, celle de la fin du siècle a montré des signes de spécialisation partiellement attribuables à l'intensification de l'élevage. Bien que le travail de la terre contribue pour une large part à la subsistance des ménages tout au long du siècle, il est indéniable que les rapports qu'entretiennent les cultivateurs avec le marché, déjà perceptibles au début du XIX^e siècle, sont d'autant plus visibles à la fin du siècle. Les exploitants de la période 1880-1900 ont intégré, à la hauteur de leurs capacités, l'économie de marché et pris part aux échanges en vendant, de manière ponctuelle ou régulière, leurs surplus agricoles.

Faire l'analyse des créances et de l'endettement paysan a constitué, par ailleurs, une étape importante dans notre compréhension des inégalités, des inerties et des dynamismes qui ont défini la paysannerie du XIX^e siècle. La nature des dettes actives inventoriées tout au long du siècle a confirmé, entre autres, que les ménages paysans ont intégré, à divers degrés, l'économie de marché en procédant à la vente de leurs surplus agricoles. Par ailleurs, l'ampleur des créances de certains individus suggère l'émergence, dans les dernières décennies du siècle, d'une forme d'élite des campagnes capable de participer de manière substantielle au réseau de crédit rural.

Les dettes passives, quant à elles, nous ont renseignée sur l'intégration progressive de la population rurale, par choix ou par nécessité, dans les rouages des rapports marchands. Certaines des dettes recensées ont témoigné d'une consommation

dépassant les limites de la production domestique des ménages. D'autres dettes, plus importantes, ont quant à elles suggéré une volonté de la part de cultivateurs plus fortunés d'augmenter leur production par l'acquisition d'une nouvelle terre ou d'une machine agricole. Or, nous avons également constaté qu'une part importante et grandissante de la paysannerie se trouvait en faillite technique tout au long du siècle. Cette tranche plus vulnérable de la population devait composer avec les conséquences d'un endettement trop lourd sur la formation, la préservation et la transmission du patrimoine.

En somme, la paysannerie mauricienne et centricoise du tournant du XX^e siècle n'est plus la même qu'au début du XIX^e siècle. Loin d'être une masse monolithique dépourvue de différenciations, la paysannerie du district de Trois-Rivières s'est transformée entre 1800 et 1900. La comparaison des fortunes mobilières des ménages en fonction des deux périodes à l'étude a permis de mettre en lumière certains impacts de la transition au capitalisme industriel sur la composition des patrimoines familiaux. Même si la masse des paysans a suivi la courbe ascendante de la croissance économique, il demeure que l'écart entre les riches et les pauvres s'est accentué à la fin du XIX^e siècle.

Nous l'avons mentionné d'entrée de jeu, cette étude Plusieurs questions demeurent cependant en suspens relativement aux modalités de transmission du patrimoine tout au long du siècle, notamment en ce qui a trait aux impacts de la transition au capitalisme industriel sur ces stratégies mises en place par les ménages pour assurer le maintien de la lignée familiale dans la longue durée. De même, une étude complémentaire d'autres actes notariés, en particulier les contrats de mariage, les

testaments et les donations entre vifs, permettrait une meilleure compréhension de ces stratégies dans un contexte de grands changements économiques, sociaux et culturels. Il n'en demeure pas moins que les inventaires après décès constituent une source précieuse pour étudier les rapports qu'entretiennent les populations avec leur environnement matériel. Malgré leurs biais, leurs omissions et leurs non-dits, ces actes notariés fournissent un éclairage sur la manière dont se sont constitués les environnements matériels des ménages et des individus et sur le rôle que tient le patrimoine dans la reproduction familiale.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires :

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC (Trois-Rivières). Fonds de la Cour supérieure, district de Trois-Rivières, greffes des notaires, CN401.

Période 1800-1820 :

S8, greffe de Pierre Bazin

S31, greffe de François-Louis Dumoulin

S32, greffe de Jean-Emmanuel Dumoulin

S33, greffe de Joseph-Casimir Dury

S35, greffe de Jean-Marie-G. Crevier-Duvernay

S42, greffe de Laurent Genest

S45, greffe de Louis Guillet

S77, greffe de Charles-Claude Pratte

S95, greffe de Joseph Vézina

Période 1880-1900 :

S20, greffe de Pierre-Laurent Craig

S23, greffe de George David

S53, greffe de Antoine-Joseph Lacoursière

S62, greffe de Flavien Lemaître-Lottinville

S63, greffe de Dieudonné Maignet

- S71, greffe de Pascal Pépin
- S89, greffe de Honoré Tourigny
- S98, greffe de Pierre-Georges Beaudry
- S100, greffe de Léger (Ludger) Boucher
- S102, greffe de Moïse Carbonneau
- S104, greffe de Pierre-Urgèle Duprat
- S106, greffe de Thomas-Théodore Rivard
- S108, greffe de Albert-Charles Turcotte
- S109, greffe de Uldéric Brunelle
- S111, greffe de Alphonse-Odilon Houle
- S112, greffe de Louis-Édouard Galipeault
- S113, greffe de Jean-Magloire Bayeur
- S114, greffe de Joseph-Achille Blondin
- S115, greffe de Antoine-Onésime Désilets
- S116, greffe de Pierre Désilets
- S117, greffe de Pierre-Alphonse-Ferdinand Fusey
- S118, greffe de Louis-Narcisse Gélinas
- S119, greffe de Pierre-Octave Guillet
- S120, greffe de Pierre-Léger Hubert
- S121, greffe de Jules Milot
- S122, greffe de Wilbord Moussette
- S124, greffe de Elzéar-Hubert Tremblay
- S125, greffe de Joseph-Édouard Charbonneau
- S126, greffe de Louis-Joseph-Alfred Deshaies

S127, greffe de Honoré Rivard dit Dufresne

S130, greffe de Louis-Adolphe Lord

S131, greffe de David-Tanocrède Trudel

Autres sources manuscrites :

Recensements nominatifs canadiens des années 1871, 1881 et 1891. [En ligne], <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx>.

Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968. [En ligne], <https://www.ancestry.ca/search/collections/drouinvitals/>.

Manuels imprimés :

CRÉMAZIE, Jacques. *Manuel des notions utiles sur les droits politiques, le droit civil, la loi criminelle, et municipale, les lois rurales, etc.* Québec, J. & O. Crémazie, Libraires-Éditeurs, 1852. 276 p.

DE FERRIÈRE, Claude-Joseph. *La science parfaite des notaires ou Le parfait notaire : contenant les ordonnances, arrests & réglemens rendus touchant la fonction des notaires, tant royaux qu'apostoliques.* Vol. 1. Paris, 1715. 682 p.

DE FERRIÈRE, Claude-Joseph. *La science parfaite des notaires ou Le parfait notaire : contenant les ordonnances, arrests & réglemens rendus touchant la fonction des notaires, tant royaux qu'apostoliques.* Vol. 2. Paris, 1752. 866 p.

Études :

BELLAVANCE, Claude, Yvan ROUSSEAU et Jean ROY, dir. *Histoire du Centre-du-Québec.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013. 1 021 p.

BERVIN, George. « Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830 ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 45-62.

BERVIN, George. « Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du 19^e siècle (1820-1830) ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 14 (1982), p. 1-18.

BOUCHARD, Dominique. « La culture matérielle des Canadiens au XVIII^e siècle : analyse du niveau de vie des artisans du fer ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, no 4 (1994), p. 479-498.

BOUCHARD, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971.* Montréal, Boréal, 1996. 635 p.

- BOUCHARD, Gérard. « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du 17^e au 20^e siècle ». *Histoire sociale/Social History*, vol. 16, no 31 (mai 1983), p. 35-60.
- BLOUIN, Claude. « La mécanisation de l'agriculture entre 1830 et 1890 », dans Normand Séguin, dir. *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*. Montréal, Boréal Express, 1980, p. 93-111.
- BRADBURY, Bettina. *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Montréal, Boréal, 1995. 368 p.
- CLEMENS, Paul G. E. « The Consumer Culture of the Middle Atlantic, 1760-1820 ». *The William and Mary Quarterly*, Third Series, vol. 62, no 4 (octobre 2005), p. 577-624.
- COURVILLE, Serge. « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance ? ». *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 2 (1986), p. 177-193.
- COURVILLE, Serge. « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique (deuxième partie) ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, no 63 (1980), p. 385-428.
- COURVILLE, Serge. « Le marché des "subsistances". L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 2 (automne 1988), p. 193-239.
- CRAIG, Béatrice. « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut-Saint-Jean au 19^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no 2 (décembre 1991), p. 207-228.
- CRAIG, Béatrice. « Solder les comptes : les sources de crédits dans les magasins généraux de l'Est canadien au milieu du XIX^e siècle ». *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 13, no 1 (2002), p. 23-47.
- DÉPATIE, Sylvie. « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion : un exemple canadien au 18^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no 2 (décembre 1990), p. 171-198.
- DESROSIERS, Claude. « Un aperçu des habitudes de consommation de la clientèle de Joseph Cartier, marchand général à Saint-Hyacinthe à la fin du XVIII^e siècle ». *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 19, no 1 (1984), p. 91-110.

- DESSUREAULT, Christian. « Crise ou modernisation ? La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », dans Christian Dessureault. *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles : cultures, hiérarchies, pouvoirs*. Anjou, Fides, 2018, p. 199-239.
- DESSUREAULT, Christian. « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent : éléments pour une réinterprétation », dans Christian Dessureault. *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles : cultures, hiérarchies, pouvoirs*. Anjou, Fides, 2018, p. 165-198.
- DESSUREAULT, Christian. « L'évolution de la productivité agricole dans la plaine de Montréal, 1852-1871. Grandes et petites exploitations dans un système familial d'agriculture », dans Christian Dessureault. *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles : cultures, hiérarchies, pouvoirs*. Anjou, Fides, 2018, p. 103-134.
- DESSUREAULT, Christian. « L'inventaire après décès et l'agriculture bascanadienne ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 127-138.
- DESSUREAULT, Christian. « La propriété rurale et la paysannerie dans la plaine maskoutaine, 1795-1814 », dans François Lebrun et Normand Séguin, dir. *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles : actes du colloque franco-québécois de Québec (1985)*. Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, p. 39-49.
- DESSUREAULT, Christian et John A. DICKINSON. « Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal, 1740-1804 », dans Rolande Bonnain *et al.*, dir. *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 153-167.
- DICKINSON, John A. « L'évolution des fortunes normandes au XVIII^e siècle : méthodologie et critique des sources ». *Histoire sociale/Social History*, vol. 23, no 44 (novembre 1989), p. 247-263.
- FAUVE-CHAMOUX, Antoinette. « Le rôle des femmes dans la transmission des biens en France, 18^e-19^e siècles », dans Christian Dessureault, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir. *Famille et marché, 16^e-20^e siècles*. Sillery, Septentrion, 2003, p. 245-260.
- FONTAINE, Laurence. « Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné (XVII^e-XVIII^e siècles) ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 47^e année, no 6 (1992), p. 1259-1277.
- GADOURY, Lorraine. « Les stocks des habitants dans les inventaires après décès ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 39-146.

- GARNOT, Benoît. « La culture matérielle du peuple de Chartres au XVIII^e siècle : Méthodes de recherche et résultats ». *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 95, no 4 (1988), p. 401-410.
- GERVAIS, Diane. « Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1 (été 1996), p. 69-94.
- GREER, Allan *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu (1740-1840)*. Sillery, Septentrion, 2000. 356 p.
- HARDY, Jean-Pierre. « Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850 ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 63-94.
- HARDY, Jean-Pierre. « La naissance du confort ou La mutation de la vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent (1790-1835) ». Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1997. 295 p.
- HARDY, Jean-Pierre. *La vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent*. Sillery, Septentrion/Musée canadien des civilisations, 2001. 174 p.
- HARDY, Jean-Pierre. « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3 (1987), p. 339-372.
- HARDY, René et Normand SÉGUIN, dir. *Histoire de la Mauricie*. Québec, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, 2004. 1 139 p.
- LARAMÉE, Marc-André. « La rationalité paysanne dans le Québec préindustriel : une approche historiographique ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2014. 141 p.
- MATHIEU, Jocelyne. « Le mobilier contenant. Traitement comparatif Perche-Québec, d'après des inventaires de biens après décès des XVII^e et XVIII^e siècles ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 20 (automne 1984), p. 1-18.
- MARTIN, Paul-Louis. *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1999. 378 p.
- McCALLA, Douglas. « Retailing in the Countryside : Upper Canadian General Stores in the Mid-Nineteenth Century ». *Business and Economic History*, vol. 26, no 2 (hiver 1997), p. 393-403.

- McCALLA, Douglas. « The Need of Farm Households : Farm Families' Purchases from Two Upper Canadian Stores in 1861 », dans Serge Courville et Normand Séguin, dir. *Espace et culture/Space and Culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 355-367.
- MICHEL, Louis. « Endettement et société rurale dans la région de Montréal au 18^e siècle. Premières approches et éléments de réflexion », dans François Lebrun et Normand Séguin, dir. *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles : actes du colloque franco-québécois de Québec (1985)*. Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, p. 171-181.
- MORIN, Yvan. « La représentativité de l'inventaire après décès : l'étude d'un cas : Québec au début du XIX^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 4 (1981), p. 515-533.
- MORNEAU, Jocelyn. *Petits paysans et grands ensembles : les articulations du monde rural au XIX^e siècle, l'exemple du lac Saint-Pierre*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000. 402 p.
- NOOTENS, Thierry. « “Je crains fort que mon pauvre Henri ne fasse pas grand-chose” : les héritiers “manqués” et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, no 3 (hiver 2006), p. 223-257.
- NOOTENS, Thierry. « “Je le voyais travailler comme un enfant chez son père” : minorité, droit civil et monétarisation de l'adolescence dans les campagnes du Québec, 1850-1900 ». *Enfances, familles, générations : revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, no 30 (2018). [En ligne] : <https://journals.openedition.org/efg/2383> (page consultée le 19 juillet 2019).
- NOOTENS, Thierry. « Le contentieux de la Cour supérieure, 1880-1890 : droit, marché et société durant la transition au capitalisme industriel ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 69, no 1-2 (été-automne 2015), p. 165-188.
- NOOTENS, Thierry. « Les plaideurs en Cour supérieure, 1880-1890 : classe, genre et juridicité durant la transition au capitalisme industriel ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, no 1-2 (été-automne 2014), p. 25-56.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. « Les habitants de Montréal et de Québec (1730-1835) : contextes géo-économiques différents, même stratégie foncière », dans François Lebrun et Normand Séguin, dir. *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles : actes du colloque franco-québécois de Québec (1985)*. Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, p. 101-112.

- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle : préliminaires à une analyse ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 2 (1976), p. 163-221.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. « Structures sociales et niveaux de richesse dans les campagnes du Québec : 1792-1812 ». *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p. 25-44.
- PROVENCHER, Jean. *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*. Québec, Les Publications du Québec, 1990. 315 p.
- PROVENCHER, Jean. *Les Quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal, 1996. 605 p.
- ROCHE, Daniel. *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècles)*. Paris, Fayard, 1997. 329 p.
- SÉGUIN, Normand. *La Conquête du sol au 19^e siècle*. Sillery, Boréal Express, 1977. 295 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. *La civilisation matérielle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles : fonds matériel*. Montréal, Fides, 1973. 701 p.
- VERMETTE, Luce. « Les donations : activités domestiques et genre de vie, 1800-1820 et 1850-1870 », dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, dir. *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, 17^e-20^e siècles*. Paris/Montréal, Éditions de l'École des hautes études/Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 507-515.
- VERRETTE, Michel. *L'Alphabétisation au Québec, 1600-1900. En marche vers la modernité culturelle*. Québec, Septentrion, 2002. 192 p.
- VIRET, Jérôme Luther. *Le sol et le sang : la famille et la reproduction sociale en France du Moyen Âge au XIX^e siècle*. Paris, CNRS Éditions, 2014. 491 p.